



13 ETOILES

REFLETS DU VALAIS

Juin 1994 N° 6 44^e année Le numéro Fr. 6.50

WALLIS IM BILD

Juni 1994 Nr. 6 44. Jahr Exemplar Fr. 6.50



NB 483

31^e FESTIVAL Tibor Varga

SION - VALAIS - SUISSE - SWITZERLAND

12 juillet / SION, Jésuites, 20h30

14 juillet / LEYSIN, Feydey, 20h30

Orchestre du Festival/Victor Pikaisen, violon
Tibor Varga, direction
(*Bach, Mozart, Paganini, Mettraux*)

15 juillet / SION, Jésuites, 20h30

Solistes de la Grande Ecurie et Chambre du Roy,
Paris/James Bowman, contreténor
(*Vivaldi, Monteverdi, Cavalli, Pergolesi*)

21 juillet / SION, Jésuites, 20h30

The Nash Ensemble, Londres
(*Strauss, Mozart, Schubert*)

22 juillet / MARTIGNY, Gianadda, 20h00

Ensemble Hesperion XX/Montserrat Figueras,
soprano/Jordi Savall, direction
(*Consort Music de Henry Purcell à William Byrd*)

26, 27 et 28 juillet / SION, Place de la Majorie, spectacle en plein air, 21h30

Coproduction Agora Théâtre - Festival Varga
Mise en scène: Jean Chollet/Pierre Ruegg, Jean
Bruno, Daniel Vouillamoz, Danielle Volle,
Florence Quartenoud, Nicolas Rinuy, Jean-Marc
Bonillo, Dorian Rossel, Jean-René Clair,
Jane Savigny
Choeur Novantiqua/Orchestre du Festival
Direction: Bernard Héritier
(*«L'Arlésienne» / Georges Bizet - Alphonse
Daudet*)

30 juillet / MARTIGNY, Gianadda, 20h00

Teresa Berganza, mezzo
Juan Alvarez Parejo, piano
(*Airs d'opéra, musique espagnole, airs de
Rossini*)

2 août / SION, Cathédrale, 20h30

Camerata Saint-Pétersbourg
Choeur de Chambre de Moscou
Saulius Sondeckis, direction
(*Pergolesi «Stabat Mater», Vivaldi «Gloria»*)

10 août / SION, La Matze, 20h30

The Academy of Ancient Music
Christophe Coin, violoncelle
Christopher Hogwood, direction
(*Boccherini, Haydn*)

12 août / SION, La Matze, 20h30

Clown Buffo/Solistes de l'Ecole Supérieure de
Musique de Sion
(*programme surprise*)

15 août / VERBIER, Le Hameau, 20h30

Ensemble «I Salonisti»
(*Kreisler, Sibelius, Piazzolla, Gershwin, Brahms,
etc...*)

16 août / SION, La Matze, 20h30

Orchestre de la Suisse Romande/Lauréat du
Concours de Violon Tibor Varga 1994
Laurent Gay, direction
(*Britten, Schubert + un grand concerto romanti-
que*)



18 août / MONTANA, Eglise, 20h30

Orchestre du Festival/Dany Bonvin, trombone
Mirijam Contzen, violon
Tibor Varga, direction
(*Wagenseil, Mozart, Telemann, Larsson,
Mendelssohn*)

19 août / SION, Cathédrale, 20h30

The Gabrieli Consort London
Paul Mac Creesh, direction
(*Josquin des Prés, Lassus, Palestrina, Victoria*)

21 août / LEUKERBAD, Eglise, 20h30

The London Brass
(*musique pour cuivres des 15^{ème} au 20^{ème}
siècles*)

23 août / SION, La Matze, 20h30

Orchestre de Chambre de Lausanne
Sergeï Nakariakov, trompette
Jesus Lopez Cobos, direction
(*Schubert, Hummel, Haydn*)

27 août / SION, Place de la Planta, 22h00

Collège de Cuivres de Suisse Romande, avec
feux d'artifice (à l'occasion de la Fête des
Etudiants Suisses)
(*programme surprise*)

1er septembre / SION, Jésuites, 20h30

Michel Brodard, basse
Joerg-Ewald Daehler, piano/forte
(*Schubert «Winterreise»*)

2 septembre / VIEGE, La Poste, 20h30

Orchestre Symphonique d'Etat de Moscou
Mikhaïl Rudy, piano/Pavel Kogan, direction
(*Tchaikowsky, Moussorgsky*)

5 septembre / SION, Cathédrale, 20h30

Camerata Helvetica/Concert Choir Hong-Kong/
Locher, Zürcher, Vignoli, Pulver
Urs Schneider, direction
(*Messes de Carl-Maria von Weber et Beethoven*)

6 septembre / NATERS, Missione, 20h30

Chamber Orchestra Kremlin, Moscou
Misha Rachlevsky, direction
(*Mozart, Schoenberg, Lekeu, Schubert*)

8 sept. / MONTHEY, Crochetan, 20h30

Ensemble «Il Giardino Armonico»
Guillemette Laurens, mezzo-soprano
Luca Pianca, direction
(*Purcell, Vivaldi, Haendel*)

10 sept./LA SOUSTE, St. Josefheim, 15h00

Orchestre du Festival/Tibor Varga, direction
(*Vivaldi, Bach, Vanhall, Mendelssohn*)

13 septembre / SION, La Matze, 20h30

Orchestre du Festival
Bruno Leonardo Gelber, piano
Tibor Varga, direction
(*Beethoven*)

LOCATION

Sion-Monthey: Billetel + 027-228593

Martigny: Fondation Gianadda 026-223978

Autres: offices du tourisme respectifs

Renseignements au 027-234317

Sous réserve de modifications

NOUVEAU
2'500 m²
d'exposition

meubles
decasa
saxon
vis-à-vis MEUBLES DECARTE

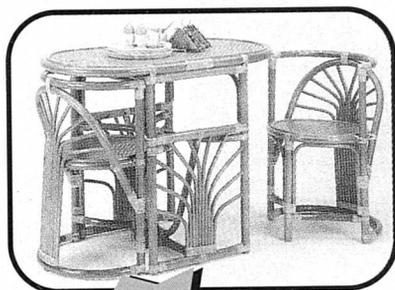
PRIX DE GROS
Importation
directe



1590.-
avec table



650.-



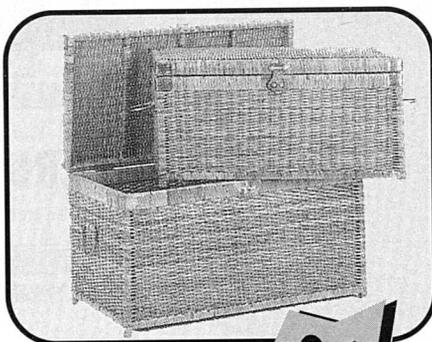
295.-



490.-



95.-



80.-
pièce



125.-
la chaise

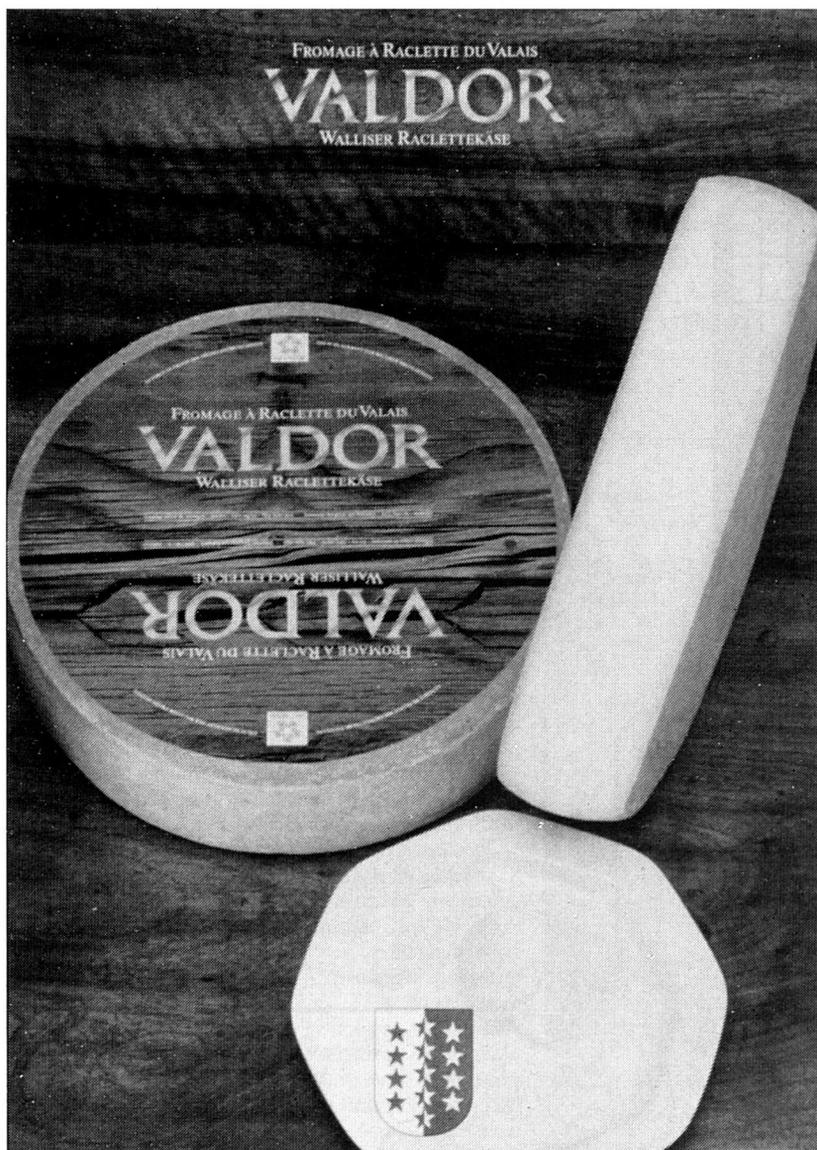


125.-



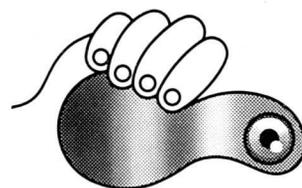
Rue Pré-Fleuri
Place de la Gare
1950 SION
Tél. 027/22 33 70

Avenue de la Gare
1920 MARTIGNY
Tél. 026/22 03 62



VALDOR... TOUTE LA SAVEUR DU LAIT CRU!

Les arts graphiques...



ton avenir!

**HUILE DE CHAUFFAGE
BENZINE • DIESEL**

Service des commandes
Châteauneuf

TEL.(027) 35 22 62

**Coop
Valais**



Chablais



Menus gastronomiques
Cuisine italienne
Nos pizzas

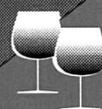
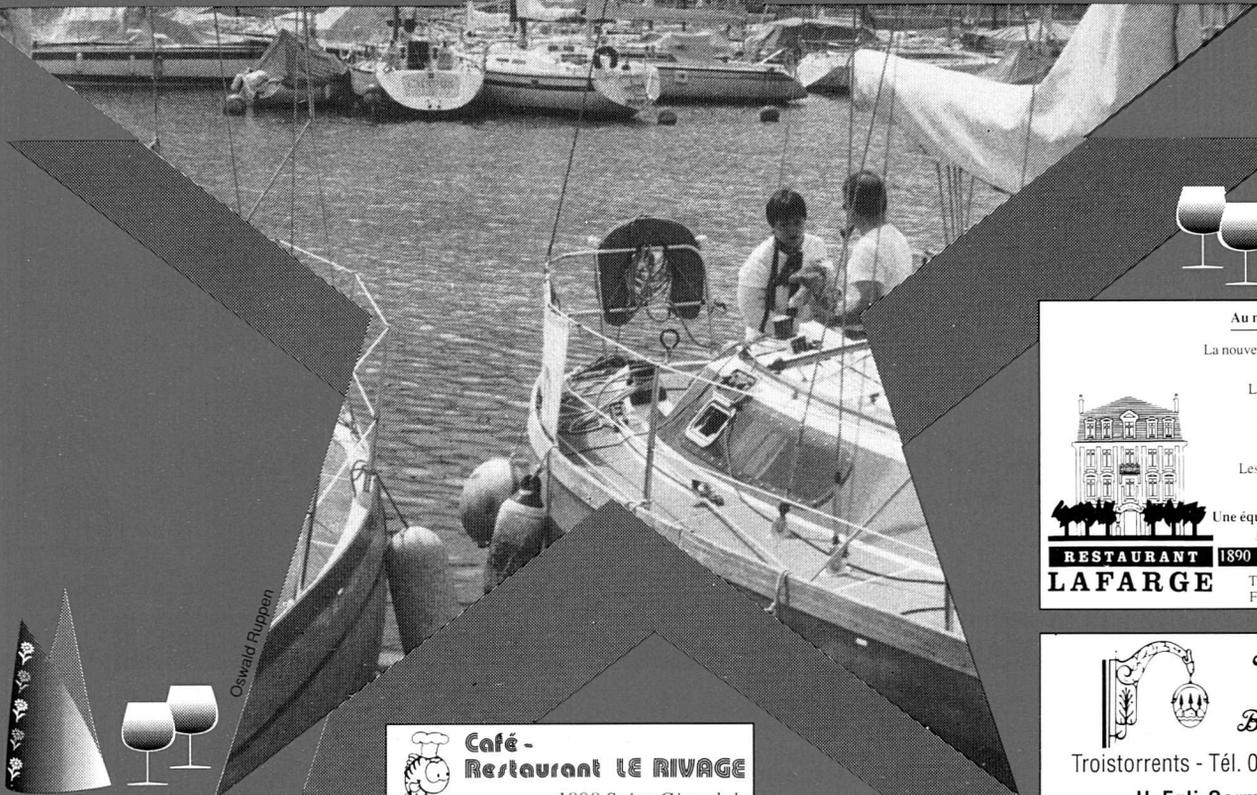
Cuisine
jusqu'à 23 heures

Ouvert tous les jours

1890 SAINT-MAURICE
Grand-Rue 85
Tél. 025/65 10 39

F. Miscioscia

RÔTISSERIE ROMANA
PIZZERIA LA FORGE



Au menu toute l'année

La nouvelle carte à chaque saison

La carte Brasserie

Le cru au verre

Les plats à l'emporter

Une équipe de professionnels
à votre service

RESTAURANT 1890 SAINT-MAURICE
LAFARGE

Tél. 025/65 13 60
Fax 025/65 19 11

**Auberge
de la
Bourgeoisie**

Troistorrents - Tél. 025/77 24 03

H. Egli-Germanier

Salles pour banquets et sociétés

Spécialités:
Tournedos sur ardoise, «La Potence»

Café-Restaurant du Pont-du-Rhône

Zone industrielle Satom - MONTHEY
Famille Jean Gaillard - Tél. 025/72 80 40

**Café-Restaurant
Churrascaria La Fontaine**

Famille Jean Gaillard MONTHEY
Cadre rustique - Pizzas au feu de bois
Fermé le dimanche Tél. 025/71 38 09

**Cet espace publicitaire
est à votre disposition!**

Prochaine parution:
OCTOBRE 1994

Renseignements:
PUBLICITAS, SION
Tél. 027/295 201

**Café -
Restaurant LE RIVAGE**

1898 Saint-Gingolph
Edmond Duchoud
Tél. 025/81 82 14

Ouvert tous les jours

Café-Restaurant LA BOVEYRE

Midi et soir fondue Bacchus - Mets à la carte
1890 ÉPINASSEY / SAINT-MAURICE
Parking privé
Fermé le mardi - Tél. 025/65 14 32

**HÔTEL-RESTAURANT LE NATIONAL
à Champéry**

Au centre du village - 50 lits - ascenseur - cuisine fine
ouvert toute l'année - à 5 min. des installations
Dir. Marceline Trombert
Tél. 025/79 11 30 Fax 025/74 11 55

RESTAURANT MANORA

Centre commercial Placette
MONTHEY - Tél. 025/70 71 51

- Restaurant self-service •
- Cuisine soignée •
- Prix avantageux •
- Station d'essence •
- Pas de fermeture

**LE BOUVERET
Si Vrai!**

SWISS
VAPEUR PARC
Pendant les heures
d'ouverture, tél. 025/81 44 10
En dehors, tél. 025/26 23 92

OFFICE DU TOURISME
CH-1897 LE BOUVERET
Tél. 025/81 11 01

Hotel Terminus

Café-Restaurant panoramique
Terrasse
Pub «The light house»
Salle de banquets
Whirlpool - Sauna
27 chambres
(vue sur le lac Léman)
avec tout le confort d'un Hôtel...
Sa spécialité:
les filets de perche du lac

1897 Le Bouveret
Tél. 025/81 30 27
Fax 025/81 29 84

Propriétaires:
Anne-Marie et Maurice Grept

Hôtel-Restaurant Rive-Bloue

Les plaisirs du palais
accompagnés d'une vue panoramique superbe
Se recommandant: Margrit et Mario Gilardoni
Tél. 025/81 13 93 Fax 025/81 13 49

FESTIVAL SUISSE DE LA VAPEUR

LE BOUVERET

LES 17-18-19

JUIN 1994



VENDREDI 17 JUIN dès 9 heures

- Ouverture du parc, exposition des modèles et exploitation du réseau
- Ouverture nocturne du circuit
- Cantine - Bal

SAMEDI 18 JUIN dès 9 heures

- Bourse aux jouets à Villeneuve
- Ouverture du parc, exposition des modèles et exploitation du réseau
- Ouverture nocturne du circuit
- Cantine - Bal

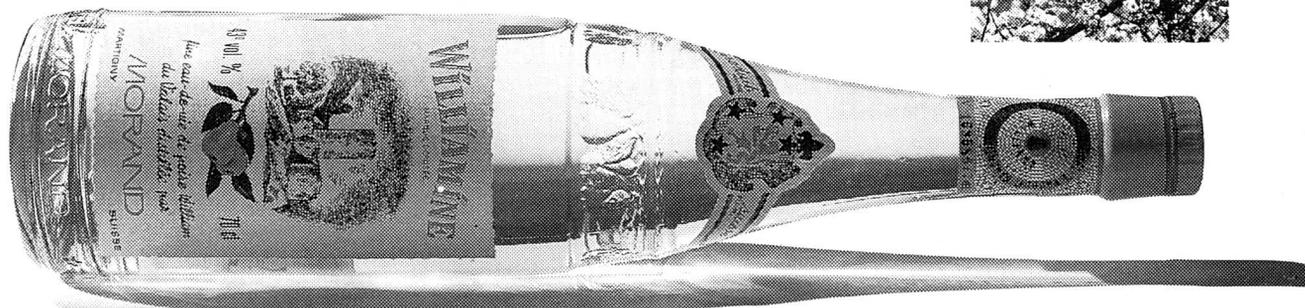
DIMANCHE 19 JUIN dès 9 heures

- Ouverture du parc, exposition des modèles et exploitation du réseau
- Toute la journée animations diverses

Renseignements: **SWISS VAPEUR PARC**, case postale 384, 1860 Aigle
Tél. 025/81 44 10 ou 025/26 20 12

WILLIAMINE Marque déposée

« DANS SES ARÔMES PALPITE LE COEUR DU VALAIS. »



MORAND

Martigny - Valais

Pierre-Alain Valentini
Conseiller clientèle
Sierre

Entre nous, prenons le temps de parler



Banque Cantonale du Valais
Walliser Kantonalbank

BOURG-SAINT-PIERRE

Dernier village de la vallée, à 1632 m d'altitude, la commune de Bourg-Saint-Pierre étend ses terres du torrent d'Allèves jusqu'au col du Grand-Saint-Bernard. Etape de la Haute Route, il est entouré de sommets connus, tels que le Grand-Combin (4314 m) et le Mont-Vélan (3783 m). La population vit essentiellement du tourisme, du tunnel routier et du barrage hydraulique des Toules.

Son passé historique relève le passage des Romains, de Charlemagne, d'Annibal, du 1^{er} Consul Bonaparte... La famille seigneuriale des De Challand, originaire d'Aoste, s'installe dans les années 1600 et s'éteint vers 1890.

Une épicerie répond aux besoins des habitants et trois auberges animent la vie villageoise. La maison Saint-Pierre est idéale pour colonies de vacances, camps musicaux ou autres groupes, tandis que quatre hôtels-restaurants se partagent la clientèle de passage sur l'axe du Grand-Saint-Bernard.

A voir:

Le plus ancien clocher du Valais, datant du XI^e siècle, de style roman. La borne milliaire déposée par les Romains. L'église construite



Photos: Jaeger, Jubin, Preisig, Schwéry, Copt et Christoph Lüke.



en 1739, la fresque de Sainte-Appolinie, la ruine du château de Bourg-Saint-Pierre.

A visiter:

Ancien hôpital, la chapelle de Notre-Dame de Lorette, jardin botanique, fondé en 1889, (été seulement), le vieux moulin rénové, l'Hospice, son musée et son chenil.

A faire en été:

Nombreuses excursions pour tous les niveaux. Chemins pédestres balisés vers les alpages, cabanes Vélan et Valsorey, route romaine, Mont-Vélan et Grand-Combin pour touristes chevronnés.

En hiver ski alpin:

Les remontées mécaniques du Super-Saint-Bernard vous ouvrent plusieurs possibilités dont l'une est la descente sur le versant italien jusqu'à Etroubles (10 km). Télésiège de la Lorette, idéal pour les débutants, piste de ski de fond de 5 km.

Ski de randonnée:

Multipliez itinéraires à partir soit de Bourg-Saint-Pierre, de Bourg-Saint-Bernard ou de l'Hospice.

Divers:

Piscine couverte, salle polyvalente, bibliothèque pour enfants, salle pour expositions.

Sur demande:

Visites guidées du village.

Ecrit par Gervaise Marquis-Balley

BOURG-SAINT-PIERRE

OFFICE DU TOURISME
CH-1946 Bourg-Saint-Pierre
Tél. + fax 026/87 12 00

BOURG- SAINT- PIERRE

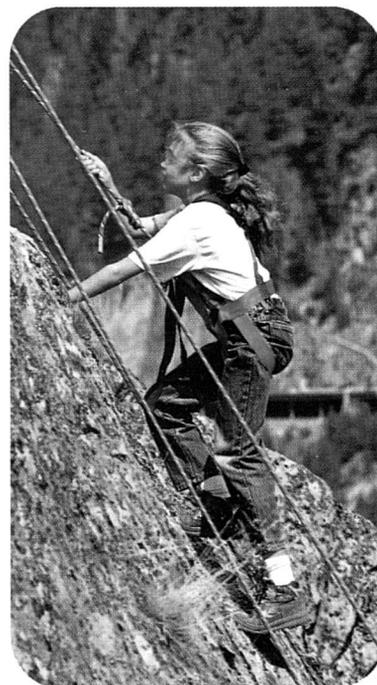


VACANCES FAMILIALES

Chaque jour, à travers le village, au détour de nos sentiers, vous trouvez les joies de vraies vacances. Les cabanes de haute montagne

offrent un repos bienvenu. En plus du programme pour les enfants, il y a aussi un service de garderie d'enfants. La flore sauvage, le

jardin alpin, le lac de Toules, les torrents, la gouille du dragon invitent aux excursions les plus variées. Sur les routes de l'histoire ou sur les sentiers scabreux, la promenade n'est jamais monotone. Le soir venu, nos auberges et hôtels vous attendent avec des spécialités maison. Les chambres sont confortables et à des prix raisonnables. Cadre sympathique, cuisine soignée.



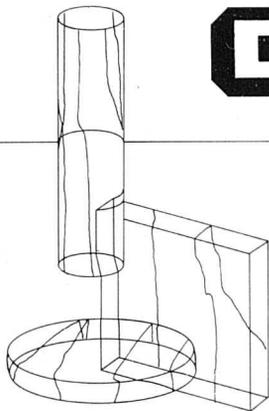
PROGRAMME D'ÉTÉ 1994

(Renseignements et inscriptions au 026/87 12 00)

- | | |
|---|--|
| 5 ou 12 juin | Peau de phoque. |
| 10 juin | Loto de l'église. |
| 26 juin | Fête patronale. |
| 2 et 3 juillet | Concours de dressage de chiens pour moutons au Super. |
| 9 juillet | Sortie pédestre: Conche de Challand-Tour du Beaufort. |
| 16 au 25 juillet | Exposition d'icônes par Greta Kempf, vernissage à 17 h.
Concert par l'ensemble de Vladimir Giolkovitch, cosaques russes, en soirée. |
| 24 juillet | Sortie pédestre. |
| 31 juillet | Journée récréative présentée par les jeunes. |
| 1 ^{er} août | Fête Nationale |
| 1 ^{er} août au
30 septembre | Exposition du chanoine René Giroud: Art religieux, sculptures, peintures sur verre, vernissage à 17 h. |
| 3 août | Les enfants font de la pâtisserie pour la Fête du col. |
| 4 août | Fête du col du Grand-Saint-Bernard - Italie-Suisse. |
| 6 et 7 août | Sortie pédestre sur deux jours: Cabane Brunet-Col de l'Ane-Bourg-Saint-Pierre. |
| 12 août | Varappe pour enfants (toute la journée). |
| 15 août | Cross du Vélan - Fête au village - Concert à l'église. |
| 19 août | Concert de la société de musique La Collongienne. |



DJEVA



Monocristaux de
- corindons
- spinelles
- rutiles
- Djevalite
(Cubic Zirconia)

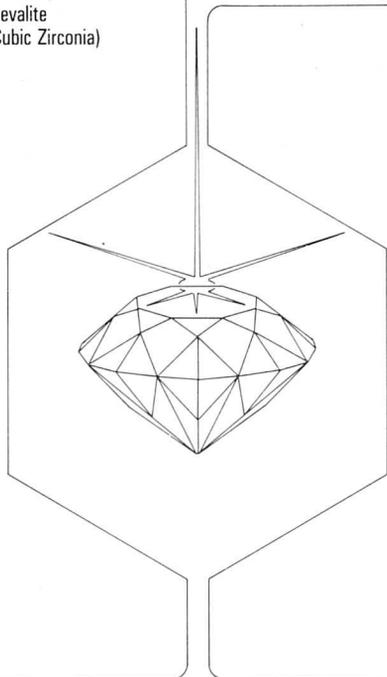
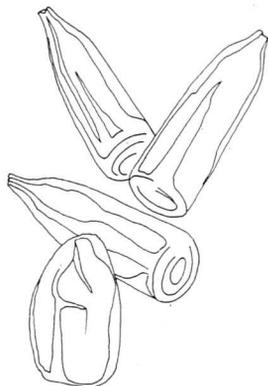


Pour

- l'industrie des verres de montres en saphir
- l'industrie des instruments de précision
- l'industrie des pierres d'horlogerie
- l'industrie électronique
- l'industrie chimique
- l'industrie optique
- l'industrie textile

et

- la bijouterie



INDUSTRIE DE PIERRES SCIENTIFIQUES
HRAND DJEVAHIRDJIAN SA

CH - 1870 MONTHEY
(VALAIS - SUISSE)



est moins cher

BOUCHERIES



DANS NOS TROIS MARCHES
MARTIGNY SION EYHOLZ
ROUTE DE FULLY SOUS-GARE PRES-VIEGE

**tapis
biaggi**

Une gamme
complète
Service soigné
chez le spécialiste
Pose à domicile

**Moquette
Tapis d'Orient
Parquet - Linos
Rideaux
Coupons**

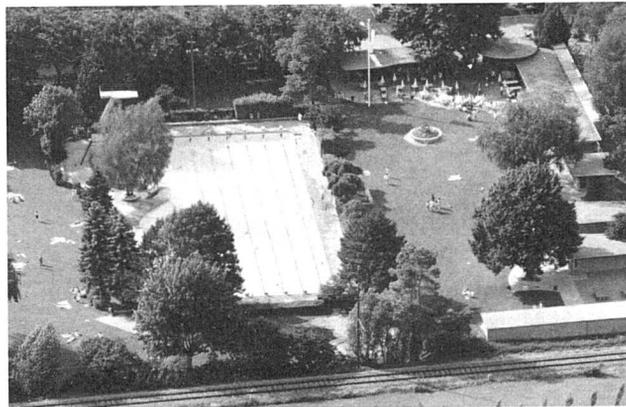
Fermé le lundi
Livraison
gratuite

ROUTE
DE SION
44-46
TÉL. 027
55 03 55

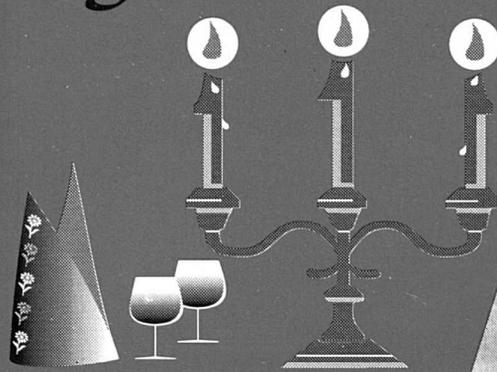
Dans un cadre de verdure reposant

Piscine de Martigny chauffée

ouverte début mai à fin septembre



Région de Sion



BRASSERIE TOURING

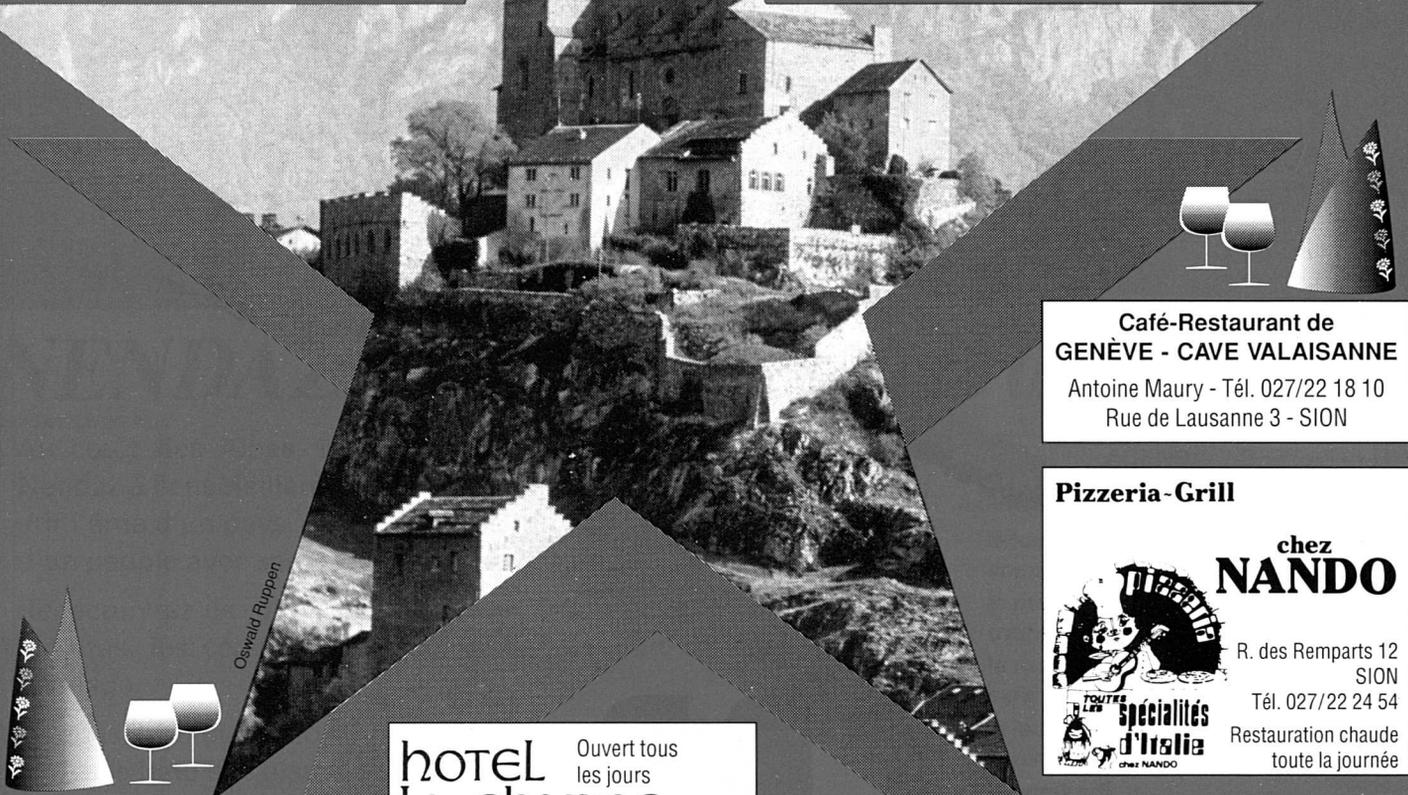
AV. DE LA GARE 6 - 1950 SION

Brasserie
"Lucus"

SION - Bât. Kuchler
Tél. 027/22 22 82

JEAN-LUC GROBÉTY

Des petits plats, des petits prix



Oswald Ruppen



Café-Restaurant de GENÈVE - CAVE VALAISANNE

Antoine Maury - Tél. 027/22 18 10
Rue de Lausanne 3 - SION

Pizzeria-Grill



R. des Remparts 12
SION
Tél. 027/22 24 54
Restauration chaude
toute la journée

hotel LA channe

Ouvert tous
les jours

Ch. Sigmund
Rue Porte-Neuve 9
SION
Tél. 027/22 32 71



SIGIS'BAR

et son fameux toast tartare!



Uvrier / Saint-Léonard
SION
Tél. 027/31 16 71

LA PINTe CONTHEYSANNE

- Spécialités valaisannes
 - Petite Arvine
- Rue de Conthey - SION
Tél. 027/22 15 53
M^{me} et M. Bernard Nicaud

RESTAURANT LES MASSES s/Hérémence

au départ du télésiège des 4 Vallées

... son accueil, sa cuisine soignée,
son panorama grandiose!
... un but de promenade!

Tél. 027/81 25 55 - Fermé le lundi

Vos vacances en Valais!

HÔTEL DU PAS-DE-CHEVILLE***

Restaurant-Pizzeria

CONTHEY - Tél. 027/36 51 51

5 min. de Sion - 10 min. des Bains de
Saillon - 20 min. de Nendaz et Ovronnaz

M^{me} et M. Aldo Berclaz vous offrent:
1 semaine 1/2 pension Fr. 455.-/pers.

Spécialités valaisannes
Brasserie - Pizzeria



ANZÈRE
Fam. R. Moos
Tél. 027/38 38 44

Son bar «Le Peter Pan»

Cet espace publicitaire est à votre disposition!

Prochaine parution: SEPTEMBRE 1994

Renseignements
PUBLICITAS, SION - Tél. 027/295 201

Brasserie romande

Avenue de France 15 - SION

Mets de brasserie

Ouvert 7 jours sur 7 jusqu'à 24 heures
Stamm du fan's club FC Sion Vevey-Montreux



Restaurant Les Sapins
Mayens-de-Chamoson

Salle jusqu'à 200 personnes - Choix de menus
sans engagement - Ouvert tous les jours
Tél. 027/86 28 20 - Fax 027/86 59 29



Café
Restaurant

Tél. 027/27 10 07 - VEYSONNAZ

Famille Jollien-Siggen



Tél. 027/22 02 98

RESTAURANT DE L'AÉROPORT - SION

Places de parc à disposition



IMPRIMERIE PILLET SA

65, rue des Finettes
1920 MARTIGNY

TÉL. 026 / 218 812 FAX 026 / 218 832

l'espace d'un été...



Photo Guillermin

NENDAZ: une autre manière de vivre l'été

Au cœur des Alpes, Nendaz vous souhaite la bienvenue. Nendaz à l'ensoleillement exceptionnel va nous faire découvrir l'âme d'un pays, des villages de montagne, des mayens, d'un peuple avec ses traditions, ses costumes.

Redécouvrez le goût des choses, l'odeur des forêts de mélèzes, les célèbres combats de reines, l'art de faire du fromage...

Nendaz, l'été ou l'automne féerique et ses 200 km de promenades le long des bisses jusqu'au pied des glaciers.

Nendaz et toutes les activités qu'elle vous offre: tennis, piscine, mountain-bike, parapente, pêche, mini-golf, randonnée à cheval et même... du ski d'été au Mont-Fort à 3228 mètres (du 24 juin au 28 août).

AGENDA

Juillet et août: animation journalière

- le lundi
soupe paysanne de bienvenue
- le mardi
tournoi de tennis et ping-pong
- le mercredi
safari-photo et marché nendard
- le jeudi
lever du soleil au Mont-Fort
- le vendredi
soirée musicale ou folklorique

Renseignements:
Office du Tourisme - 1997 Haute-Nendaz
Tél. 027/88 14 44 - Fax 027/88 39 00




**Hôtel☆☆☆
Restaurant** *Le Déserteur*

Famille Louis Bourban
Tél. 027/88 24 55 - 88 12 46 Fax 027/88 38 14
1997 HAUTE-NENDAZ - Valais / Suisse

Alt. 1350 m.



– Spécialités valaisannes
– Mets à la carte
– Truites fraîches

Se recommande:
EDITH FROSSARD
Tél. 027/88 21 89



**HOTEL
RESTAURANT**
Sourire

Marguerite et Olivier Mottier
1997 Nendaz - Tél. 027/88 26 16 - Fax 027/88 54 30



**Nendaz-Station
Chaëdoz**

Fam. Glassey-Montani
Tél. 027/88 19 59

AUBERGE - CAFÉ-RESTAURANT
Le Chant du Torrent

**Chambres (douche-WC)
Salle pour réunions
Jardin d'hiver
Spécialités valaisannes
Raclette sur réservation
Fondues**

Pour toutes vos photos:



1997 NENDAZ-STATION - Tél. 027/88 12 51

**APPARTHÔTEL
CAFÉ-RESTAURANT**

Fam. J.-J. Lathion-Emonet

Chambre (douche - TV)
+ petit-déjeuner dès Fr. 52.—
Demi-pension dès Fr. 72.—
(y compris tennis et piscine)



HAUTE-NENDAZ - Tél. 027/88 11 66 - Fax 027/88 53 10

Conseil de publication:

Président : Jacques Guhl, Sion.
Membres : Chantal Balet, avocate, Sion; Aubin Balmer, ophtalmologue, Sion; Marc-André Berclaz, industriel, Sierre; Ami Delaloye, urbaniste, Martigny; Xavier Furrer, architecte, Viège; Gottlieb Gunttern, psychiatre, Brigue; Roger Pécorini, chimiste, Vouvry.



Organe officiel
de l'Ordre de la Channe

Editeur:

Imprimerie Pillet SA
Directeur de la publication:
Alain Giovanola

Rédacteur en chef:

Jean-Jacques Zuber

Secrétariat de rédaction:

Rue des Finettes 65
Case postale 840
CH-1920 Martigny 1
Tél. 026/218 813
Téléfax 026/218 832

Photographes:

Oswald Ruppen
Thomas Andenmatten

Service des annonces:

Publicitas SA, avenue de la Gare
1951 Sion, tél. 027/29 51 51
Fax 027/23 57 60

**Service des abonnements,
impression, expédition:**

Imprimerie Pillet SA
Rue des Finettes 65
CH-1920 Martigny 1
Tél. 026/218 812
C.c.p. No 19-4320-9, Sion

Abonnements:

12 mois Fr. s. 60.-,
étranger Fr. s. 70.-
Élegant classeur à tringles blanc,
pour 12 numéros Fr. s. 15.-

Ont collaboré à ce numéro:

Egidio Anchisi, Vincent Arlettaz,
Pierre Berclaz, Simone Collet,
Carlos Enrique Conte Grand,
Cilette Cretton, Fabienne Luisier,
Jérôme Meizoz, Edouard Morand,
Bettina Mutter, Adrien Pasquali,
François Perraudin, Lucien Porchet,
Daniel Rausis, Pascal Thurme,
Michel Veuthey, Gaby Zryd-Sauthier.

La reproduction de textes ou d'illustrations est soumise à autorisation de la rédaction.

Couverture: Sur le lac de Géronde.
Photo Oswald Ruppen.

Editorial

La Confédération a l'intention d'abaisser à 0,5‰ le taux maximum d'alcoolémie toléré chez les conducteurs d'automobiles. Cette initiative se pare d'atours si vertueux que personne n'osera la combattre ouvertement sous peine de passer, au pire pour un alcoolique, au mieux pour un citoyen indifférent à la santé et à la sécurité de la population. Les clubs automobiles, qui ont acquis une respectabilité publique en mettant une partie de leurs moyens financiers au service de l'éducation routière et de la prévention des accidents, ne se hasarderont évidemment pas à contredire les ronds-de-cuir atrabilaires ou hypocondriaques qui ont élaboré ce projet.

La presse refusera d'affronter les moralistes, les pisse-vinaigre, les buveurs de cidre doux et de lait écrémé, car on l'accuserait aussitôt de manquer à sa mission pédagogique ou de défendre l'un de ses derniers créneaux publicitaires. Les hommes politiques renonceront à s'engager dans le débat pour se soustraire au terrible soupçon d'une convivialité excessive qui les conduirait à tremper occasionnellement leurs lèvres dans un verre de vin. N'a-t-on pas vu récemment deux conseillers fédéraux épinglés sur les manchettes de la presse européenne parce que le cuisinier en chef des poujadistes helvétiques les soupçonnait de lever le coude durant leurs loisirs?

Si tout le monde se terre et si tout le monde se tait, l'initiative de l'administration fédérale s'imposera sans difficulté, comme si une majorité de citoyens l'appelaient de ses vœux ou tout au moins l'approuvait; et comme si cette décision répondait à un besoin prioritaire en matière d'hygiène publique.

En réalité, cette initiative relève de la schizophrénie. Car il existe depuis très longtemps en Suisse une norme relativement stricte, le fameux 0,8‰. Il se trouve que l'on se soucie comme d'une guigne d'en faire un usage efficace. Mais on est tout prêt à relever l'exigence théorique. Alors, en poursuivant dans cette voie, on en arrivera peut-être bientôt à rejoindre les pays qui pratiquent officiellement le 0,0‰. Il s'agit particulièrement d'anciens pays du glacis est-européen; des pays où sévit un alcoolisme endémique!

Ceux qu'une telle perspective ne réjouit pas devraient le faire savoir pendant qu'il est encore temps.

Jean-Jacques Zuber



Oswald Ruppen

Editorial 12

Le Chablais

Le Chablais sort-il de sa chrysalide? 14

Produits de la nature

Mességué, la forme! 17

Plantes médicinales 19

Des plantes à apprivoiser 20

Sport

Le Valais en émoi pour son sauvetage 23

«Outdoor», mot d'ordre de l'été en matière d'offre touristique 25

Vie culturelle

La Matta 27

Valère jubilaire 29

Festival Tibor Varga 1994 31

La Rizière 34

Calendrier culturel et récréatif du Valais 38

Nature

La pulsatile de Haller 36

Chroniques

Croisée de chemins: Les jours-sans de Monsieur Cauchemer 35

Droites lignes:
Qu'elle était verte ma volée! 42

En descendant du Grand-Capucin: un inédit hagiographique 43

Potins valaisans 54

Mots croisés 54

Actuelles

Les faits de tout à l'heure 44

Rückblende mit Seitenblicken 47

Chronique du vin

Sous le signe du johannisberg et de l'asperge 50

Le caveau de Fully 51

Le Valais vinicole à Sierre 52

Agenda de l'Ordre de la Channe 53

Valaisans du monde

Colón: apport à son histoire 55



Oswald Ruppen

Oswald Ruppen





Entretien avec Luc Vuadens

Le Chablais sort-il de sa chrysalide?

Luc Vuadens est préfet du district de Monthey, commissaire de l'Office intercantonal de développement du Chablais (OIDC). Il a fait de la coopération régionale un des objectifs principaux de son mandat.

— *Est-ce que le Chablais existe?*

— En tant qu'unité géographique, cela ne fait pas de doute. De Saint-Maurice au lac, on se trouve à l'intérieur d'un territoire homogène, une plaine largement ouverte, mais nettement délimitée par le double arc de cercle des Préalpes.

— *Il y a un passé commun...*

— Vous pensez à la maison de Savoie? Oui, bien sûr. Elle nous a fait vivre ensemble durant très longtemps. Les accidents de l'histoire ont fait que le Rhône, qui était trait d'union, est devenu frontière. Le Chablais a été fracturé sur le plan politique et – ce dont il ne faut pas sous-estimer l'importance historique – sur le plan religieux.

— *Y a-t-il une nostalgie de l'unité perdue?*

— Si vous pensez à une sorte d'irréductibilité chablaisienne, la réponse est tout à fait négative. Certains ont pu agiter parfois cette idée, mais elle appartient au domaine du jeu intellectuel. Non seulement parce que la réunion du Chablais est politiquement impossible, mais parce qu'elle n'est ni utile, ni souhaitée par la population. Vous savez, de ce côté-ci du Rhône, on est très Valaisien; et de l'autre côté, très Vaudois. L'identité cantonale est très vive partout, à Monthey comme à Aigle.

— *Et cependant, il y a un sentiment diffus d'abandon des deux populations par leur canton respectif?*

— C'est vrai que l'éloignement géographique de la capitale administrative et du pôle urbain principal constitue un handicap. Les gens qui vivent dans le Valais central se

rencontrent constamment, échangent des idées, nouent des liens d'amitié. Ils travaillent ensemble spontanément et partagent des intérêts identiques ou convergents. — *Les entreprises du Bas se plaignent souvent de cet état de fait...*

— Mais oui, l'éloignement suscite une difficulté particulière tant dans le secteur privé que public. C'est à nous de surmonter ce handicap par une plus grande présence dans les lieux où se prennent les décisions. — *En fait, cela revient à dire que pour franchir le même obstacle, un Montheysan devra sauter plus haut qu'un Sierrois, par exemple?*

— Si vous voulez. Mais l'inégalité des situations est naturelle... et universelle. Le phénomène existe, et nous ne pouvons pas l'annuler. En revanche, nous pouvons essayer d'en atténuer les effets.

— *Par une politique plus attentive des autorités cantonales vis-à-vis des régions excentriques?*

— Oui. Mais je me méfie des propositions trop abstraites. Je préfère qu'on s'attache à résoudre des problèmes concrets. Tenez! l'autoroute N9 a diminué de moitié le temps de parcours entre Monthey et Sion. Voilà un progrès décisif, un progrès capital pour la cohésion politique du canton.

— *Est-ce que les Chablaisiens vaudois se trouvent dans la même situation que ceux du Valais?*

— C'est à eux qu'il faut poser la question. Selon ce que j'entends, les deux situations sont comparables.

— *D'où l'idée d'une collaboration régionale?*

— Oui, mais il s'agit d'un très vieux projet. Un projet dont on a d'autant plus parlé qu'on n'a presque rien fait pour le mettre en œuvre. La période de haute conjoncture qui a caractérisé la deuxième moitié du siècle, jusqu'en 1990, a encouragé l'individualisme, le quant-à-soi... et

le gaspillage. La raréfaction des ressources publiques nous ramène vers une attitude plus ouverte à différentes formes de collaborations. — *C'est affaire d'argent avant tout?*

— C'est un élément décisif, mais ce n'est pas le seul. La volonté de collaborer entre communes, régions ou cantons s'inscrit dans un contexte général d'ouverture, d'abolition progressive des frontières traditionnelles.

— *On a créé un Organisme intercantonal de développement du Chablais il y a quelques années. Où en est-il de son travail?*

— Sa principale vertu, jusqu'ici, aura été d'amener les communautés vaudoise et valaisanne à nouer un dialogue authentique et soutenu sur des problèmes concrets. Jusqu'ici, on se contentait, pour l'essentiel, d'échanger d'aimables propos lors de fêtes ou d'inaugurations. Désormais nous nous réunissons en séances de travail.

— *Mais il n'est pas simple d'engager le dialogue si l'on en juge par les difficultés que vous avez eues à définir le tracé de la future route transchablaisienne?*

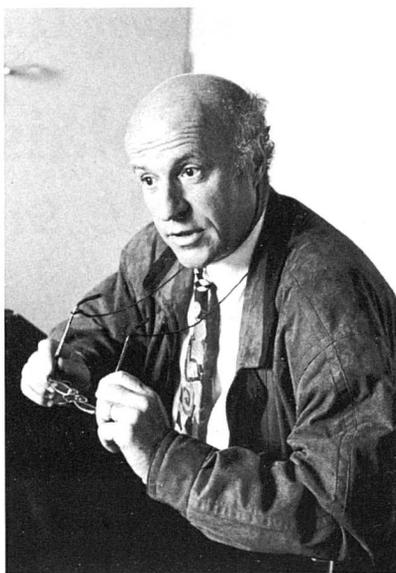
— C'est vrai. Mais il s'agit d'un projet très lourd, qui concerne et engage les collectivités publiques à plusieurs niveaux. Et puis, l'essentiel est que nous ayons abouti, alors que les tentatives précédentes s'étaient enlisées!

— *Le problème des transports vous tient particulièrement à cœur? On vous a vu vous engager à fond dans la «bataille» du Tonkin.*

— Je suis attaché aux transports pour une raison bien simple. C'est qu'il n'y a pas d'aménagement du territoire possible et, partant, pas de développement économique, sans un réseau de transports efficace.

— *Mais le réseau régional est très dense dans le Chablais!*

— Oui, mais il n'est pas coordonné. Chaque compagnie travaille pour elle-même, en fonction de critères particuliers, et pratiquement sans concertation avec les autres acteurs des transports. Tenez! je vous donne un exemple simple: l'un des bateaux de la CGN quitte le Bouveret une minute avant l'arrivée du train des CFF! Il y a trois perdants dans l'affaire: le public, les



Luc Vuadens,
préfet du district de Monthey

Alice Zuber

CFF et la CGN. Les entreprises de transport doivent absolument se rapprocher du marché, prendre conscience qu'elles vendent des services, ou des «produits» comme on dit aujourd'hui.

— *Certes, mais quelle est la capacité d'intervention de la région dans ce domaine?*

— Nous nous efforçons de provoquer la concertation entre les principaux acteurs. Notre ambition est de promouvoir un organe de direction fort pour les quatre compagnies ferroviaires du Chablais. D'autre part, nous encourageons la mise en place d'une communauté tarifaire. Lorsqu'une zone est desservie simultanément par le rail et la route, à des horaires différents, il devrait être possible d'acheter un titre de transport valable sur les deux installations.

— *On a souvent évoqué l'idée de construire à Saint-Triphon une gare qui constituerait le nœud des transports chablaisiens. C'est une idée qui vous séduit?*

— A mon avis, ce projet se heurte à un si grand nombre d'obstacles politiques qu'il est pratiquement irréalisable. Il faut s'attacher aux choses que l'on a une chance raisonnable de mener à terme, et non pas poursuivre des chimères qui alimentent la rêverie au détriment de l'action.

— *Quels sont les autres domaines où une concertation régionale est engagée?*

— Dans le domaine de la formation. Nous aimerions que les deux cantons concernés signent une convention de libre fréquentation des écoles de part et d'autre du Rhône dans tous les cas où cela s'avère utile pour la population, praticable, voire économique pour les collectivités publiques. Nous avons déjà franchi un premier pas au niveau de l'École professionnelle d'Aigle. Les jeunes Valaisans peuvent la fréquenter pour un certain nombre de métiers.

— *J'imagine que les questions de santé vous préoccupent aussi?*

— Bien sûr. Il s'agit notamment d'assigner une vocation particulière à chacun des trois établissements hospitaliers afin d'éviter la dispersion des moyens et des énergies.

— *Lorsque le centre de ramassage des déchets carnés de Bex a été inauguré récemment, on a entendu ricaner certaines personnes manifestement incrédules quant aux possibilités réelles de coopération régionale...*

— Oui, mais cela ne me gêne pas le moins du monde. Si nous ne commençons pas par réaliser ensemble des projets modestes, comme celui que vous venez de mentionner, comment voulez-vous que nous aboutissions dans des projets ambitieux? Le prochain chantier commun de la région concernera la création d'une déchetterie très moderne. Cela suscitera peut-être à nouveau quelques réactions sceptiques ou amusées. Mais quand nous aurons abouti dans quatre ou cinq projets de ce genre, il n'y aura plus de rieurs.

— *Avez-vous le sentiment que les deux cantons concernés sont prêts à faciliter cette entreprise de rapprochement régional ou du moins à ne pas la freiner?*

— Dans tous les domaines que nous avons évoqués — transports, formation, santé, équipements collectifs —, la mise en commun des ressources sert les intérêts économiques du canton autant que celui des collectivités locales. Au-delà de cet aspect comptable, je crois que les cantons prennent conscience de la nécessité d'assouplir des frontières politiques dont la rigidité traditionnelle ne correspond plus à l'esprit ni aux nécessités de ce temps.

Propos recueillis par J.-J. Zuber

Mességué, la forme!

Entre le Centre de cures Maurice Mességué et le Haut-Plateau s'est tissée une histoire d'amour qui dure depuis bientôt 20 ans. A la base, le premier recherchait un partenaire professionnel de l'accueil et un site agréable, pourvu d'une infrastructure touristique bien développée. Le second souhaitait notamment combler les creux de l'entre-saison. Avec le temps, cette convergence d'intérêts s'est rodée, affinée. Dernier contrat en date, le mariage unissant le centre à l'hôtel Crans-Ambassador semble promis à la pérennité.

Aujourd'hui, une clientèle principalement helvétique s'est fidélisée, qui effectue jusqu'à deux fois par année un petit séjour de remise en forme. «Crans-Montana attire traditionnellement des hôtes italiens; nous comptons donc aussi une proportion non négligeable de curistes de la Péninsule, commente M. Descamps, directeur du centre. Mais nous ne prospectons guère à l'étranger.» Pour qui mise sur les rendez-vous réguliers, le Suisse, à l'abri des dévaluations, est effectivement un client plus sûr.

«De plus en plus de couples s'intéressent à notre activité, alors qu'autrefois nous avions une forte majorité féminine, continue M. Descamps. Autre évolution à signaler: les gens tendent à raccourcir la durée de leur cure, quitte à revenir plus souvent. Ceci complique un peu notre tâche. Idéalement, il faudrait compter treize jours pour juger des bienfaits de la cure.»

Sur un plan plus «philosophique», M. Descamps définit la finalité de la cure comme une «école du bien-être». La santé, cela s'entretient certes, il importe cependant de bien gérer ce capital dès l'enfance pour prévenir certains dérapages. Néanmoins, une petite séance de remise en forme ne peut s'avérer que salutaire à tout âge. Le personnel du centre, une trentaine de médecins, masseurs, physiothérapeutes et auxiliaires, l'expérimente tous les jours. Au Centre de cures Mességué, chaque arrivant se soumet à un examen médical complet. L'une des rares prestations, avec certaines analyses et séances de gymnastique spéciale, qui n'est pas incluse dans le forfait journalier, lequel débute à 300 francs. Les résultats de l'examen permettent de définir les modalités de la cure, soit d'établir en particulier la



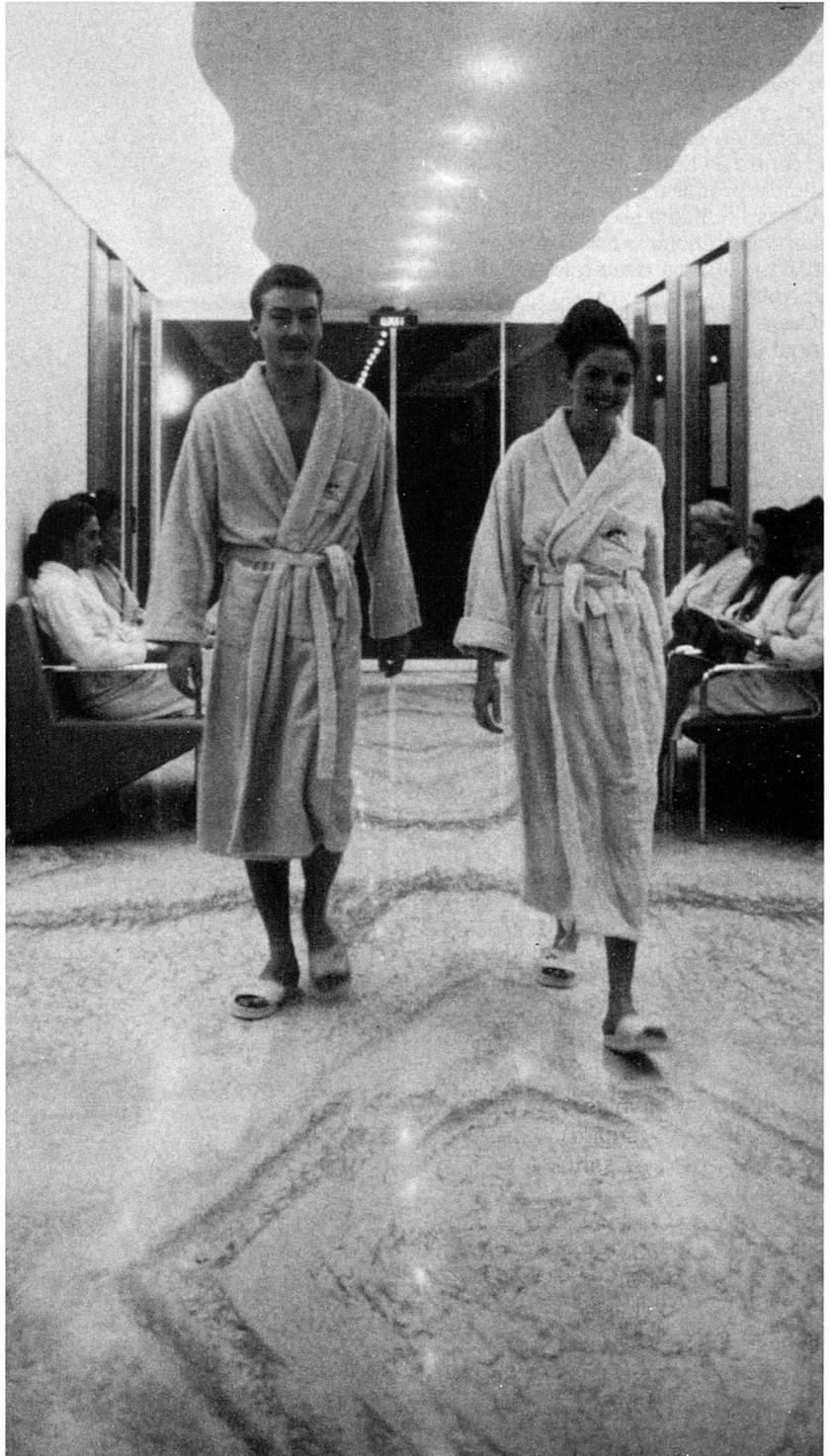
liste des plantes requises par chaque cas sous forme de tisane, de gélule ou d'extraits. Qu'il s'agisse donc des crèmes utilisées lors des massages manuels ou des soins du visage – un plaisir auquel la gent masculine commence à prendre goût – ou des bains de pieds et de mains dûment aromatisés afin d'activer la circulation sanguine, chaque recette est conçue en fonction des besoins individuels.

A côté de ces soins individualisés, la cure comprend toute une gamme de concepts généralisés. Les séances de gymnastique aquatique sont collectives. Et nul n'échappera à l'once de gelée royale ou la cuiller d'ail haché qui précèdent impitoyablement le petit déjeuner. Les repas obéissant pour leur part à des règles diététiques précises qui marient équilibre et saveur. Pris en charge selon un programme établi dès le premier jour, le curiste peut planifier son emploi du temps libre. Les distractions ne manquent pas d'ailleurs, en ce pays qui étale ses lacs et forêts au-dessus des brumes. Et si jamais la pluie ou l'humeur n'incitent pas à la sortie, on peut toujours se distraire au centre même par une séance de fitness, de sauna ou de natation.

En repartant, les hôtes du Centre de cure emportent une pleine provision de tonus physique et moral. Oubliés, les migraines et les insomnies, les rhumatismes et les anémies, les fatigues et allergies. Et dire qu'à la clé de tous ces miracles, il y a la nature avant toute chose, avec ses herbes, ses fleurs, ses racines et ses baies. Il est vrai que la connaissance des plantes requiert tout un apprentissage. Au-delà des vertus attribuées par la tradition à la menthe ou à la bruyère, au basilic, au pissenlit, à la camomille ou à l'eucalyptus, il faut peut-être tester de nouvelles applications, explorer des alliances inédites, répertorier les limites et les contre-indications d'un traitement, élaborer les dosages...

Telle fut en tout cas la démarche de Maurice Mességué. Et force est de constater que le centre qui porte son nom continue à prospérer contre vents et marées. Il faut bien convenir que les plantes sélectionnées et cultivées au Maroc pour des raisons climatiques et économiques ont fait leurs preuves, puisque certaines assurances commencent à entrer en matière lorsque la cure est prescrite par un médecin traitant. Et puis, il faut bien admettre que le projet de filiale au Tessin, pendant helvétique des trois centres déjà actifs en Italie, est un signe de santé...

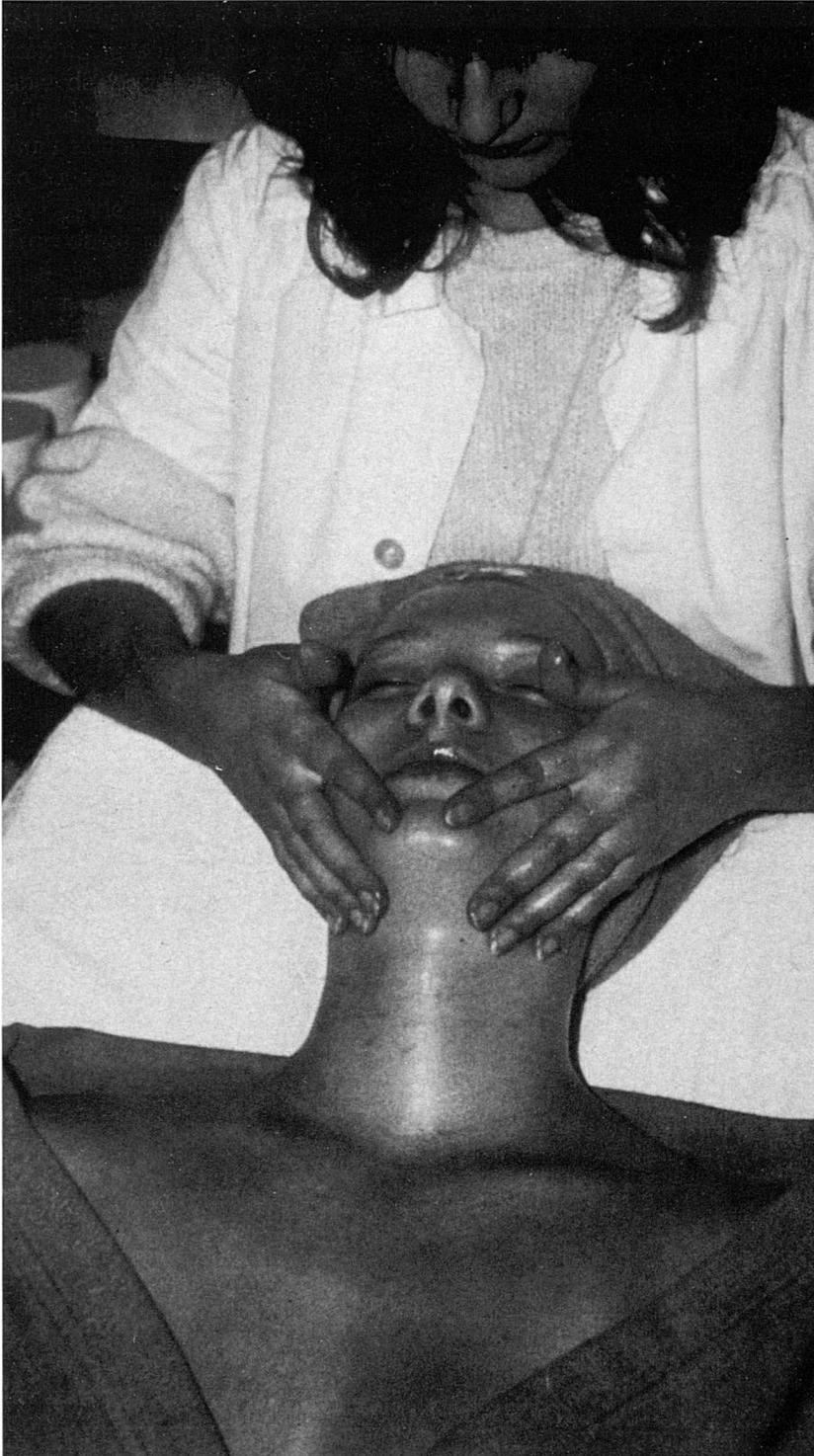
Fabienne Luisier



Centre de cures Mességué

Plantes médicinales

Simple et secrets de bonne femme



Centre de cures Mességué

Qui n'a, parmi ses aïeux, quelque bonne mère-grand au fait des vertus des plantes dans le domaine de la guérison des maladies? Deux ou trois générations à peine nous séparent d'un savoir-faire ancestral qui prévalut pendant des siècles avant d'être relégué au rang des superstitions au profit des médicaments modernes prescrits par les maîtres de la Faculté.

A l'enseigne de *Les plantes médicinales et leurs propriétés*, les Editions Delachaux & Niestlé éditent sous la plume de Willi Schaffner, de l'Institut de pharmacie de l'Université de Bâle, un précieux manuel d'herboristerie. D'une présentation attrayante, l'ouvrage vient à son heure pour rétablir le fil presque rompu de la transmission des connaissances, et rendre son honneur à la tradition orale du secret des simples, confié de mère en fille depuis la nuit des temps.

Entre les mille et une espèces généreusement proposées par mère Nature à l'homo urbanicus de notre temps en quête de bucolique, comment distinguer le bon grain de l'ivraie et, par exemple, la myrtille revigorante de la belladone vénéneuse? Quand faut-il cueillir les plantes et quelle partie utiliser? Comment procéder pour guérir tel ou tel mal? Autant de questions, autant de réponses dont le lecteur fera son profit avec ce guide pratique qui l'initiera à une science qui, après avoir été menacée de disparition, connaît une réjouissante renaissance.

De A comme acore vrai (*Acorus calamus*) à V comme verge d'or (*Solidago virgaurea*) sont décrites et richement illustrées nos principales plantes médicinales. On passe en revue leur aire de distribution, leurs caractéristiques et dates de floraison, leur historique, leur utilisation en médecine populaire, leurs constituants, propriétés, indications et contre-indications, dosages, effets secondaires et indésirables, de même que leurs interactions.

Prenons au hasard la courge (*Curcubita pepo*). Le manuel nous apprend qu'avant de servir de carrosse à Cendrillon sous le nom de citrouille, le cucurbitacé ventru se cultivait au Mexique. Sous nos cieux, cette géante des potagers fut d'abord utilisée en cas d'abcès et inflammations oculaires ou d'infestation par le ver solitaire. Contenant le précieux sélénium, les graines mûres et séchées soignent les cystites et les prostatites d'aujourd'hui, sans contre-indication ni effet indésirable d'aucune sorte.

Tous les médicaments ne peuvent pas en faire autant!

«Colchiques dans les prés, fleurissent, fleurissent», signalant comme dans la chanson la fin des beaux jours. Le manuel nous apprend que *Colchicum autumnale* fut utilisé comme purgatif, aphrodisiaque et répulsif pour les poux. Les bulbes de juillet séchés et hachés, de même que les fleurs d'octobre fraîchement coupées, servent aujourd'hui à lutter contre la goutte et la fièvre de Malte. A ne pas prescrire aux femmes enceintes et aux patients affaiblis, les effets indésirables étant considérables: diarrhée, nausées, vomissements, coliques, chute de cheveux. Passons au millepertuis (*Hypericum perforatum*), originaire de Sibérie. Jadis il repoussait les spectres et les orages, guérissant au passage la malaria, le choléra et la sciatique. De nos jours, l'infusion sert dans les cas de dépression, troubles psychotiques et neurovégétatifs, angoisse et agitation nerveuse. L'huile soigne les blessures, les contusions et les brûlures. On note cependant un risque de photosensibilisation chez les personnes à peau claire.

Les parties aériennes de l'alchémille (*Achemilla vulgaris*) sont utilisées fraîches ou séchées. Les alchimistes recueillaient la rosée sur ses feuilles pour la recherche de la pierre philosophale. Appelée «infusion pour les femmes», la plante était utilisée pour les douleurs au bas-ventre. L'infusion a des propriétés astringentes bénéfiques reconnues aujourd'hui dans les cas de diarrhée.

Achevons notre petit tour dans l'univers végétal par le chêne (*Quercus robur*), roi de nos forêts, lequel certes rompt plus rapidement que le roseau, mais n'en abrita pas moins la justice royale au temps où l'écorce de sa racine servait à noircir les cheveux pour dissimuler d'indésirables fils blancs. Pendant la dernière guerre encore, la tisane de glands grillés remplaçait le café. L'écorce séchée des jeunes arbres, aux effets astringents, anti-inflammatoires et virustatiques, guérit dermatites et inflammations de la bouche et des régions génitales.

Le chapitre final de ce guide pratique indique, pour chaque affection pouvant frapper l'être humain, les plantes correspondantes. Le lecteur a en outre le choix de consulter la liste de ces aimables végétaux en français, voire, pour les érudits, en latin.

Simone Collet

Des plantes à apprivoiser



De Bagnes à Conches en passant par le coteau, de Fully à Chermignon, sans oublier Hérens et Anniviers, une centaine d'agriculteurs montagnards se livrent à la culture biologique naturelle contrôlée de plantes aromatiques et médicinales. Actuellement, une quinzaine d'espèces prospèrent sur une superficie d'une vingtaine d'hectares, procurant à des familles motivées, réunies depuis 1984 en coopérative, un gain accessoire non négligeable, puisqu'elles se répartissent un chiffre d'affaires annuel de l'ordre de 800 000 francs.

Premier producteur sur le plan suisse de menthe poivrée, de mélisse, de thym, de sauge, d'hysope, de plantain, de millefeuille ou d'alchémille, le Valais pourrait sans doute gagner à ces cultures encore quelques hectares, mettant à profit son ensoleillement exceptionnel pour satisfaire une demande généralisée de produits et thérapies naturels. Au reste, c'est cette nouvelle mode qui incite M. Gabriel Perraudin, directeur à l'époque de la sous-station fédérale des Fougères à Châteauneuf-Conthey, à renouer avec une antique tradition au début des années 80. La Suisse ne consacrait-elle pas un millier d'hectares à la culture de plantes aromatiques et médicinales dans les années d'après-guerre? Seulement, le contexte économique n'est plus le même. Il s'agit donc de tenir compte de la pression financière exercée sur les fabricants de tisane, de bonbons ou de produits cosmétiques par les pays de l'Est et du Maghreb, qui alimentent le marché suisse à 95%.

Améliorer la qualité et le rendement tout en réduisant les coûts de production, tel est le motivant défi imposé aux spécialistes du centre des Fougères, filiale valaisanne de la Station fédérale de recherches agronomiques de Changins. Chargé d'encadrer la production suisse, M. Charly Rey collabore avec différents laboratoires, universités et instituts, dont l'Ecole d'ingénieurs à Sion, pour concilier le quasi inconciliable. Que d'efforts et de patience requis pour sélectionner la variété qui s'avèrera résistante au gel et insensible à la rouille ou au charbon, la culture biologique interdisant l'usage de pesticides.

Les exigences qualitatives déterminent encore d'autres études. Si les fabricants de tisanes s'intéressent à la plante séchée, la pharmacopée, elle, prend en considération les constituants actifs, obtenus par distillation notamment. Que d'analyses à confier à l'un ou l'autre laboratoire privé

pour quantifier, par exemple, la teneur en huiles essentielles de telle ou telle espèce.

Enfin, attention de ne pas oublier le facteur prix. Lorsqu'il faut produire mieux à moindre frais, il s'agit de fixer aussi bien l'époque du semis que celle de la récolte, les méthodes de désherbage que celles de séchage et de stockage.

Simultanément, il faut prospecter pour trouver de nouveaux marchés. Une tâche où l'organe faîtière sur le plan national, Plantamont, s'avère un précieux partenaire. Pour l'instant, les Valaisans travaillent surtout avec les firmes Ricola et Weleda; la première est spécialisée dans les tisanes, la seconde s'est fait un nom dans la fabrication de médicaments, la cosmétique et les produits diététiques. Par ailleurs, des essais réalisés avec des plantes condimentaires ont débouché sur un contrat avec quelques grandes surfaces et la maison Reitzel à Aigle, qui produit notamment des vinaigres aromatisés. Aux côtés des plantes médicinales et aromatiques connues et domestiquées de longue date, il existe une gamme énorme de représentantes de la flore spontanée ou «sauvage» utilisées à des fins thérapeutiques. Très riche à ce niveau, le Valais semblait tout désigné pour servir de terrain d'expérimentation à la mise en culture de l'une ou l'autre espèce intéressante particulièrement l'industrie cosmétique ou pharmaceutique. D'autres atouts jouent encore en faveur du canton: une volonté politique de s'ouvrir à la recherche par le biais d'une collaboration interactive avec les universités; une infrastructure performante, en l'occurrence le centre des Fougères; un réservoir enfin de gens motivés, acquis par avance au principe d'une agriculture diversifiée et respectueuse de l'environnement. Cette conjonction a permis la création de Médiplant, un organisme qui se consacre depuis 1989 à l'étude et au repérage de plantes riches en matières actives. Un programme ambitieux, puisqu'il s'agit également de chercher des partenaires économiques, de préciser les besoins de chacun, voire de prévenir les demandes et exigences du futur, tout en entretenant un contact permanent et nécessaire avec le monde de la recherche.

Ces quatre dernières années, Médiplant s'est particulièrement consacré à l'examen de trois plantes, établissant pour chacune d'elles des consignes propres à optimiser leur production. La domestication garantit la sauvegarde d'une espèce menacée

de disparition par la cueillette sauvage, ainsi qu'un approvisionnement régulier d'une qualité constante grâce à la production de graines standardisées.

Des essais concluants ponctuent à ce jour les expériences d'acclimatation de l'*Arnica montana*, une plante pourtant délicate à cultiver. La firme Weleda, qui recourt aux propriétés de cette plante pour élaborer des pommades et huiles de massage, s'intéresse aux modalités de culture, qu'elle souhaite biologique et de montagne.

Toutes autres sont les préoccupations de Mepha, une firme pharmaceutique bâloise qui travaille à l'homologation d'un médicament contre la malaria. La substance requise, l'artémisinine, est difficilement synthétisable. Il faut donc faire appel à la plante qui la produit naturellement, *Artemisia annua*. Des croisements avec des plants chinois ont permis une sensible augmentation de la teneur en artémisinine. Pour des raisons économiques bien compréhensibles, la Suisse se contentera de livrer les graines standardisées aux pays concernés.

Quant à l'épilobe à petites fleurs, elle est utilisée depuis une dizaine d'années dans le traitement de certaines affections de la prostate. Très recherchée, et donc d'un coût élevé, elle justifie les tentatives de domestication réalisées. Des souches aptes à la culture sont aujourd'hui disponibles, assorties d'un mode d'emploi détaillé.

D'autres recherches se situent encore à un stade préliminaire. L'industrie cosmétique s'intéresse aux vitamines, acides gras, sels minéraux, acides de fruits ainsi qu'aux flavonoïdes, substances consolidant les capillaires. Médiplant étudie actuellement les baies de l'argousier qui ont l'avantage de rassembler tous ces éléments. L'équinacée, quant à elle, recèle dans sa racine une molécule exerçant un effet bénéfique sur la cicatrisation. Il s'agit cette fois de rechercher une lignée particulièrement «fertile», l'agent responsable se trouvant en proportions variables dans l'une ou l'autre souche. Le rosier sauvage, enfin, suscite la curiosité de l'industrie cosmétique. L'action cicatrisante de l'huile tirée de ses graines pourrait provenir de l'un de ses composants, un dérivé de la vitamine A. L'avenir confirmera sans doute cette hypothèse, défendue en particulier par M. Nicolas Delabays, chef de projet à Médiplant.



Oswald Ruppen



Jean-Claude Jonneret

Le Valais en émoi pour son sauvetage

Modèle d'efficacité et de professionnalisme, la section secours et recherche valaisanne est menacée par une restructuration de la police cantonale.

La situation actuelle

Une commission cantonale régit actuellement le sauvetage en Valais. Elle dispose d'un budget annuel de quelque 150 000 francs, destiné à couvrir les frais d'infrastructure et de formation des sauveteurs. Plus de la moitié des actions de sauvetage de toute la Suisse ont lieu en Valais. Il s'y produit plus d'accidents sur les sentiers et les sommets que sur les routes. L'action des quarante-sept colonnes de secours, des bases hélicoptères de Zermatt, Sion et Collombey est coordonnée par la police cantonale depuis sa centrale sédunoise. Le premier échelon d'intervention est assuré par les professionnels du groupe de secours en montagne. Il compte quatre gendarmes-guides et un aspirant-guide employés à plein temps, tous en poste à Sion. Le poste de la section de secours et recherche figure pour quelques 600 000 francs au budget de la police cantonale. Dans le Haut-Valais, ce sont les responsables des colonnes de secours qui interviennent, avec l'appui fréquent des spécialistes zermattois. Le canton est équipé d'un réseau de télécommunications performant, comptant des postes réémetteurs jusque sur les sommets du Cervin et du Grand-Combin. Le canal «k», comme «Katastrophe», dirige les appels au secours sur la centrale d'intervention de Sion. Suivant l'emplacement du sauvetage, celle-ci mandate ensuite un hélicoptère d'Air Zermatt ou d'Air Glaciers, qui emmène un médecin et un gendarme-guide dès que l'accident est supposé grave. La Rega¹ contribue aux frais d'une permanence médicale spécialisée sur la place de Sion, qui permet à un équipage de professionnels d'être prêt à intervenir en tous temps.

Canton touristique par excellence, le Valais faisait jusqu'ici œuvre de pionnier dans le financement du sauvetage. Il risque de perdre son image de marque sur l'autel de drastiques économie. Le Grand Conseil a interpellé l'administration cantonale à de multiples reprises, sommant tous les départements de réduire 40% de leurs activités selon un ordre priori-

taire. Or, pour le commandant Geiger, le sauvetage ne fait pas partie des tâches prioritaires de la police cantonale: «Il n'est pas question de ne plus disposer de spécialistes, ni de renoncer aux tâches de coordination et de formation dans le domaine du sauvetage; mais nous devons faire plus avec des moyens identiques». La police envisage donc d'incorporer les cinq gendarmes-guides de la section secours et recherche dans un autre groupe d'intervention, capable d'agir aussi bien dans la lutte contre la criminalité que dans les secours. «La tâche des gendarmes devra se concentrer sur les cas graves. Il faudra motiver à nouveau les colonnes de secours, quelque peu démobiliées dans le Bas-Valais», précise le commandant Geiger.

Le Haut n'est pas le Bas

Dans la partie germanique du canton, certaines colonnes de secours sont en effet plus actives, aussi bien sur le terrain que pour décrocher les subventions de l'Etat. Elles organisent un service de piquet, des exercices quatre fois l'an et sont plus étroitement impliquées dans la vie sociale des communes. Le premier échelon du sauvetage reste néanmoins l'affaire d'une poignée de spécialistes; une structure aussi professionnelle que dans le reste du Valais, mais de statut quelque peu différent. L'Office fédéral du personnel libère en effet le douanier Bruno Jelk pour assumer la responsabilité de chef de la colonne de secours de Zermatt durant une partie de son temps de travail. Ses compétences l'amènent à intervenir hors du Mattertal en cas de sauvetages spécialisés.

L'intervention différée des gendarmes lors de sauvetages dans le Haut-Valais est la conséquence d'un retrait de la police cantonale. Depuis quelques années déjà et malgré la résistance des secouristes du lieu, les gendarmes n'interviennent plus au niveau de l'équipe de pointe. Bruno Jelk est souvent divisé entre l'obligation de sauver et celle d'acheminer sur les lieux un gendarme chargé uniquement de sauvegarder les traces et de dresser un constat des faits: «Je ne prends aucun risque en cas d'intervention pour amener sur les lieux de

l'accident un gendarme qui ne sert à rien. Priorité est donnée aux sauveteurs.» La précision des constats, leur utilisation ultérieure pour les besoins de l'enquête – et de la défense des professionnels éventuellement impliqués – souffre fortement de l'absence d'un spécialiste neutre et assermenté. Connaisseurs de la montagne et des professions liées au tourisme, les gendarmes-guides œuvrent durant toutes les phases des secours: de la coordination initiale à la facturation et au rapport d'intervention, en passant par le sauvetage lui-même. C'est la garantie d'une reconstitution des faits la plus fidèle possible. Sans compter l'économie faite grâce à l'engagement de spécialistes assumant deux tâches sous une même casquette. Outre l'efficacité des secours et leur prix, c'est l'établissement des constats qui inquiète le plus les professionnels de la montagne. «On revient vingt ans en arrière, regrette Bruno Bagnoud, directeur d'Air Glaciers. A l'époque, on organisait une colonne spécifique pour amener, trop tard, un gendarme sur le site et il fallait bon nombre d'enquêtes ultérieures, donc de frais, pour reconstituer l'accident.» Les coûts supplémentaires engendrés par les déplacements des gendarmes sur le site risquent fort de compenser une bonne part des mesures d'économie de la police cantonale en la matière. S'ils ne figureront plus au budget de la police, ils risquent d'être facturés directement aux personnes sauvées ou à leur assurance.

Les conséquences pratiques de la restructuration nécessitent examen

Egalement président de la commission de sauvetage, le commandant Geiger est conscient de l'importance de son financement. Il souligne les efforts entrepris par l'Etat pour mobiliser les privés et indemniser correctement leur action dans le terrain. Faudrait-il confier le sauvetage aux sociétés privées? L'ombre des compagnies Air Zermatt et Air Glaciers plane dans les coulisses du débat. Depuis quelques temps, la rude concurrence que se livrent ces compagnies dessert la cause du sauvetage. Malgré un audit de l'inspecteur cantonal des finances, Air Zermatt a dénoncé le fonds cantonal de secours, destiné à rembourser les sauveteurs en cas de factures non payées. Air Glaciers a suivi plus tard. «Un retour de dix ans en arrière, dénonce le commandant Geiger. Ne

pouvant garantir le paiement des factures, donc de l'indemnisation des sauveteurs, la police n'autorise plus d'opération de recherche hélicoptérée sans le feu vert du commandant du secteur.» Secteurs d'intervention qui sont également remis en question par Air Glaciers. Tout projet de restructuration des sauvetages nécessite donc un examen approfondi des conséquences pratiques dans le terrain. Cet examen est encore à faire; c'est la tâche de la commission cantonale des secours en montagne, qui se doit de trouver un compromis entre les structures haut-valaisannes et celles du reste du canton.

Un réel débat politique

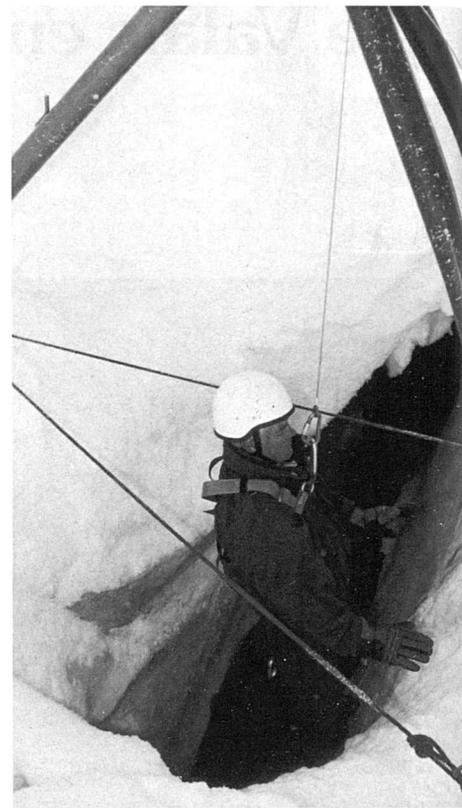
Avant de soumettre un tel bouleversement du sauvetage valaisan à la session d'automne du Grand Conseil, une commission d'étude mandatée par le Département de justice et police du canton du Valais doit encore examiner dans le détail les conséquences de cette restructuration de la police. Les responsabilités incombant au canton, aux communes, aux guides, aux spécialistes médecins du GRIMM² et à des associations comme le Club Alpin Suisse ou les conducteurs de chiens d'avalanche restent à préciser. Le flou juridique est tel qu'une nouvelle loi cantonale sur la coordination de tous les secours a dû être élaborée. Elle a passé de justesse la rampe des premiers débats par-devant le Grand Conseil en juin 1992, le Haut-Valais réclamant sa propre centrale d'intervention³. Suite à cette difficile gestation, les deuxièmes débats ont été repoussés de la session d'hiver 1994 probablement à celle d'automne. Occasion de revoir le financement des secours, comme le précise Raoul Lovisa, nouveau président du Grand Conseil: «La question de la restructuration des secours valaisans doit être reportée ailleurs que sur le seul poste au budget de la police. Le sauvetage profite en premier lieu aux milieux du tourisme et il faut envisager son financement sous cette perspective.» Une future loi sur le sauvetage dont la responsabilité incomberait au Département de la santé publique, une part de l'exécution au Département de justice et police et le financement au Département de l'économie publique? Le débat promet.

François Perraudin

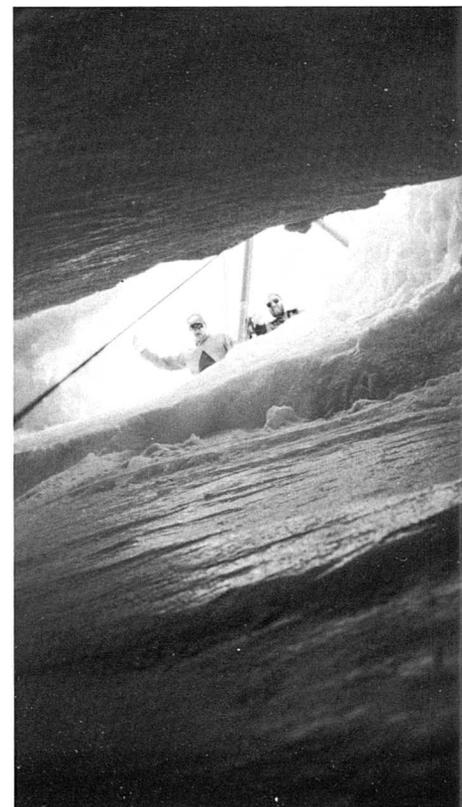
¹Garde aérienne suisse de sauvetage.

²Groupe romand d'intervention médicale en montagne.

³Ceci impliquerait l'engagement d'une quinzaine de collaborateurs, et 1,2 million de francs de frais annuels pour un investissement supérieur à deux millions de francs.



François Perraudin



François Perraudin

«Outdoor»,

mot d'ordre de l'été en matière d'offre touristique

Dans leur variété quasiment infinie, les activités de plein air connaissent de fort belles perspectives de croissance. De plus en plus diverse, versatile et exigeante, la clientèle des vallées alpines apprécie le cadre naturel, l'authenticité et les contacts vrais. En plus de souplesse, les prestataires du tourisme doivent faire preuve d'une identité forte et cohérente.

L'avenir est rose pour le plein air, si l'on en croit l'organisation mondiale des industries d'articles de sport: d'ici à l'an 2000, la randonnée et le trekking offrent les troisièmes meilleures perspectives de croissance, derrière le football et le basket-ball. Mais la marche n'est qu'une infime partie des multiples activités plus ou moins sportives qu'offre le plein air.

L'«outdoor», comme disent les fournisseurs de matériel de cette branche, a de multiples facettes. Les Japonais s'équipent pour des activités paramilitaires. Les Américains et les Canadiens emportent hache et fusil de chasse à bord de leur véhicule tout terrain, tant leurs espaces de «wilderness» sont vastes. Pour les Européens, le terme «outdoor» s'apparente plutôt à une mode sportive, à des tissus et des découpes que l'on porte décontracté aussi bien dans la rue qu'en

pleine nature. Les spécialistes estiment le volume annuel mondial du marché des fournitures de l'«outdoor» entre deux et trois milliards de francs. La demande en équipements de plus en plus spécifiques est devenue telle que l'on assiste à la naissance de revues et de foires spécialisées dans les seules activités de plein air. Il y a deux ans déjà, Chamonix lançait Cham, une foire spécifique aux sports de montagne. Du côté de l'Allemagne, pour se démarquer du commerce sportif classique regroupé lors des gigantesques foires de l'ISPO, Outdoor ouvrira ses nouvelles portes à Friedrichshafen en août prochain.

Le touriste: atypique par excellence!

Les études socioculturelles effectuées aussi bien en Suisse qu'en France l'attestent: fini le client type, consommateur docile d'une offre destinée au tourisme de masse. Le client moderne est autonome, curieux des choses de la vie des vallées alpines, critique quant à la sauvegarde des valeurs naturelles. Sportif, il n'est que très rarement animé d'un esprit de compétition, il veut simplement apprécier la nature dans toute sa diversité: alpinisme ou randonnée, voile ou planche à voile, vélo tout terrain ou course à pied, canyoning ou river

rafting, escalade ou parapente... voire même «Bungy Jumping» (saut à l'élastique du haut d'installations fixes). La personnalité du client type doit aussi pouvoir s'exprimer lors d'activités culturelles. Il apprécie de moins en moins les contraintes d'organisation avant et pendant le séjour. Bref, il veut du plaisir à sa façon, libre, indépendante et exigeante... atypique par excellence!

Hypernaturel et convivial

L'Office national suisse du tourisme (ONST) a voulu savoir ce que les Suisses recherchent lors de voyages dans leur propre pays. La qualité des sites occupe la première place au hit-parade de leurs motivations, suivie de la tranquillité du séjour, de l'équipement du logement, de la qualité de l'air, du bon état de l'environnement, de l'offre en chemins de promenades et de randonnées, de la facilité d'accès et, enfin, du rapport qualité-prix. Les possibilités de pratiquer d'autres sports ne viennent qu'ensuite. Il semble donc très important que les lieux de loisirs soient en harmonie avec le cadre naturel de la montagne. Les Français de leur côté insistent sur le besoin de chaleur dans les relations humaines. Il s'agit non seulement de rendre la culture montagnarde accessible aux hôtes, mais aussi de s'intéresser à la leur.



Diversité de l'offre et des goûts

Les prestataires touristiques se doivent d'adapter leur offre à cette demande à la fois exigeante et bigarrée. L'offre de l'ONST s'étale ainsi sur neuf brochures de forfaits estivaux : des sports à la méditation en passant par la marche individuelle ou collective, le cyclotourisme, les cures naturelles ou les séjours mêlant sport, culture, musique, danse ou arts appliqués. Trois traits sont particulièrement marquants dans l'évolution de la demande comme de l'offre touristique : la part toujours plus importante que prend la culture indigène, l'authenticité réclamée par les touristes et les exigences d'un service spécialisé de plus en plus performant. Les sociétés de développement ne suffisent plus à répondre à l'ensemble de la demande de manière professionnelle. Naissent donc des sociétés d'animation gérées par des managers du tourisme, des écoles d'alpinisme élargies ou des sociétés d'incoming. Paradoxe : souplesse et diversité doivent accompagner le professionnalisme de l'accueil. On doit pouvoir offrir une balade en vélo si

les conditions ne permettent pas de voler en parapente, faire visiter un musée ou une fromagerie en lieu et place des cours de tennis s'il pleut, le tout avec un degré de compétence qui requiert de véritables connaisseurs de toutes les choses de la montagne.

Aux stations de se profiler

Pour répondre au besoin de diversité et d'expression personnelle qu'éprouve leur clientèle, les stations doivent à leur tour laisser leur propre originalité s'exprimer. Communiquer sur leur différence, mettre en valeur une activité originale, une ambiance ou un élément du décor. Facile lorsque on a une forte personnalité, qui s'appuie sur un terroir authentique, mais guère de chance pour qui n'aurait pas de profil propre.

Il ne reste plus qu'à la faire connaître, cette identité... parmi mille autres; à communiquer ses efforts en faveur de la protection de l'environnement. Les produits du plaisir moderne sont certes difficiles à commercialiser, tant ils sont multiples et diversifiés. Les spécialistes avancent diverses clés : diffuser l'information pratique qui simplifie la vie du consommateur, offrir tou-

tes les prestations en un seul forfait, ouvrir les activités spécifiques aux non-initiés, c'est à dire offrir un encadrement de plus en plus psychologue et compétent. Médiatiser le risque sportif, l'alpinisme, l'escalade ou le parapente, sans en cacher les risques, car la clientèle n'est pas dupe. Vulgariser les offres artisanales sans tomber dans un folklore artificiel. Et rester souple, souple, souple! Aux stations de se montrer conviviales et de communiquer sur leur différence. Telle semble être la clé de la promotion touristique d'aujourd'hui.

François Perraudin

Documentation: ONST et COFREMCA

Qui offre quoi?

Le 120, téléphone de l'évasion

Au numéro de téléphone 120, l'ONST émet des conseils et suggestions pour organiser excursions et balades dans le plus bref délai. Les informations diffusées 24 h sur 24 vont des coutumes populaires aux fêtes, expositions et randonnées guidées, sans oublier les offres spéciales des compagnies de transport. Le 120 est actualisé chaque lundi, mercredi et vendredi jusqu'à fin novembre.



Alice Zuber



Oswald Ruppen

La Matta

Obsession de la quête et nécessité de l'inachèvement

Nouveau ton, nouveaux rythmes, récit fragmenté, dilaté dans un présent de longue durée, le dernier roman d'Adrien Pasquali tranche sur les précédents. On y retrouve pourtant des thèmes familiers à l'auteur, ne serait-ce que le paysage italien où se déroule l'action.

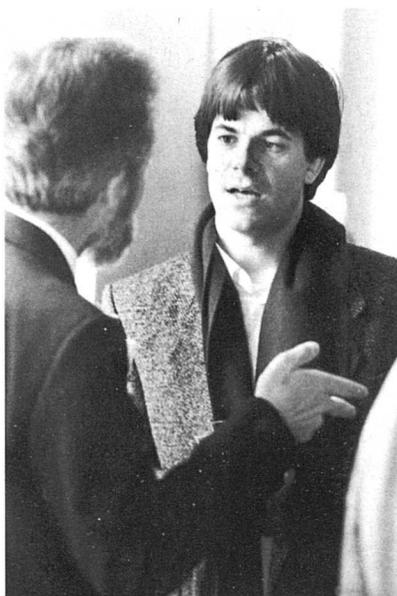
Le narrateur revient dans le village où, enfant, il a vécu l'été d'une étrange rencontre: celle de la Matta, la folle adolescente «retirée hors d'elle-même» à la suite d'un deuil amoureux inaccompli. Tandis que son père restaure la fresque du village (dont l'iconographie renvoie justement au Père et au Fils du texte sacré), l'enfant, accompagné d'une camarade, passe ses journées à flâner et suivre la Matta dans ses étranges parcours.

Pourquoi le narrateur revient-il dans ce village de pêcheurs, de nombreuses années plus tard? Que cherche-t-il? A revenir sur un nœud de sa trajectoire semble-t-il, à «résoudre une énigme ancienne, discrète mais impérieuse, qui dicte depuis si longtemps certains choix de son existence».

Le voilà qui récapitule et prend des notes: son calepin où sans cesse il «rature la phrase» donne ainsi le modèle de la reconstitution fragmentée qu'est le récit.

Ce voyageur indolent, sensible aux décors changeants, cet enquêteur pressé de renouer avec un lieu prenait déjà corps dans les précédents livres de Pasquali. Je pense surtout au *Veilleur de Paris* (Zoé, 1990) où les thèmes de la migration (Italie/France) et de l'énigme ancienne régissaient déjà l'ensemble d'une intrigue où la relation père/fils apparaissait comme centrale.

Dans *La Matta*, la quête d'un moment d'enfance et l'enquête sur la mort mystérieuse de la folle adolescente font surgir plusieurs figures comme des émanations d'une même obsession. Le «navi-



Oswald Ruppen

gant débarqué» d'abord, jeune villageois engagé dans le service sur de luxueux navires, affublé alors de costumes ainsi que de la supériorité que s'accordent parfois les êtres indispensables, puis débarqué en fin de carrière dans son village. Du passage d'un milieu à l'autre, du choc des souvenirs et des identités, le «navigant», privé de son ancienne «splendeur maritime», se trouve déphasé. Et il rejoue sans cesse devant ses proches les scènes du navire, invariablement, avec une raideur maniaque. Définitivement, il demeure hors des mondes communs aux autres. La Matta ensuite, personnage à l'identité également décalée, qu'on devine recroquevillée sur un lieu détruit de sa vie. Enfin, ultime figure du même genre: un homme parcourant le village en répétant sans cesse le rituel d'attente d'un autobus dont la ligne n'existe plus.

Avec ces ombres perdues dans le fantôme d'une relation défaite, le narrateur-détective, enquêteur public au service d'une obsession privée, partage de nombreux points

communs. Cependant, contrairement au garçon de service relégué, à l'amoureuse éconduite ou à l'homme de l'autobus, l'indétermination de l'origine et du but, la perte des repères anciens, le déracinement ne sont pas vécus comme une perte à réparer rituellement ou un égarement à contenir, mais comme un donné non maîtrisable et d'avance accepté. La clef de cette attitude d'abandon à l'énigme semble se livrer dans un bref passage du récit, le seul narré par le «je» actuel du narrateur: ce «je» renonce à rendre compte de «l'éblouissement originaire qui oriente son itinéraire, que ce soit par le biais silencieux de la «commémoration» ou par une bavarde «élucidation». C'est de ce renoncement au rituel commémoratif (qui risquerait l'emphase) et au discours explicatif (qui assignerait un sens définitif à ce passé) que le récit tire sa forme: narration monocorde, fragmentée, enfouie dans des épisodes quotidiens, patiente à faire émerger des scènes que le lecteur devra recomposer de lui-même.

Ici encore, comme souvent chez Pasquali, l'intrigue elle-même est le lieu d'une réflexion *en acte* sur le langage. Dans *La Matta* elle est mieux intégrée que jamais à l'économie du récit, pouvant passer parfaitement inaperçue (je pense à la discrétion du travail ironique sur les formules toutes faites, aux entrelacs de voix dans le discours indirect libre, au jeu sur les temps verbaux, à la variabilité des points de vue narratifs).

De par sa prédilection pour l'inachevé, le fragmenté, pour les itinéraires ignorant le «sens interdit», *La Matta* atteint à un subtil équilibre entre la tension du roman policier et le parcours du récit poétique.

Jérôme Meizoz

Adrien Pasquali, *La Matta*, Editions Zoé, Genève, 1994.

Votre spécialiste

TENDANCE TRADITION

46 b. av. de la Gare CH-1920 MARTIGNY
Tél. 026/ 22 41 71



Lumières de style et contemporain
Confection d'abat-jour-Articles cadeaux
Petit mobilier et objets de décoration
Lits laiton et accessoires

STYLE-DESIGN

VERONIQUE VON MOOS - FAISANT

*Votre spécialiste en luminaires... Tous styles, toutes tendances actuelles...
Plus de 3000 articles à votre disposition*

Livraison à choix, sans engagement - Non-stop: 9 h à 18 h 30



65 ans d'expérience...
et toujours à la pointe du progrès...

COLOMBARA SA
GYPSERIE - PEINTURE - PAPIERS PEINTS
MONTHEY 025-71 29 96



**GAY FRÈRES
MONTHEY SA**

1871 CHOËX

Constructions en bois
Chalets en madriers
Transformations

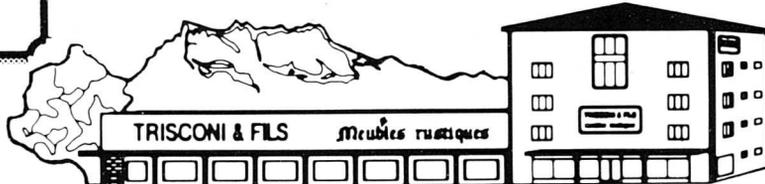
Téléphone 025/71 24 58

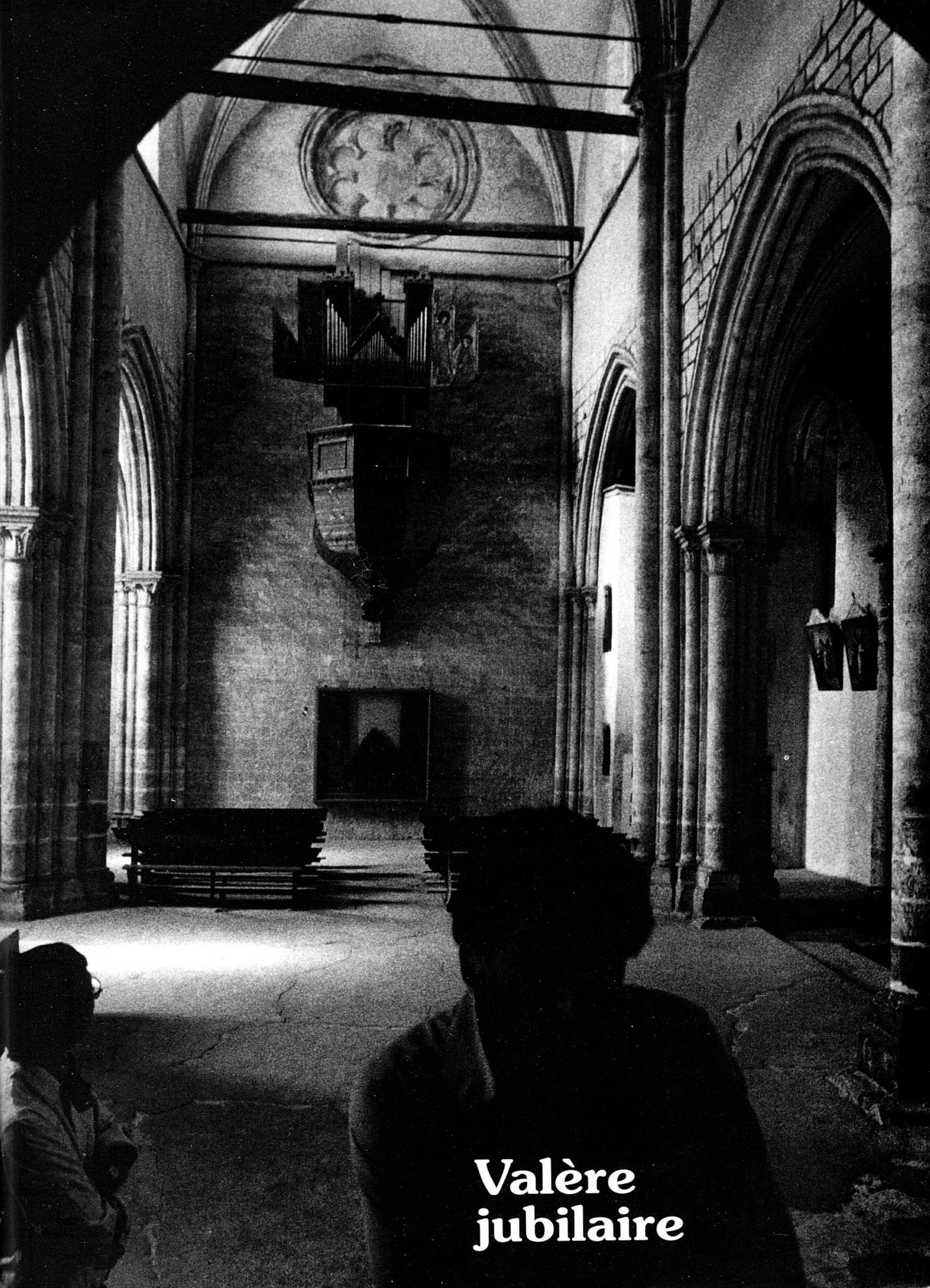
Téléfax 025/71 97 78

Les Meubles
Trisconi & Fils
A MONTHEY

7 étages
d'exposition

LEADER SUISSE
DES MEUBLES RUSTIQUES





**Valère
jubilaire**

Chaque été, le calendrier culturel valaisan signale une dizaine de concerts placés sous une étiquette unique au monde: celle de l'orgue ancien et de la musique ancienne. Ce 25^e Festival de Valère mérite une mention spéciale, pour son originalité, pour sa qualité, et surtout pour le dynamisme discret dont il est le fruit.

Naissance d'un festival

Au départ, un homme: Maurice Wenger. Il est enfant de Valère, puisqu'il a succédé à son oncle – lui-même successeur de son père – comme gardien de ce haut lieu de la prière, de l'histoire et de la musique. Prenant conscience du caractère exceptionnel de cet instrument – on a presque envie d'écrire: de son instrument... – Maurice Wenger sut attirer l'attention de quelques spécialistes, qui découvrirent à Valère un orgue d'une grande valeur, remarquablement conservé, même s'il exigeait quelques travaux de restauration. Après un certain nombre de concerts isolés, que les amateurs de musique venaient écouter comme une curiosité, Maurice Wenger créa un festival régulier. Chaque année, le samedi à 16 heures, durant les mois de juillet et d'août (en empiétant même parfois sur le début de septembre), un organiste de renom vient faire chanter le vénérable instrument, offrant à chaque fois aux mélomanes la découverte d'un répertoire peu connu, ou une interprétation renouvelée par d'étranges sonorités. L'humour trouve parfois sa place dans ce programme. Je me rappelle une «composition» dans laquelle Guy Bovet joua... sans utiliser un seul tuyau: le cliquetis des touches et de la transmission mécanique fut, durant quelques minutes, la seule musique, et ce fut un excellent moment! Désormais, Maurice Wenger n'a guère de peine à trouver des interprètes: des organistes du monde entier souhaitent jouer à Valère, car cela constitue pour eux une expérience mémorable. Et les anciens interprètes conservent ce bon virus et reviennent volontiers, comme Janos Sebestyén qui, de Budapest, sera cette année à Valère pour la quatrième fois. Si Maurice Wenger a bâti seul ce festival, aidé uniquement par son épouse, ses enfants et quelques



Oswald Ruppen

amis, il a créé petit à petit un noyau de collaboration et de soutien. Admirant son travail, diverses personnes lui ont apporté quelques parrainages, de l'Etat, de la Ville de Sion, de l'une ou l'autre banque. Ainsi, grâce à beaucoup de bénévoles, grâce aux exigences modestes des artistes qui se produisent, le festival a connu un essor progressif et, grâce à lui, musicologues et mélomanes peuvent faire à Valère des découvertes absolument uniques. Quelques disques ont contribué à faire connaître l'orgue ancien – le prochain disque compact sortira cet été – dans le monde entier. On est seulement étonné de constater que de nombreux Valaisans avouent ne jamais être montés à Valère pour l'écouter dans son cadre. Sans doute ont-ils peur d'affronter le chemin pierreux sous le soleil de juillet...

Un instrument unique

Mais qu'est-ce donc qui assure le succès de ce festival? C'est d'abord le caractère unique de l'instrument, car c'est le seul orgue aussi ancien qui soit encore jouable, puisque les spécialistes le font remonter à 1390. Trois jeux¹ sont d'origine, et cinq ont été rajoutés au XVII^e siècle par un facteur d'orgue soleurois, Christopher Aeby. L'orgue subit ensuite diverses transformations qui n'altèrent pas ses caractères, en particulier l'installation d'un moteur pour la soufflerie: jusqu'alors, il fallait actionner manuellement un imposant soufflet, pour alimenter l'instrument en air.

On possède peu de documents à son sujet et sa provenance reste obscure. Quoi qu'il en soit, l'orgue est là, bien portant, et bien porté, pourrait-on dire, dans son élégante carène accrochée au mur occidental de la basilique.

S'il est beau à écouter, l'orgue de Valère est aussi beau à voir. En plus de sa carène, on admire ses superbes volets peints une trentaine d'années plus tard.

Quel avenir?

Les anniversaires nous rappellent le passé. Mais ils sont aussi de bonnes occasions pour formuler des vœux. Que souhaiter à Maurice Wenger et à l'orgue de Valère? Que ce festival continue sur sa lancée et réjouisse longtemps encore de nombreux mélomanes. Certes, l'église est déjà pleine presque chaque samedi. Mais, si le public s'accroît, si les Valaisans, surtout, se décident à s'y intéresser, on peut rêver d'un festival prolongé, par exemple en octobre, ce mois si merveilleux dans l'enceinte paisible de Valère. Mais on peut aussi rêver d'une autre ouverture, celle qui pourrait lui apporter un jumelage avec un autre festival d'orgue. Grâce aux artistes qui, comme les abeilles, viennent butiner d'un clavier à l'autre, des liens se sont tissés entre Valère et d'autres lieux, notamment en Europe centrale et en Italie. Il ne semblerait pas difficile de donner à ces relations un caractère plus régulier, par des échanges et des jumelages.

Pour une ville à vocation touristique comme c'est le cas de Sion, un jumelage est souvent une source précieuse d'échanges culturels et scolaires, qui permettent d'ouvrir nos horizons souvent trop étroits. Sans aller jusqu'au rêve où Dominique de Rivaz et Pierre Champion imaginèrent, dans un superbe petit film, l'orgue de Valère transformant ses tuyaux en fusées pour s'envoler dans les espaces sidéraux, on peut bien concevoir que Valère vienne ajouter, par quelques jumelages de qualité, de nouvelles étoiles au drapeau valaisan...

Michel Veuthey

¹On appelle «jeu» un ensemble de tuyaux permettant de jouer avec un timbre donné. A chaque note – il y a en a 12 par octave – correspond un tuyau, la hauteur du son étant conditionnée par la longueur du tuyau.

Festival Tibor Varga 1994



Oswald Ruppen

A feuilleter le programme 1994 du Festival Tibor Varga, une surprise attend le mélomane – une bonne surprise: le nombre et la qualité des concerts consacrés à la musique ancienne. Encouragés sans doute par les beaux succès remportés par leurs tentatives de l'année passée, les organisateurs du Festival ont réussi à mettre à leur programme pour cet été quelques-uns des solistes et des ensembles de musique ancienne les plus en vue au niveau international. Excusez du

peu: Jean-Claude Malgoire et La Grande Ecurie et la Chambre du Roy, qui accompagneront le célèbre contreténor anglais James Bowman (Sion, église des Jésuites, 15 juillet); la soprano catalane Montserrat Figueras, avec l'ensemble Hesperion XX dirigé par Jordi Savall (Fondation Gianadda, 22 juillet); Christopher Hogwood et son orchestre The Academy of Ancient Music (Sion, salle de la Matze, 10 août); The Gabrieli Consort (Cathédrale de Sion, 19

août), dans un programme consacré à Josquin des Prés, Lassus et Victoria; enfin, la mezzo-soprano Guillaumette Laurens et l'ensemble Il Giardino Armonico, qui interpréteront Purcell, Haendel et Vivaldi (Monthey, Théâtre du Crochetan, 8 septembre). Il y a là quelques-uns des plus grands noms actuels de la musique ancienne, dont une bonne partie sans doute se rend en Valais pour la première fois. Nous ne pouvons que nous en réjouir, et souhaiter que le public valaisan

sache apprécier à sa juste valeur une offre d'une telle originalité; gageons qu'il ne sera pas le seul: car à vrai dire, plus d'un mélomane (et je suis du nombre) est prêt à faire un détour d'une certaine importance, sur la route de ses vacances, pour profiter de ce qui – dans l'état actuel des choses – se voit à Paris, à Londres, à Aix-en-Provence bien plus souvent qu'à Monthey ou à Martigny.

Mais la musique ancienne n'est pas la seule à retenir notre attention dans cette programmation. Quelques vedettes du grand répertoire nous feront également l'honneur de leur présence: Teresa Berganza (Fondation Gianadda, 30 juillet), qui, outre les inévitables chansons

espagnoles, nous fera encore entendre de non moins inévitables airs d'opéras (de Rossini notamment); le foudroyant pianiste russe Mikhaïl Rudy, dans le premier concerto de Tchaïkovsky – autre «must» (Viège, Théâtre de la Poste, 2 septembre); Bruno Leonardo Gelber enfin, pianiste non moins célèbre, qui jouera le deuxième concerto de Beethoven, accompagné par maître Varga à la tête de l'Orchestre du Festival; au même programme figurent également l'ouverture de Coriolan et la troisième symphonie de Beethoven (Sion, salle de la Matze, 13 septembre). Toujours dans la rubrique des «stars» internationales, signalons le concert du Chœur de



Chambre de Moscou et de la Camerata de Saint-Pétersbourg (Cathédrale de Sion, 2 août), avec notamment au programme le *Stabat mater* de Pergolèse et le *Gloria* de Vivaldi.

Il resterait bien des choses à dire; je me contenterai pour conclure de relever deux rendez-vous très importants. Tout d'abord le Concert Choir de Hong Kong, que je ne connais pas, mais qui, en plus de la Messe en do majeur (op. 86) de Beethoven, nous donnera à entendre une œuvre très rarement jouée (et c'est fort dommage): la Messe dite «du *Freischutz*» de Carl Maria von Weber (Cathédrale de Sion, 5 septembre). Plus original encore, le spectacle en plein air

proposé du 26 au 28 juillet, sur la place de la Majorie à Sion: l'Orchestre du Festival, le Chœur Novantiqua sous la direction de Bernard Héritier, de même que plusieurs comédiens, collaboreront à la représentation de l'opéra comique *L'Arlésienne* de Bizet. Œuvre pleine de soleil et de verve méridionale, qu'il doit être délicieux d'entendre au pied des vénérables châteaux, par une belle nuit d'été comme le Valais sait en offrir. Espérons seulement que le chœur et son chef sauront sortir de leur réserve habituelle, et surmonter l'attitude froide et compassée qui nous avait tant déçus dans leur interprétation de la Messe en si mineur, en décembre de l'année

passée. Nous savons qu'ils peuvent très bien chanter. Mais si seulement nous pouvions voir qu'ils y prennent du plaisir!

Signalons enfin que le Concours international de violon se déroulera dès le 6 août, et que le concert final aura lieu le 16 août, à la salle de la Matze; le lauréat sera accompagné par l'Orchestre de la Suisse romande, sous la direction de Laurent Gay.

A tous, bon été et bon festival!

Vincent Arlettaz



La Rizière

Qu'a donc vécu Zoé l'étudiante entre le début du roman et sa conclusion? Le premier et le dernier chapitre, d'une écriture remarquable, reprennent les mêmes thèmes et les mêmes personnages, dans le décor des étangs de Bonfol. Le cercle se referme sur un mûrissement affectif pour l'héroïne, et sur une impression de rêve pour le lecteur. Est-il possible qu'existent encore, si près de nous, ces femmes domaniales, leur monde clos, et tous ces êtres marqués par la rizière?

Zoé, étudiante à Genève, passe ses dimanches à cultiver le deuil de son père, qui l'emmenait fillette dans les étangs de Bonfol voir les oiseaux. La cohabitation avec des copains-amants ne peut combler ce manque affectif; les fins de semaine auprès d'une mère abusive ne seraient qu'une attente polie du lundi, s'il n'y avait pas l'échappée solitaire vers les étangs. C'est encore là que Zoé se ressource à la fin du roman. Elle fuit une mère indifférente, rejoint le disparu et fait pour lui le bilan de la parenthèse vécue en Lombardie: «J'ai fait un voyage, j'ai vu des oiseaux d'ailleurs, un fleuve et des rizières. Et j'ai rencontré des femmes. Elles m'ont aidée à grandir un peu.»

Par ordre décroissant d'importance: des femmes, la rizière, les oiseaux! Oiseaux migrateurs dans la réserve au bord de la Sesia. Et, par analogie, les deux garçons rencontrés, aussi nécessaires au mûrissement de Zoé qu'épisodiques dans sa vie. Fulvio l'insaisissable, qui craint d'être piégé, et Pino le rapace guettant la moindre faiblesse des proies désirées. Ajou-



Photo Roberto Ackermann

tons à ces mâles paradeurs le maître du domaine de la Guarniera. Ses foudrades serviront d'arrière-plan aux femmes, mainteneuses du clan et des terres.

La rizière, les femmes. Zoé les découvrira inséparables. A commencer par les saisonnières du temps des marquis, une féodalité maintenue jusqu'au début de notre siècle. La Guarniera a vu se succéder tous les modes d'exploitation; elle a passé du châtelain endetté au métayer. Mais la race des fermiers amoureux de la rizière n'a plus d'héritier aujourd'hui. Donna, Paulina luttent chacune à leur façon. Paulina conserve un manuscrit pour que subsiste l'histoire des mondines. Donna paie les dettes de Fulvio pour le garder au domaine.

La solidarité des deux femmes, leur courage vital vont influencer Zoé. Et leur saine réaction devant l'amour physique créeront autour de la désemparée un climat de complicité bienvenue.

Aux aventures vécues par Zoé, aux souvenirs de jeunesse des femmes de la Guarniera s'ajoutent des pages de documentation sociale sur les ouvrières des rizières vers 1900. La figure de l'une d'entre elles, la Rossa, martyre laïque qui tenta d'améliorer le sort de ce pauvre bétail humain, mérite bien qu'on s'attarde à la seconde lecture sur cet événement historique et cette femme courageuse.

Gaby Zryd

CROISÉE DE CHEMINS



Les jours-sans de Monsieur Cauchemer

Pour ceux qui voguent sur le flot ininterrompu du temps, la semaine compte sept jours: pas pour Monsieur Cauchemer, qu'il ne faut pas pour autant ranger parmi les pessimistes ou les inconséquents. Les impératifs du calendrier n'ont simplement pas prise sur lui: celui qui navigue en haute mer n'a pas conscience de l'écoulement des eaux, il vit plutôt sur l'entraînement, la rencontre et le tourbillon de courants marins. Si pour la plupart le dimanche est jour de repos, pour Monsieur Cauchemer, ce jour peut arriver n'importe quand; imprévisible mais régulier, il n'est jamais un jour d'inactivité, bien au contraire. Monsieur Cauchemer sait que ce jour est arrivé quand, à un moment ou un autre, il s'entend murmurer avec ferveur: «C'est pas mon jour!»

Laisser tomber sa tartine sur le côté beurré ne suffit pas à donner au jour à peine entamé la valeur d'un jour-sans. Non, celui-ci peut débuter comme à l'ordinaire, avec ciel radieux, chant d'oiseaux à la fenêtre et amabilité du voisinage, voire tout l'attirail des meilleurs auspices permettant d'entrevoir une journée réussie. Mais il est vrai qu'un premier dérapage anodin met le jour dans des dispositions contrariantes: le pain manqué dans le placard, la date de consommation du lait est dépassée, des champignons de pourriture fleurissent à la surface du pot de confiture. Toutefois, par quel enchaînement autoritaire, un oubli négligeable, une maladresse inoffensive entraînent-ils à leur suite une somme de contretemps, d'imprévus, de retards dont le catalogue effraierait le plus inconditionnel partisan de la stabilité du globe terrestre sur l'axe incliné des pôles? C'est là un mystère qu'une observation scrupuleuse n'a encore pas pu résoudre.

Il faut noter que les désagréments de portée générale claironnés par anticipation ne sont d'aucune incidence sur le cours d'un tel jour-sans. Ainsi Monsieur Cauchemer contemple-t-il, avec cette rare et incomparable sérénité qui le caractérise, un bulletin météo pessimiste, un préavis de grève dans les transports publics, une hausse prévue des tarifs téléphoniques; il pourra même leur apporter son assentiment tacite, voire sa contribution personnelle et donc paradoxale, lorsqu'il décidera de sortir sans parapluie pour conjurer l'annonce d'un violent orage. Mais un geste maladroit peut donner prise à une hostilité d'abord discrète et diffuse, puis généralisée à son endroit, hostilité des choses, des hommes et, il faut bien le dire, du monde même.

Un jour-sans demeure indéfinissable jusqu'à ce que Monsieur Cauchemer décrète, dans

un élan de sérénité résignée: «C'est pas mon jour!» Cela commence par le constat de l'eau courante coupée dans son immeuble, sans qu'aucun préavis n'ait permis aux colocataires de faire quelque réserve. Se raser matin avec de l'eau minérale bouillie requiert une certaine dose de bonne humeur, mais c'est là chose faisable; par contre, le robinet laissé ouvert et oublié inonde la salle de bain, une fois l'eau revenue, ce qui ne peut manquer d'arriver pendant que Monsieur Cauchemer s'abandonne aux délices de sa promenade quotidienne.

Dans ces conditions, Monsieur Cauchemer ne revêt pas un déguisement de bouc émissaire; il ne subit aucun acharnement cathartique de contrariétés universelles. Il n'est pas non plus comparable à ce coureur qui, ratant son départ, en est toujours à vouloir se replacer dans la course. Il est plutôt ce sauteur de haies qui se tromperait de pied d'appui, son piétinement boiteux et claudiquant face à l'obstacle lui imposant dès lors une allure cloche-pédestre sur tout le parcours: s'il termine la course péniblement, il va sans dire qu'il n'est pas classé.

Manquant de cigarettes et pris d'un tremblement d'impatience, Monsieur Cauchemer veut se rendre au tabac du coin, mais il brise les lacets de ses chaussures. Désirant écrire à son ami Monsieur Songe pour se calmer, il constate que le stylo fuit, et l'encre tache l'extrémité de ses doigts et le poignet droit de sa chemise. Devant se rendre à la poste dans ses chaussures sans lacet, Monsieur Cauchemer marche dans une crotte de chien, l'attente au guichet est longue et pénible, les voisins incommodés par une odeur suspecte d'origine inconnue multipliant les gestes d'agacement à l'endroit des autres clients et des employés qui n'en demandent pas tant pour se montrer franchement désagréables. Rater ensuite l'autobus pour se rendre au cinéma n'est que péripétie ordinaire si, après une nouvelle attente, Monsieur Cauchemer ne voyait le panneau «complet» orner la devanture du guichet; à ce moment, il constate que la cigarette d'un malpropre a laissé un trou bien visible et tout fumant encore («Oh! pardon Monsieur, j'espère que ce n'est pas trop grave... – Mais voyons, mais pensez donc... mais c'est de ma faute aussi.») sur la manche gauche de son imperméable fraîchement retiré de chez le teinturier.

Dans ces conditions, faire ses courses au supermarché tient de la sinécure insupportable, ou presque. Et c'est la même petite dame qui grommelle contre la lenteur de la caissière et vérifie ensuite chaque achat sur

le ticket, estimant qu'il doit y avoir une erreur dans le total, puis veut échanger une boîte de petits pois contre les deux boîtes vendues à un prix promotionnel, et continue à manifester sa solide présence dans ce bas monde du commerce par l'exigence d'un sac en plastique gratuit, alors que la caissière lui réclame un franc. L'impassibilité de Monsieur Cauchemer en la circonstance n'a d'égal que celle dont il fait preuve plus tard en préparant son dîner. L'oignon mis à brunir atteint sa parfaite transparence lorsqu'il y ajoute le riz pour son risotto gourmand; c'est alors qu'on sonne à sa porte et qu'un bavard inébranlable le retient un temps indéfini avec un sondage d'opinion sur la capacité du gouvernement à gérer les affaires de ce monde, la gestion de l'au-delà ne faisant plus recette auprès de la presse qui commandite, pour les commenter avec démesure et entrain, ces sortes de coupes acharnées dans la conscience d'une nation. Son risotto trop cuit, tout tremblant d'émotion, un sourire effilé aux lèvres, Monsieur Cauchemer se couche; un bouton de sa veste de pyjama roule sur le tapis, l'ampoule de sa lampe de chevet saute; il tord une branche de ses lunettes en se cognant contre l'armoire, mais à ce point de la journée, la pente résolue des événements est inébranlable: dans un sursaut de résistance, et même s'il aime à observer les gouttes de mercure jouer sur le tissu de ses draps, Monsieur Cauchemer se refuse à prendre sa température de crainte de casser son thermomètre. Il prononce alors comme une prière de bambin; il prononce alors la formule: «C'est pas mon jour!», où se recueillent patience et acceptation, une certaine dose de confiance aussi en des lendemains qui, s'ils ne seront pas forcément chantants, seront assurément moins désordonnés ou chaotiques. Telle peut se résumer une grande part de la philosophie de Monsieur Cauchemer: la grandeur d'une personne se mesure à sa capacité à laisser l'ordre (et donc le désordre aussi) du monde suivre son cours, sans intervention individuelle extérieure et intempestive, sans courir le risque d'ajouter un tracés intime au mauvais fonctionnement généralisé et momentané dont Monsieur Cauchemer serait, et lui seul, la cible ou le lieu de convergence. Aussi légitime soit-elle, nulle protestation de bon sens ne rachète la solidarité universelle et muette qui sommeille en Monsieur Cauchemer: «Ce n'est pas mon jour!», mais demain est un autre jour. Sur ce, il s'endort.





La pulsatille de Haller

Confinée dans son domaine alpin, souvent à l'écart des parcours touristiques, cette Renonculacée n'attire pas les foules; peu de promeneurs l'ont aperçue ou remarquée, encore moins sont ceux qui l'ont reconnue et différenciée des autres semblables. De celles-ci, elle se distingue pourtant par ses feuilles se développant après la floraison et fortement velues et soyeuses, même à maturité. La pulsatille de Haller (*Pulsatilla halleri* (All.) Willd.) a été dédiée à l'illustre naturaliste suisse Albrecht von Haller (1708-1777), qui fut longtemps directeur des Salines de Bex et qui contribua considérablement à la connaissance de la flore valaisanne. L'espèce est endémique dans les Alpes sud-occidentales avec des stations disjointes qui vont des Préalpes de Grasse au Mont-Rose. Elle affectionne les pelouses ensoleillées de l'horizon subalpin et alpin jusqu'aux environs de 3000 m. La floraison s'espace de mai à juillet suivant l'altitude. En Suisse, sa présence est ponctuelle et se limite uniquement au Valais, dans les hautes vallées de la Viège (Zermatt et Saas). Encore une ambassadrice aux senteurs du Midi qui chevauche la haute barrière des Alpes pour nous dévoiler son charme et nous faire admirer la délicatesse de ses corolles rose violacées. *Pulsatilla*, nom ancien, dérivé du latin *pulsare* – pousser, agiter – probablement à cause des arêtes plumeuses des graines qui s'agitent à la moindre brise – d'où le nom vulgaire d'herbe aux vents, mais aussi en raison des troubles cardiaques que produit cette plante, qui, précisons-le, est très toxique et contient des principes rubéfiants. La pulsatille se différencie de l'anémone par ses styles (fruits) qui se prolongent en une longue arête plumeuse.



Texte et photo Egidio Anchisi
Jardin botanique de Champex

Calendrier culturel et récréatif du Valais

Walliser Monatskalender

Publié par 13 ETOILES avec la collaboration du Conseil valaisan de la culture
Mitgeteilt von 13 ETOILES in Zusammenarbeit mit dem Walliser Kulturrat

Rencontres - Divers

Tagungen - Verschiedenes

MÜNSTER

Gemeindesaal
Diavortrag
Impressionen
aus dem Wallis
21. und 28. Juni, 20.15 Uhr

ALETSCHE

Wanderungswochen
26. Juni - 2. Juli

ERNEN

Auf dem Dorfplatz
Unterhaltungsabend
24. Juni, 20 Uhr

SAAS FEE

Fronleichnam Prozession
2. Juni

SAAS ALMAGELL

Turnhalle
Land und Leute des Saastales
Tonbildschau von Franz Eyer
21. Juni, 20.30 Uhr

Eine Rundreise durchs Wallis
Tonbildschau von Reinhard Walter
28. Juni, 20.30 Uhr

SAAS GRUND

Kulturzentrum
Land und Leute des Saastales
Tonbildschau von Franz Eyer
16. und 30. Juni, 20.30 Uhr

Eine Rundreise durchs Wallis
Tonbildschau von Reinhard Walter
23. Juni, 20.30 Uhr

SIERRE

**11^e festival international
de la bande dessinée, 9 - 12 juin**

24 heures de la trottinette
11 - 12 juin

Devant l'office du tourisme
**A la découverte des quartiers
de Sierre**
28 juin, départ 14 h

CRANS

Ouverture du Bisse du Roh
15 et 18 juin

NENDAZ

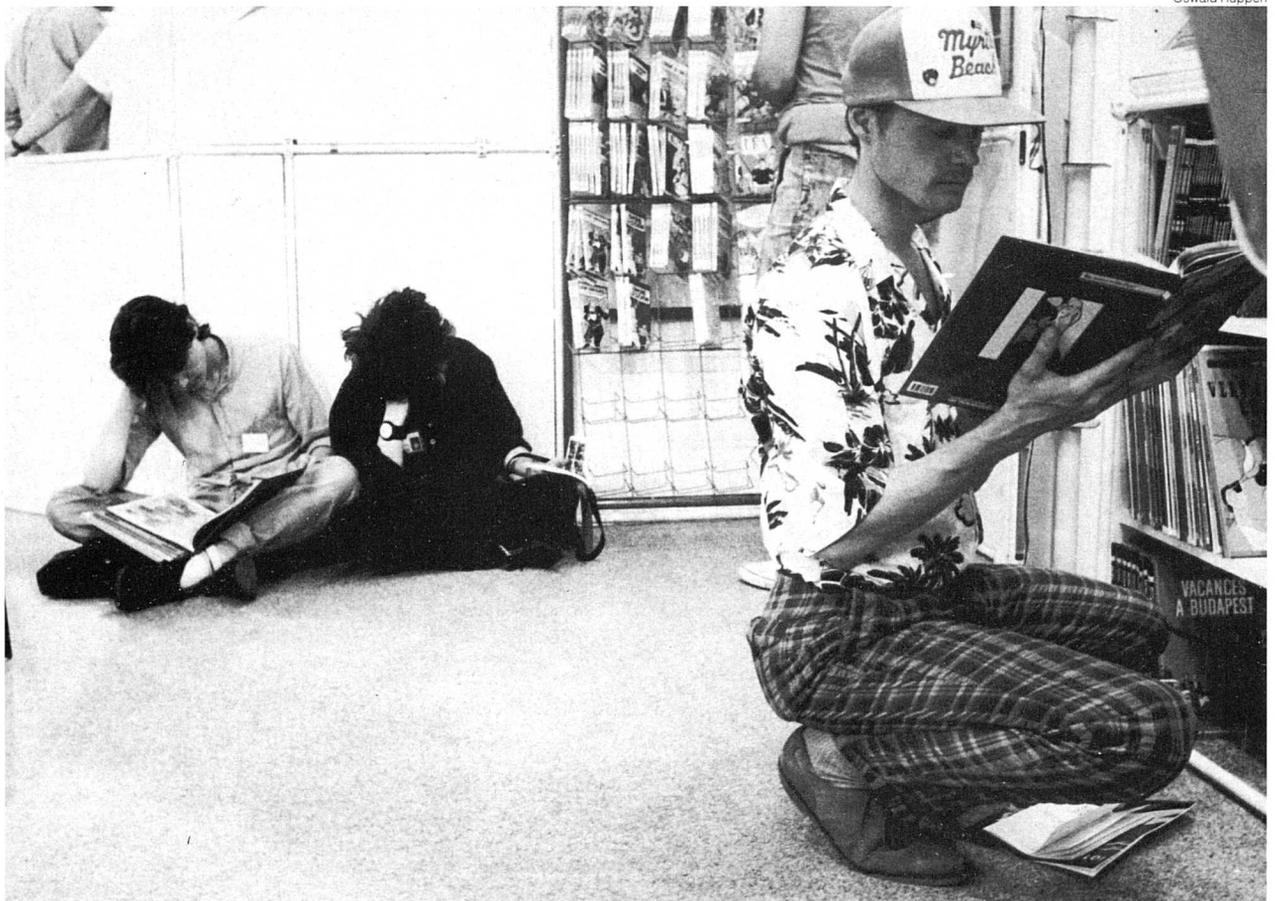
Place de la télécabine
**Exposition
de voitures anciennes**
17 - 19 juin

MARTIGNY

Centre de loisirs des Vorziers
**Rencontre Afrique noire avec
Paco Ye Addama et Macire Cylla**
Voix et percussions
11 juin

**Rencontre andalouse avec José
Torres et la guitare**
18 juin

Oswald Ruppen





Gottfried Tritten

Expositions Ausstellungen

NATERS

Kunsthhaus zur Linde
**Gedenkausstellung zum
25. Todestag**
Bis 12. August

BRIG

Galerie Klubschule Migros
Fotografien von Hermann Geiger
Bis 7. Juli

VISP

Galerie zur Schützenlaube
Franz-Marion Kälin
Bis 19. Juni

SIERRE

Forum d'art contemporain
Matteo Emery
Peintures
Jusqu'au 7 août
Hôtel de Ville
Léonard Burger
Peintures
24 juin - 22 juillet

Galerie des Abattoirs
Miguel Gregori
Peintures
Jusqu'au 5 juin

Hôpital
Olivier Bapst
Peintures
Jusqu'au 30 juin

Galerie Ecole des Buissonnets
Pluriels
Photos

VENTHÔNE

Château
Claire Koenig
Peintures
3 - 26 juin

MISSION/ANNIVIERS

Galerie Cholaïc
**André Margairaz et
Marcel Maurice Blanc**
Huiles et pastels
Jusqu'au 21 juin

Charles Egli
25 juin - 9 août

VERCORIN
Centre Fontany
Manuscript de Vercorin
19 juin - 31 juillet

SION

Galerie de la Grenette
Gilbert Vogt
Photographies
Jusqu'au 5 juin

Galerie de la Treille
Panoram'art
Jeanne Musale
Giuliana Tuveri
Véronique Santini
Huiles, aquarelles, gravures,
sculptures pop, papiers d'herbes
gravés

Galerie de l'Ecole-club Migros
Rosita Bonvin
Macramé
Jusqu'au 24 juin

Musée cantonal
d'histoire naturelle
**Les minéraux, nouvelle
présentation**
Ma - di, 14 - 18 h

Musée cantonal
des beaux-arts
Arsenal de Pratifiori
Raphaël Ritz
20 mai - 17 août

Musée cantonal
des beaux-arts
Antithèses
Aspects des collections du musée
Jusqu'à fin 1994

Galerie Beaux-Arts
Christine Zwicky
Peintures
Jusqu'au 22 juin

SION

Galerie Grande-Fontaine

Donatienne Thétaz

Peintures

Patrick Meister

Sculptures

Jusqu'au 18 juin

SAXON

Galerie Danièle Bovier

Brigitte Raboud

Pastels

10 juin - 3 juillet

Cécile Gross

Peintures

Jusqu'au 5 juin

MARTIGNY

Fondation Pierre Gianadda

Rodin

Dessins et

aquarelles

Jusqu'au 12 juin

De Matisse à Picasso

Collection Jacques et

Natasha Gelman

Dès le 18 juin

Le Manoir de la Ville

Floriane Tissières

Peintures

Nicola Marcone

Peintures

Jusqu'au 12 juin

Gottfried Tritten

Peintures

24 juin - 11 septembre

Fondation Louis Moret

Philippe Deléglise

Œuvres récentes

Jusqu'au 5 juin

Galerie

de l'Ecole-club Migros

Traces du Hoggar

Photos

Jusqu'au 24 juin

Centre valaisan du film

et de la photo

Pierre André Thiébaud

Jusqu'au 30 juin

VERBIER

Espace alpin

Tradition et

modernité

MONTHÉY

Galerie Charles Perrier

Art alpin suisse

En permanence

CHAMPÉRY

Salle de

la bibliothèque

Xavier l'Hoste

Peintures

Jusqu'au 16 juillet

Musique - Danse

Musik - Tanz

ERNEN

In der Mehrzweckhalle

Konzert mit der

Alex Ruedi Big Band

25. Juni, 20 Uhr

In der Kirche

Konzert mit dem

Jugendorchester Oberwallis

21. Juni, 17.30 Uhr

BLATTEN

Abschlusskonzert der

Musikgesellschaft Belalp

24. Juni

NATERS

In der Pfarrkirche

Orgelkonzert

8. Juni

BRIG

Rittersaal

des Stockalperschlusses

Brigitte Meyer

5. Juni, 18 Uhr

Stockalperhof

Oberwalliser Chorfestival

10. Juni, 20 Uhr

Strassenparade durch

die Briger Innenstadt

New Orleans Jazz Festival

24. Juni

VISP

Litter-Halle

Schaumparty

mit Cappella

18. Juni, 20 Uhr

Konzert mit den

Zillertaler Schürzenjäger

25. Juni, 20 Uhr

SIERRE

Eglise Sainte-Croix

Chœur mixte

de Saint-Petersbourg

5 juin

SION

Salle de la Matze

Ecole de danse

Dominique Cherix

3 et 4 juin

Académie de danse

Cilette Faust

10 juin

Basilique du Château de Valère

Festival international

de l'orgue ancien

Schola cantorum della Basilica

di S. Apollinare

Orgue: Luigi Celegghin (I)

25 juin, 16 h

TRIENT

Salle communale

Comédie musicale - chants

11 juin, 20 h 30

SEMBRANCHER

Cantine de fête

Festival des fanfares des Dranses

4 juin, dès 21 h

Théâtre - Cinéma

Theater - Filme

SION

Petithéâtre

Atelier de théâtre

de Françoise Gugger

2, 3, 4 et 5 juin

MARTIGNY

Ecole de théâtre de Martigny

Audition des élèves

16, 17 et 18 juin

Musées

Museen

ERNEN

Kirchenmuseum und Museum

im Zehndenrathaus

Di, Führungen um 17 Uhr

BRIG

Museum: Zum Leben Stockalper

Di - So, 10, 11, 14, 15 und 16 Uhr

Führungen

SAAS FEE

Saaser Museum

Di - So, 10 - 12, 14 - 18 Uhr

ZERMATT

Alpines Museum

So - Fr, 16.30 - 17.30 Uhr

KIPPEL

Lötschentaler Museum

Di - So, 14 - 18 Uhr

ÉVOLÈNE

Musée d'Evolène «Peyò»

Ma - di, 10 - 12, 14 - 17 h

VEYRAS

Musée Charles-Clos Olsommer

Salle didactique

Lu - ve sur demande

au 027/55 24 29

SIERRE

Château Bellevue

Musée des étains

Collection d'étains anciens de France,

d'Allemagne et de Suisse

Lu - ve, 9 - 11, 15 - 17 h

SIERRE

Château de Villa,
Maison Zumofen, Salgesch
Musée de la vigne et du vin
Ma - di, 14 - 17 h ou sur demande au
027/55 85 35

Sentier viticole

Parcours didactique de 6 km
avec 45 panneaux explicatifs
Ouvert toute l'année

SION**Musée cantonal des beaux-arts**

Expositions permanentes
Ma - di, 10 - 12, 14 - 18 h

Musée cantonal d'archéologie

Le Valais, de la préhistoire
à la domination romaine
Ma - di, 10 - 12, 14 - 18 h

Musée cantonal d'histoire et d'ethnographie de Valère

Réouverture partielle
des collections
dès le 17 juin
Ma - di, 10 - 12, 14 - 18 h

Basilique Notre-Dame de Valère

Ma - di, 10 - 12, 14 - 18 h

Château de Tourbillon

Ma - di, 10 - 17 h

Maison de la nature

Montorge
Exposition permanente
sur l'histoire du site
Me, sa, di, 14 - 18 h

MARTIGNY

Fondation Pierre-Gianadda
Musée archéologique gallo-romain d'Octodure
Musée de l'automobile
Parc de sculptures
Tous les jours, 10 - 18 h

VERBIER

Le Hameau
Espace alpin «Tradition et modernité»
Ma - ve, 10 - 12, 13.30 - 18 h
Sa, 14 - 18 h

GRAND-SAINT-BERNARD

Hospice
Les crèches du monde
15 juin - 19 septembre

SAINT-MAURICE

Château
Musée cantonal d'histoire militaire
Musée des tireurs valaisans
Collections permanentes
Ma - di, 10 - 12, 14 - 18 h
Basilique
Trésor de l'Abbaye

«Je chantais...»

Les rues piétonnes de nos cités transforment les atmosphères. Elles permettent de substituer aux ronflements des moteurs les cascades des éclats de rire, aux relents des gaz d'échappement les ivresses éphémères des parfums négligemment semés par les passantes, aux menaces du trafic la libre fantaisie des flâneurs redevenus maîtres des pavés.

Je descendais hier matin l'une de ces rues encore trop rares, quand je vis arriver, les yeux baissés, une femme plongée dans je ne sais quelle méditation. Arrivé à sa hauteur, je fus surpris de ne pas lire sur son visage l'habituel sourire de nos rencontres. Sans doute ne m'avait-elle pas vu. Je hasardai une discrète salutation, assez retenue pour ne pas perturber, le cas échéant, une profonde réflexion philosophique. Mon salut suffit pourtant à capter l'attention de Brigitte, qui, soudain tirée de son monde intérieur, m'offrit un gracieux sourire en me disant, comme pour s'excuser: «Je chantais...»

Heureuse ville où l'on peut à nouveau flâner, parler avec d'autres passants, regarder les vitrines ou tout simplement fredonner tout en marchant. Heureux pays où l'on peut se rendre à son travail en chantant.

En opposant la cigale à la fourmi, La Fontaine nous a habitués à trop distinguer l'art et le travail, la liberté et le devoir, la fantaisie et le sérieux. En allégeant certains aspects pénibles de nos activités, la

technique moderne a contribué à rendre nos professions supportables, et même parfois agréables. Mais, au même moment, en multipliant les obligations qui chargent nos loisirs, la civilisation a parfois fait glisser nos heures de détente vers la catégorie des corvées. L'avantage de cette évolution, c'est que la frontière entre les deux mondes est devenue plus floue; c'est que Brigitte, désormais, peut aller travailler en chantant.

Dans quelques jours, le peuple suisse devra se prononcer sur l'inscription dans la Constitution fédérale d'un nouvel article sur la culture. Certains seront peut-être tentés de fixer leur choix selon la vieille opposition entre l'art et l'économie, entre la liberté et le travail, entre les fantaisies de la création et les urgences sociales imposées par le chômage. Ce serait une erreur. En effet, l'art et la culture, de plus en plus, imprègnent toute notre vie; créateurs et interprètes, désormais, s'inscrivent comme les autres travailleurs parmi les agents actifs de notre économie. Pour que la Confédération puisse soutenir efficacement la vie culturelle et compléter les apports offerts par les collectivités cantonales et communales, il importe que le résultat de cette votation soit positif.

Ainsi notre peuple, à l'image de Brigitte, pourra éclairer par de libres chansons la grisaille de la vie de tous les jours.

Michel Veuthey

Annoncez par écrit vos manifestations culturelles, récréatives ou folkloriques à l'adresse suivante:

Revue 13 ETOILES

Calendrier culturel et récréatif
Case postale 840
CH-1920 Martigny 1
Fax 026/218 832

Qu'elle était verte ma volée!

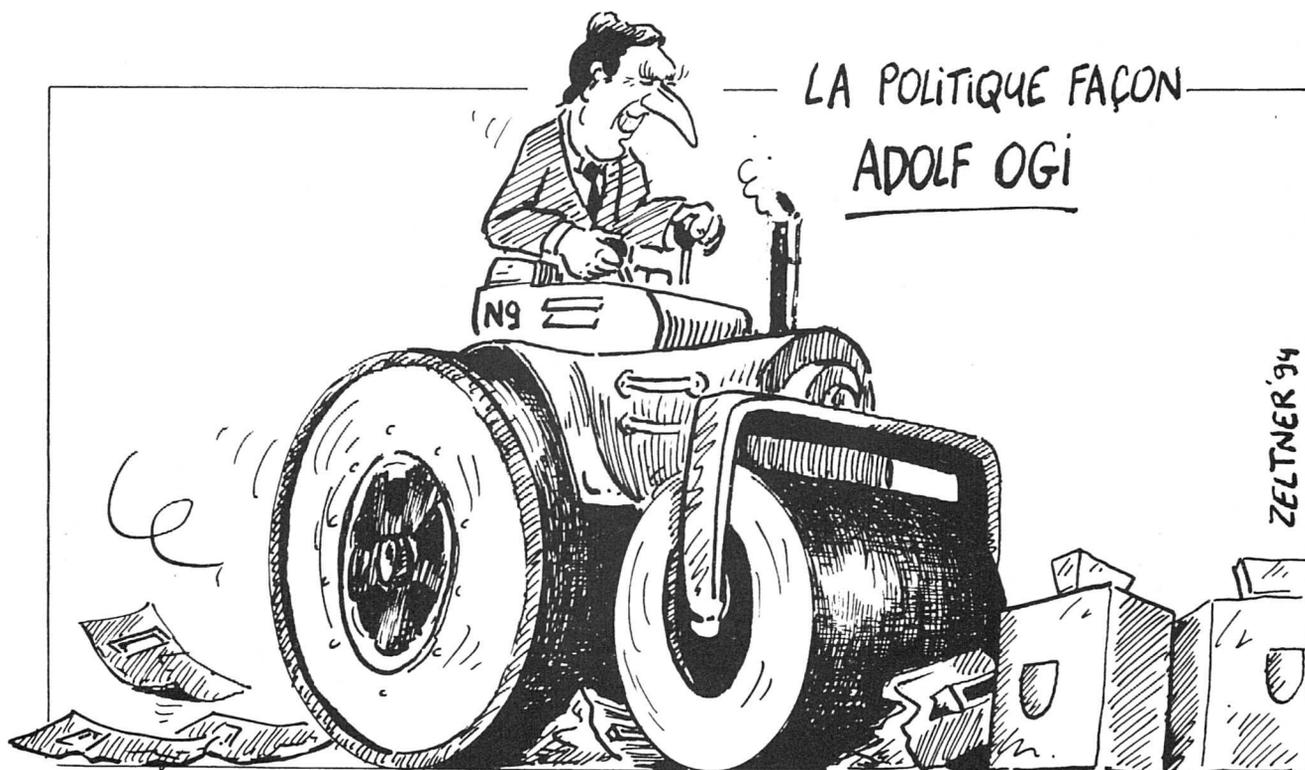
A l'heure où le courroux suscité par l'acceptation de l'initiative des Alpes semble s'estomper quelque peu, on apprend que le Conseil fédéral a décidé de sauver la N9 entre Sierre et Brigue.

Fort bien.

J'ai soutenu l'initiative des Alpes sans nourrir pour autant de rancœur particulière à l'égard des promoteurs de ce tronçon routier et de ses usagers potentiels. Les parle-

avant la votation déjà pour signaler ce danger suprême: si l'initiative est acceptée, la N9 ne se fera pas. Silence dans les rangs et ne tentez surtout pas de prétendre le contraire! Le chef du Département des travaux publics, Bernard Bornet, avait durement payé de sa personne pour conjurer ce triste sort. Le conseiller fédéral Ogi lui-même était venu brandir cette menace, présentée sous forme de certitude,

quence, sa construction n'est pas remise en cause par l'initiative. Ah bon? Et pourquoi donc avoir prétendu le contraire avec un tel acharnement? Comment les Valaisans auraient-ils voté, le 20 février dernier, s'ils n'avaient eu à craindre les inconvénients largement évoqués dans la presse: communications entravées avec le Haut-Valais, bouchons, sécurité incertaine, travaux remis en cause, chômage,



mentaires nationaux ne nous avaient laissé qu'un choix limité: voter l'initiative ou la rejeter, ce qui condamnait notamment la population uranaise à un sort scandaleux. J'estimais qu'il valait mieux prendre le risque de voir la construction de la N9 compromise dans le Haut-Valais plutôt qu'aggraver l'état de notre environnement à long terme et laisser le soin aux générations futures de régler les problèmes que nous leur posons.

Cette opinion s'avérait évidemment très marginale dans notre canton. Le quotidien valaisan avait branché les haut-parleurs bien

devant un parterre fleuri de personnalités largement perméables à l'auguste message. Bref, l'épée de Damoclès était là, suspendue sur nos têtes, prête à s'abattre sur nous à la première incartade.

Au lendemain de la votation, il n'y eut de termes assez violents pour stigmatiser l'inconscience, le manque de civisme, la mauvaise foi, voire l'ignominie de ceux qui s'étaient montrés coupables d'un vote positif, et qui pis est, victorieux.

Aujourd'hui, on prétend en toute innocence que la N9 ne saurait être assimilée à une route de transit (ben voyons!), et qu'en consé-

diminutions des subventions, coûts accrus et j'en passe.

Il n'est certes pas très confortable de défendre des idées que seule une minorité de citoyens partage, de devoir affronter la vindicte de ceux qui condamnent vos opinions. Mais que dire alors du sentiment qui doit animer aujourd'hui les politiciens qui retournent ainsi leur veste au vu et au su de tout le monde?

Cilette Cretton

DROITES LIGNES

En descendant du Grand-Capucin: un inédit hagiographique

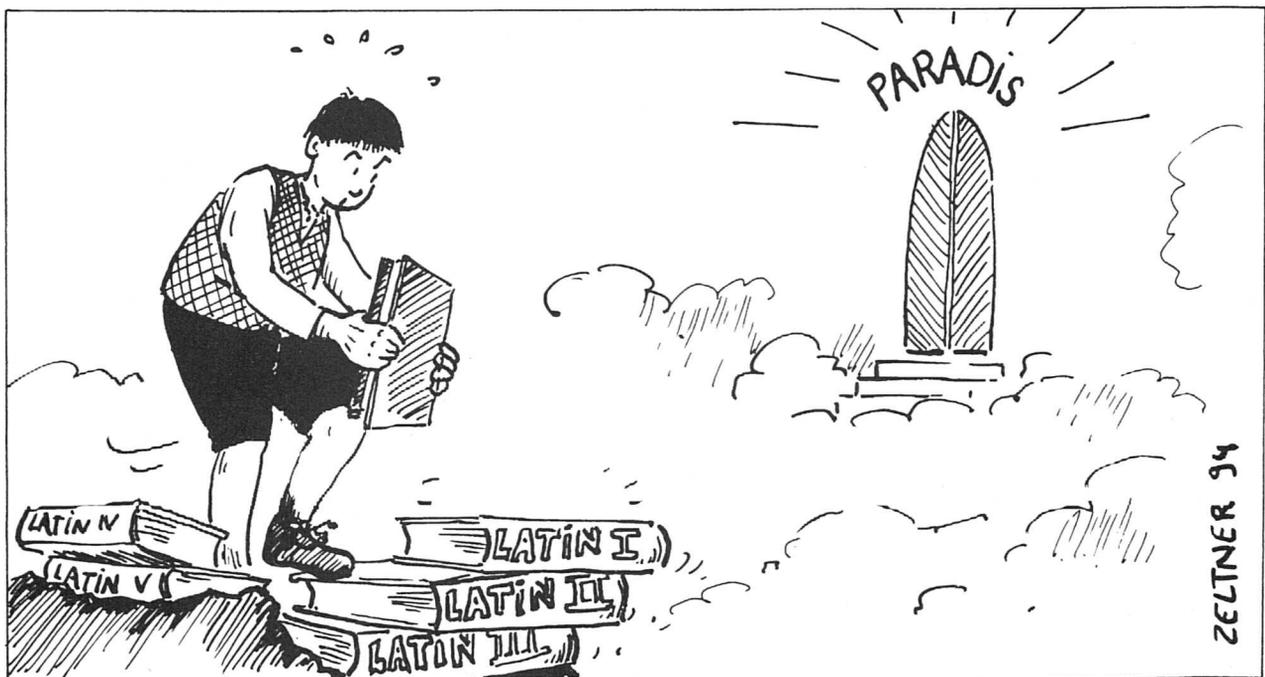
Les délais de parution de *13 Etoiles* s'allongent mois après mois, mais votre revue se lit parfaitement chez le dentiste plus de sept ans après. Je me permets donc de vous proposer ici un extrait de *Louis Martin, le petit postulant du Grand-Saint-Bernard* de Jacques Darbellay, préface de Gabrielle Nanchen, à paraître dans les *Cahiers du Nouvelliste Confédéré*, Edipresse, mars 2002, 126 pages.

«En haut de la combe, cet après-midi de septembre 1843, figure de proue de l'immense nef des morts un jeune

vaille avec ardeur, et nous vous recevrons ensuite à bras ouverts.»

«Voilà donc le voyageur, la gorge sèche, contristé. Il saute les torrents, il est précipité sur le chemin de l'exil par la voix si douce du prier qui lui refuse la vie. La gorge sèche. Puis un bruit d'eau toujours plus fort. L'autre gorge. Et l'envie de tout arrêter là. Le torrent de larmes enfin comblant la fosse entre l'attrait du paradis et l'ubac des Monseigneurs. La vocation de Louis Martin ne durera pas plus qu'un songe face à l'exigence de la congrégation. Voici tout, et vous l'aurez en passant

Dieu braconne. Perdant un chanoine, il a gagné des saints en multitude. Le 26 mars 1994, un décret de Jean Paul II déclarait Louis Martin et Zélie son épouse «vénérables», une décision qui les rendait canonisables, une première dans l'histoire de l'Eglise qui n'avait jamais canonisé de couples parents d'une sainte. C'est ce que vient d'accomplir Pie XIII pour la fête de Saint-Joseph, en hommage au Vieux-Pays qui l'a vu naître et dont il avait pieusement décidé que le nombre d'étoiles figurerait dans son nom. Cet événement spirituel d'une portée



homme de vingt ans grimpe lentement dans l'audace et l'adoration. Louis est heureux. Il s'approche. Au retour bien sûr, il sera triste d'avoir entendu le prier de l'hospice: «Mon bon jeune homme, vos études de latin sont-elles terminées?» et sur sa réponse négative: «Je regrette, mon enfant, car c'est une condition essentielle pour être admis parmi nos frères, ne vous découragez-pas.» Mais, encore agile en cet instant, ayant pris un raccourci, il se précipite avec piété vers le col romain. La montagne ici se confond avec celle qu'il avait vue en rêve. Il arrive au bout de son voyage, au monastère béni qui, du haut de ce sommet dangereux, rayonne au loin comme un phare d'espérance et d'exquise charité. C'est là qu'il a décidé de donner sa vie. Il en est sûr. A moins de cent mètres, où monte l'océan de nuages noirs, Louis-Joseph-Stanislas Martin, né à Bordeaux le 22 août 1823, va larguer les amarres. Prendre le cap de Bonne-Espérance. Miracle. «Retournez dans votre pays, tra-

par le chas de l'Eglise: apprenez le latin, déclinez, Martin. Martin se décline. Il sait donc qu'il n'est pas fait pour goûter la joie des pères. Fini le rêve, les doigts de l'invisible dans le sable du souterrain. F-I: FI, N-I: NI, FI-NI: FINI. Lâchant l'ombre pour la proie, il se rattrapera dès ses noces l'an prochain. Il avait grandi, tourné vers les hauteurs majestueuses, les filles l'intimidaient, il en aura sept, parfaites en tout, gravissant le Carmel, et deux garçons. Et ce jeune homme duquel le prier du Grand-Saint-Bernard vient de différer la postulation engendrera la petite sœur Thérèse de l'Enfant-Jésus, la plus grande sainte du siècle. Celle dont la proximité avec saint Maurice Tornay qui lui voua toute sa confiance n'est plus à démontrer. «Souvenez-vous, ô bienheureuse Thérèse, de nos misères et de l'espoir que vos promesses nous ont laissé.» Celle dont le bienheureux Casimir Formaz, la suivant à la trace sur son journal de souffrant, a redécouvert le secret: «Nous sommes les serviteurs de l'amour.» Ainsi

extraordinaire ajouté à la béatification de Gratien Volluz, l'ordination épiscopale de Jean-Pascal Genoud et le festival de chant grégorien chez Gianadda a donc consolé les Valaisans en plein Jeux Olympiques d'hiver organisés par Martin Engström dans les territoires onusiens de Sarajevo, en remplacement de ceux qui avaient été attribués en 1995 à Salt Lake City et annulés dès 1997 suite à l'effondrement des Etats-Unis d'Amérique. «Quelle voie prometteuse pour des voix réellement créatrices dans ce monde si usé et fatigué de la politique» s'est exclamé, dans le bulletin paroissial de l'Université zen de Montana, l'inattendu Bernard Crettaz. «Il faut célébrer cette émancipation de toute nostalgie facile du couvent, ces rendez-vous festifs, ces canonisations nous délivreront enfin de l'enfermement» a-t-il ajouté afin qu'on saisisse qu'il n'avait lui-même autrefois renoncé à son ordination que pour mieux se consacrer à son sacerdoce.»

Daniel Rausis

Les faits de tout à l'heure



Alice Zuber

Ecolos fâchés

Trois organisations écologiques ont déposé une plainte pénale contre l'Etat du Valais. Elles lui reprochent d'avoir effectué des travaux d'endiguement illégaux sur le Rhône dans la région du bois de Finges. La dernière portion de Rhône sauvage a été endommagée sur 80% de sa surface, selon Philippe Werner, biologiste de la Ligue valaisanne pour la protection de la nature (LVPN).

Les travaux ont été exécutés sans autorisation, estiment les organisations écologiques. Des digues nouvelles ont été construites et le lit du Rhône a été curé pour assurer l'écoulement des eaux durant les périodes de crue. Ces travaux ont complètement détruit les biotopes. Le WWF, la LVPN et la Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage (FSPAP) ont donc déposé une plainte pénale pour non respect des procédures et destruction du paysage. Ils désignent nommément les responsables: MM. Bernard Bornet, chef du Département cantonal de l'environnement, et Claude de Kalbermatten, chef de l'Office cantonal des cours d'eau.

Les crues de septembre 1993 ont mis en danger un camping, une

ferme ainsi que des bâtiments industriels, a pour sa part précisé M. de Kalbermatten. Il fallait intervenir immédiatement, et les travaux n'ont fait que remettre en état des digues endommagées. Certaines améliorations ont en outre été apportées pour empêcher l'eau de frapper perpendiculairement les digues.

Dans la région de Finges, le Rhône est classé zone alluviale d'importance nationale. Il tombe ainsi sous le coup de l'ordonnance fédérale sur la protection des zones alluviales d'octobre 1992. Toute atteinte est soumise à des autorisations d'essartage et de construire et doit être conforme à la loi fédérale sur la pêche. Des dérogations sont toutefois possible dans un but de sécurité.

Les organisations écologiques estiment qu'il n'y avait aucune urgence pour ces travaux engagés à la fin de l'année dernière. Les intempéries de septembre 1993 n'ont provoqué aucune inondation dans cette zone malgré quelques dégâts à certaines digues. En outre, la prochaine crue endommagera les nouvelles digues, a déclaré M. Werner. Sur pratiquement toute la longueur de sa portion sauvage, le Rhône est devenu une vaste gravière. Des camions circulent sans discontinuer. Le curage du lit a provoqué

une stérilisation du fleuve et certains insectes et crustacés ne parviennent plus à se reproduire, a expliqué M. Werner. Les oiseaux qui se réfugiaient dans cette zone en hiver l'ont désertée faute de nourriture.

Ces travaux mettent également en péril quelques espèces d'oiseaux rares. Pour se reproduire, le chevalier guignette (moins de 200 couples en Suisse) et le petit gravelot (moins de 50 couples) ont besoin de plages de gravier et d'une nourriture abondante. Tous deux ont maintenant disparu. Selon M. Werner, ces oiseaux viendront cette année, mais ne pourront pas se reproduire.

Des millions pour les JO

Le canton du Valais a prévu une garantie de déficit de 30 millions de francs pour l'organisation des Jeux olympiques (JO) d'hiver en 2002 à Sion. La commune de Sion prévoit pour sa part un montant de 15 millions de francs et espère que les communes choisies pour sites olympiques fassent un effort de même importance. Leur position est encore inconnue, de même que celle de la Confédération.

La garantie totale de déficit pour l'organisation des JO devrait atteindre 110 millions de francs, selon le calcul du conseil communal de Sion. La part fédérale attendue se monte à 50 millions de francs. Le budget provisoire établi par le comité de candidature prévoit un bénéfice de 25 millions de francs pour un total de dépenses de 675 millions de francs. Le Conseil d'Etat considère ces chiffres comme des maxima et suivra soigneusement l'évolution du budget.

Les promoteurs ont pour leur part déjà franchi une étape supplémentaire avec le choix des sites. Ainsi, les épreuves de ski alpin se dérouleront à Crans-Montana et Veysonnaz, le ski de fond dans la vallée de Conches, le saut à ski à Täsch, le ski acrobatique aux Portes-du-Soleil, le patinage de vitesse à

Monthey, le hockey sur glace et le patinage de vitesse sur piste courte à Martigny, Sion, Sierre et Viège, le patinage artistique à Sion, le bob et la luge à Saint-Moritz (GR).

Si le choix est définitif, les communes concernées n'ont pas encore toutes donné leur aval et les discussions se poursuivent. En outre, le problème des infrastructures n'est pas entièrement résolu. Si le Valais est bien équipé pour le ski alpin et le ski de fond, il ne dispose pas des installations nécessaires pour le saut à ski et les sports de glace. Le budget prévoit des investissements de 70 millions de francs pour ces infrastructures.

Selon toute vraisemblance, il faudra construire des tremplins de saut pour un coût approchant les 20 millions de francs. Selon le responsable technique Jean-Daniel Mudry, une patinoire de 10 000 à 12 000 places assises, une autre de 6 000 places assises et une ou deux de 4 000 places assises sont indispensables. Le Valais ne dispose pas de ces installations, ni

d'un anneau de glace pour le patinage de vitesse.

Il ne faut encore pas oublier qu'en dernier ressort, la décision appartient au peuple. Le 12 juin, l'électorat valaisan se prononcera sur la garantie de déficit proposée par l'Etat. Un refus sonnerait le glas de la candidature. Et d'autres scénarios sont envisageables. Par exemple qu'une région dise non. Les promoteurs renonceraient alors à organiser des épreuves dans cette région. Mais si la région de Conches dit non (la population a refusé l'an dernier l'organisation des championnats du monde de ski de fond en 1999), le dossier de candidature serait terriblement affaibli. Et si l'électorat de la ville de Sion refuse, la candidature sera retirée.

Feu vert pour la N9

Le Conseil fédéral a donné son feu vert pour la construction de l'autoroute entre Sierre et Brigue après

l'acceptation, par le peuple suisse, de l'initiative des Alpes. Le gouvernement a en effet décidé d'une classification des routes de transit en fonction du pourcentage du trafic de transit. Les routes de transit sont des routes nationales et principales dont la part de trafic de transit représente plus de 10% du trafic global. Or la part du transit est inférieure à 5% sur le tronçon Sierre-Brigue.

Si le gouvernement valaisan a pu pousser un «ouf!» de soulagement, les partisans de l'initiative sont outrés. En préférant un système de pourcentage à des critères géographiques clairs, le Conseil fédéral crée une insécurité juridique, estime le président du comité d'initiative Andreas Weissen. Le but du gouvernement fédéral est évident, il s'agit d'exclure des routes de transit la N9 entre Sierre et Brigue. Avant la votation, il était clair qu'une acceptation de l'initiative était synonyme de stop pour une autoroute à quatre voies dans le Haut-Valais.





Oswald Ruppen

La volonté populaire doit être transcrite dans les faits conformément au nouvel article constitutionnel. Le traiter par une clause de pourcentage laisse ouvertes toutes les possibilités, estime M. Weissen. Le comité d'initiative se battra avec tous les moyens légaux et politiques pour que l'initiative soit appliquée à la lettre. Il envisage de lancer une nouvelle initiative ou alors un référendum contre la décision fédérale.

Golf: un obstacle de moins

Le Département fédéral de l'intérieur (DFI) a retiré son recours contre la réalisation du golf de Grimisuat. Les garanties données par le canton du Valais pour la protection du hibou petit-duc dans cette région ont été jugées suffisantes, a expliqué Catherine Cossy, porte-parole du DFI.

L'Etat du Valais s'est engagé à mettre en place un plan de protection. Il prévoit notamment de garantir des conditions propices à

l'agriculture extensive et de replanter des vergers et des haies. Ce plan couvre une zone qui n'englobe pas uniquement le périmètre du golf mais s'étend de Savièse à Icoigne.

Le recours avait été déposé en mars 1992, par crainte de voir disparaître le hibou petit-duc. L'oiseau figure en effet sur la liste rouge des espèces en voie de disparition. En 1992, une quinzaine de couples nichaient encore dans la zone couverte par le plan de protection, dont quelques-uns sur le périmètre prévu pour le golf.

La situation du petit-duc s'est toutefois encore aggravée depuis. L'été dernier, on ne recensait plus qu'une dizaine de couples dans cette région. Plus aucun couple ne nichait dans le périmètre du golf. Cet élément n'est pourtant pas suffisant pour donner un feu vert à la réalisation. Le périmètre du golf constitue toujours un habitat potentiel pour cet oiseau. Sa réalisation devra donc prévoir des zones de compensation. Le hibou petit-duc a besoin de grandes superficies de tranquillité pour vivre.

La raison de la diminution de la population de l'oiseau est à rechercher dans la transformation du paysage et de l'habitat dans la région. Le problème n'est donc pas directement lié au golf, mais celui-ci sera un élément de modification du paysage. En tout état de cause, la dynamique d'établissement du hibou petit-duc est encore mal comprise.

Le retrait de ce recours ne signifie toutefois pas que la route soit ouverte à la réalisation du golf. Trois organisations écologiques, dont le WWF, avaient également fait recours. Pour l'heure, elles n'ont pas l'intention de suivre l'exemple du DFI.

Amann en faillite

La société Amann Vins SA, à Martigny, est en faillite. Le juge a suivi la proposition des curateurs qui ont estimé qu'un sauvetage était impossible. L'ajournement, demandé par les Caves Orsat SA, à Martigny, et accepté à mi-mars n'est plus envisageable.

Orsat avait demandé l'ajournement pour écouler sereinement le stock de vins mis en gage par Amann pour éponger un prêt de 13,5 millions de francs. Avec la mise en faillite, il n'est pas certain que le prêt soit entièrement récupéré par la vente des vins, a estimé le président du conseil d'administration d'Orsat, M. Jean Gay. Orsat se retournera le cas échéant contre le groupe. Le conseil d'administration est prêt à engager des actions juridiques en cas de nécessité.

La cessation des activités d'Amann provoque surtout la perte d'un client important pour le centre d'embouteillage d'Orsat. C'est le problème le plus délicat auquel seront confrontées les caves de Martigny dans l'immédiat. Un projet de création d'une société indépendante d'embouteillage est déjà à l'étude.

Jusqu'en octobre de l'année dernière, Orsat faisait partie du groupe Amann qui l'avait racheté en 1989, sauvant ainsi l'entreprise de la faillite. En 1992, Orsat a consenti un prêt de 13,5 millions de francs au groupe, «à l'insu du conseil d'administration d'Orsat», a précisé M. Gay.

L'an dernier, le groupe a dû se séparer d'Orsat en raison de problèmes de liquidité. Le capital avait été repris par le Crédit Suisse. Pour couvrir le prêt, Amann avait mis en gage son stock de vins étrangers transféré à sa filiale Amann Vins de Martigny, laquelle a déposé son bilan au début mars.

Malgré la liquidation de la société par voie de faillite, les Caves Orsat ne sont pas en danger, a dit M. Jean Gay. Elles conservent leurs droits sur le stock de vins. Par ailleurs, les réseaux de commercialisation ont été séparés après la rupture. La faillite d'Amann n'aura donc aucune conséquence négative dans ce domaine.

Pierre Berclaz

Rückblende mit Seitenblicken

«Wir haben ausgedient»

Am 1. Januar 1995 wird auch die Grenzbrigade 11, die stolze «Simplonbrigade», im Rahmen der Armee reform 95 aufgehoben. Die Brigade setzte sich aus Bernern und Oberwallisern zusammen. Die Grenzbrigade 11 sei aus zwei Gründen die wohl bekannteste unter den Schweizer Brigaden, liessen die Armeeverantwortlichen beim Abschieds-Festakt verlauten: Sie sei die «höchste Brigade» der Schweiz, weil sich in ihrem Raum 95% der Viertausender unseres Landes befänden. Und sie ist berühmt geworden durch das Soldatendenkmal, den Simplonadler, der seit 1944 mit wachsamem Blick gen Süden schaut. Im zweiten Weltkrieg sicherte die Brigade 11 die Grenze am Simplon.

Brigadier Jean-Daniel Mudry verabschiedete seine Männer unter anderem mit den Worten: «Wir haben ausgedient.» Die Wehrmänner, die der Reform «zum Opfer fallen», nahmen ihren Abschied, der sie teilweise in Zivilschutzangehörige umwandelt, gelassen und mitunter wehmütig hin, manch einer schwelgte in Erinnerungen: Es sei eine schöne Zeit gewesen mit vielen gemeinsamen Erlebnissen. Dass sich die Ansprüche an die militärische Landesverteidigung längst geändert hatten, darauf wiesen vor einiger Zeit unerkannt gebliebene Künstler hin: Sie verpassten dem steinernen Vogel für kurze Zeit ein riesiges Brillengestell und deuteten damit gegenüber der Armee den Wunsch nach mehr Durchblick an. Zur Verabschiedung der legendären Grenzbrigade sucht man nach einem zeitgemässeren Denkmal: Nun hat sich zum wachsamem Adler eine

– wenn auch bei weitem nicht so eindruckliche – Friedenstaube gesellt.

«Akt der Umweltkriminalität»

Der Schweizerische Bund für Naturschutz (SBN), die Schweizerische Stiftung für Landschaftsschutz und Landschaftspflege (SL) und der WWF haben Strafanzeige gegen den Kanton Wallis erstattet: Das Flussbauamt des Kantons liess im vergangenen Winter am rechten Rhoneufer inmitten einer Auenlandschaft von nationaler Bedeutung harte Flussverbauungen in Form riesiger Dämme erstellen; die ohne Baugesuch durchgeführten Arbeiten stellen einen schweren Eingriff in Natur und Landschaft dar. Die Umweltverbände fordern die Entfernung der umstrittenen Bauten und ein anschliessendes Gesamtkonzept.





Bettina Mutter

Über 7 km breitet der Rotten sich zwischen den Talgemeinden Leuk und Siders aus. Als einer der letzten Zeugen einer wilden Flusslandschaft in der Schweiz ist der Rotten im Pfywald Teil des Bundesinventars der schützenswerten Landschaften von nationaler Bedeutung (BLN). Seit 1992 ist die Rottenlandschaft des einmaligen Waldes zusätzlich durch die Auenverordnung des Bundes als Auengebiet von nationaler Bedeutung geschützt. Demnach sind die Kantone verpflichtet, die zur ungeschmälernten Erhaltung der Objekte notwendigen Massnahmen zu ergreifen und die auentypische einheimische Pflanzen- und Tierwelt zu fördern. «Der Kanton Wallis hat genau das Gegenteil getan», folgern WWF, SBN und SL. Biologe Philippe Werner bezeichnet das Vorgehen anlässlich der Ortsschau vom Donnerstag nicht nur als «Missachtung sämtlicher Naturwerte», sondern auch «als Demonstration staatlicher Willkür».

Die Klage der Umweltorganisatio-

nen richtet sich im besondern gegen Staatsrat Bernard Bornet, Vorsteher des Departementes für Umwelt und Raumplanung und gegen Claude de Kalbermatten, Chef des Flussbauamtes.

Philippe Werner fasst die Folgen der willkürlichen Aktion zusammen: «Von den ehemals einmaligen Naturwerten bleibt wenig erhalten.» Die Winterarbeiten hätten der Rhonelandschaft im Pfy schwere, vermeidbare Schäden zugefügt, es handle sich um «einen Akt der Umweltkriminalität».

Brig-Siders: Keine Transitstrasse

Geht es nach dem Willen des Bundesrates, soll auch im Oberwallis grünes Licht für den Bau der Autobahn gegeben werden. Der Bundesrat hat mit seinem Entwurf für die Bundesgesetzgebung über den Strassentransitverkehr entschieden, dass die Strecke Siders-Brig keine Transitstrecke sei. Peter Furger, CVP-Grossrat und Sekretär der IG Autobahn, freut sich über den prompten Entscheid und ist überzeugt, dass eine Bittschrift beim Bundesrat das Ihrige bewirkt hat. Man habe mit grösster Befriedigung davon Kenntnis genommen, dass der Bundesrat dem Antrag des Walliser Staatsrates gefolgt sei: «Alles andere wäre Willkür gewesen». Andreas Weissen, Präsident des Vereins Alpeninitiative, tritt vehement gegen den «absolut untauglichen Entwurf zur Umsetzung des Strassenteils der Alpeninitiative» an: «Dies widerspricht allen bundesrätlichen und Walliser Verlautbarungen im Abstimmungskampf. Der Vorschlag des Bundesrates ist eine schwere Missachtung des Volksentscheides vom 20. Februar und deshalb undemokratisch.» Über zwanzig Jahre dauert nun das Planen und Streiten. Seit die ganze Sache nach der Alpeninitiative praktisch notfallmässig auf den Tisch kam, wurde ein erster Entscheid innerhalb von knapp

zwei Monaten herbeigeführt: ein Umstand, der im Oberwallis auch für Kopfschütteln sorgt. Wie rasch die weitere Planung und schliesslich die Realisierung nun vorwärtsgelht, steht aber auf einem anderen Blatt. Mit dem schicksalhaften Entscheid, der eine leidige Transitfrage klärt, sind nämlich im Wallis die Probleme nicht vom Tisch. Der Variantenstreit wird weitergehen. Der Kanton Wallis befürwortet die linksufrige Variante A. Eine C- oder Südvariante würde bedeuten, dass das Genehmigungsverfahren von neuem abgewickelt werden muss. Eine zusätzliche Verzögerung, die der Walliser Staatsrat unbedingt vermeiden möchte.

Pionierwerk: Landschafts- schutzvertrag Baltschiederatal

Der Schutzvertrag für das Baltschiederatal ist in der Geschichte des Schweizerischen Landschafts- und Naturschutzes einmalig, er gilt als Pionierwerk. Nach jahrelangem «Zögern» ist auch die Gemeinde Ausserberg dem Vertrag beigetreten.

Landschaftsschutz und Naturschutz weht heute in der Schweiz ein rauher Wind entgegen. «Wir dürfen nicht vergessen, betonte Raimund Rodewald, Geschäftsleiter der Schweizerischen Stiftung für Landschaftsschutz (SL), der Landschaftsschutzvertrag für das Baltschiederatal ist auch heute ein absolutes Pionierwerk.» Seit dessen Unterzeichnung im Jahre 1986 sei es nicht mehr gelungen, eine ganze Landschaft oder ein Tal derart umfassend unter Schutz zu stellen, erläuterte Rodewald.

Sogar im Tal der Seitentäler, im Kanton Wallis, stellt das Baltschiederatal als Gebiet im Bundesinventar der Landschaften und Naturdenkmäler von nationaler Bedeutung (BLN) eine einmalig wilde und naturbelassene Landschaft dar, wo Tier- und Pflanzenwelt sich natürlich ausgleichen und gleichzeitig der Flusslauf der Baltschieder die

Wasserversorgung der angrenzenden Territorial- und weiterer Talgemeinden sichert.

Einer Ausbeutung der Wasserkraft ist das Baltschiederatal dank der Initiative der Schweizerischen Stiftung für Landschaftsschutz entgangen. Als die Elektrowatt AG im Jahre 1980 der Gemeinde Baltschieder einen Bericht zur Nutzung des Baltschiederaltalbaches mittels eines Laufkraftwerkes vorlegte, horchten die Schweizerische Stiftung für Landschaftsschutz und mit ihr die betroffenen Gemeinden auf. Ganz entsprechend der Feststellung von Peter Margelist, erstem Präsidenten der Schutzkommission: «Wenn das Rauschen des Baltschiederbaches verstummt, würde vieles verstummen», entschlossen sich die drei Territorialgemeinden Mund, Eggerberg und Baltschieder, den Vertrag betreffend den Schutz des Baltschiederaltales zu unterzeichnen. Damit wurde, so Willy Loretan, Vizepräsident des Schweiz. Landschaftsschutzfonds, «ein Ideal vor die finanziellen Interessen gestellt». Denn die einmalige Abgeltung von 300 000 Franken durch die Stiftung für Landschaftsschutz sei ein Bruchteil dessen, was den Gemeinden ein Wasserkraftwerkbau gebracht hätte.

Die vierte Territorialgemeinde, Aus-

serberg, unterzeichnete den Vertrag mit der Stiftung für Landschaftsschutz und dem Walliser Bund für Naturschutz erst am vergangenen Donnerstag: Die Tatsache, dass Ausserberg zwar sowohl hydrologisch wie flächenmässig den kleinsten Anteil am Baltschiederatal, aber als Gemeinde am Taleingang andererseits die engste Beziehung dazu hat, rückte dieses Ziel lange Jahre ausser Reichweite.

Kulturförderungsartikel: Den Status quo beibehalten

Die Ausgangslage verwundert nicht: Die Diskussion rund um den Kulturartikel hatte im Wallis Ende April noch nicht die richtige Temperatur erreicht. In vielen Köpfen geisterte noch die Meinung herum, es handle sich um einen Gesetzesartikel, der Kulturschaffenden künftig mehr Geld garantieren wolle. Die Walliser Sektion der Gesellschaft Schweizerischer Maler, Bildhauer und Architekten (GSMBA) stellte deshalb klar: «Es geht darum, wenigstens den Status quo aufrecht zu erhalten.»

Eine offizielle Lancierung der Kampagne durch das zuständige Departement – wie es beispielsweise in Chur der Fall war – hat es im Wallis nicht gegeben.

Die beste Möglichkeit, die Bevölkerung auf die Abstimmung und die Bedeutung des Kulturartikels aufmerksam zu machen, sei das Prinzip des steten Tropfens, beschloss die Vertreter von rund zwanzig kulturellen Institutionen anlässlich einer GSMBA-Sitzung: «Alle müssen in ihrem Umkreis und an entsprechenden Veranstaltungen auf den Kulturartikel hinweisen.» Ganz auf diese risikoreiche Art der Abstimmungskampagnen-Führung wollte man sich allerdings nicht verlassen. Mangels eigenen Werbematerials will man sich im Wallis auf die Unterlagen der Arbeitsgemeinschaft der Urheberinnen und Urheber (AGU) stützen: Postkarten, Aufkleber und Faltprospekte sollen bis zum Abstimmungsdatum allen Mitgliederversänden beiliegen. Im bewährten und im Wallis beliebten Abstimmungskampf per Leserbrief sollen die Vertreter der Kulturvereinigungen nun aktiv werden: An die Präsidentinnen und Präsidenten der örtlichen Kulturkommissionen ergingen entsprechende Aufrufe, auch die 35 Mitglieder der kantonalen Kulturkommission wurden gebeten, sich in den betreffenden Lokal- und Regionalzeitungen zu melden. Michel Veuthey, Kulturbeauftragter des Kantons Wallis, rief alle Veranstalter dazu auf, bis Mitte Juni an jedem Anlass «mindestens 20 Sekunden» einer kurzen Argumentationsreihe zugunsten des Kulturartikels zu widmen.

Trotzdem vermochten diese gutgemeinten Aktionen und das Engagement einiger weniger nicht darüber hinwegzutäuschen, dass es der Kanton Wallis zu versäumen schien – als eine der von Bundesrätin Ruth Dreifuss erwähnten «finanziell schwachen Regionen» – die Wichtigkeit der Abstimmung frühzeitig hervorzuheben: Unter den politischen Parteien hat zwar die Diskussion um Olympia und Blauhelme eingesetzt, der Kulturförderungsartikel blieb als Abstimmungsthema jedoch randständig.



Bettina Mutter

Sous le signe du johannisberg et de l'asperge

C'est décidé: le «figuier du juge» renaîtra devant le Caveau de Saillon. Des amis tessinois l'ont replanté, étonnés qu'ils furent du climat méridional de ce coin de terre.

Le village où mûrit la figue, où fleurit l'amandier, multiplie ses rencontres avec ses frères dans le vin. Cette année c'est Provins qui, durant près d'un mois, sous le signe du johannis et de l'asperge, a élu domicile dans les remparts, avec la complicité du Groupement des encaveurs et des restaurateurs de l'endroit.

Merveilleuses journées d'amitié, de promotion, de partage.

Les vignerons de Saillon le crient sur leurs toits d'ardoise: «Seule une viticulture unie et dynamique trouvera sa place sur le marché de demain». Le thème fut développé, au fil des samedis, par des orateurs dynamisés par Jean-Marc Amez-Droz et Jean-Luc Cheseaux.

Il fut un temps où il y avait un goût de bouchon entre les géants de l'encavage et les vignerons-bouteillers. Les voici complémentaires. L'heure est aujourd'hui aux rencontres entre les grands et les petits. Rencontres également entre

vignerons et maraîchers, entre viticulteurs et restaurateurs, entre producteurs et touristes.

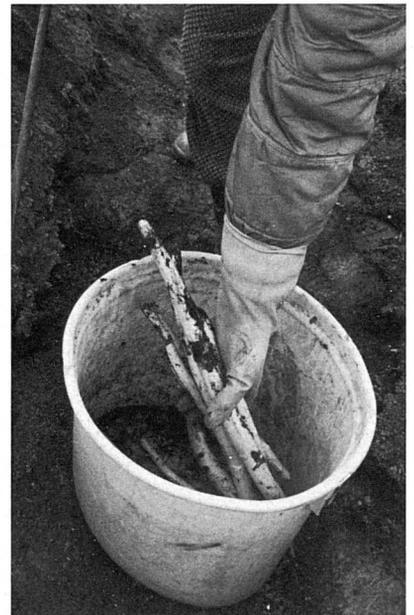
Un vent nouveau, le vent de la jeunesse, souffle sur Saillon. Ce vent-là, on l'a pris en pleine face, tout au long du mois d'avril, dans les salles de conférences, dans les caves, sur le sentier des vignes, dans les pintes, dans les aspergères et sur la place du marché.

Le Vieux-Bourg nous apparaît plus jeune que jamais, grâce à des initiatives uniques en Suisse en matière d'animation et de promotion.

On dépasse ici le stade de la dégustation et du verre offert au passant.

On s'intéresse aux autres vignobles, aux autres cultures. On fait le point sur l'asperge qui remonte la pente grâce à de nouvelles variétés plus résistantes. On encourage la fraise et l'abricot. On explique pourquoi le bouchon de liège doit faire place à la bague à vis dans les vins courants. On parle de gastronomie, de sens de l'accueil et même du plaisir qu'ont les touristes à tendre la main vers une fontaine pour apprécier le miracle de l'eau au pays du vin par excellence.

Pascal Thurre



Le caveau de Fully



Jean-Marc Amez-Droz,
directeur de Provins

Oswald Ruppen

Fully, l'un des fleurons de la viticulture valaisanne, avec ses 350 hectares de ceps, paradis par excellence des rouges, aura lui aussi son caveau.

Les douze membres de l'Association des vigneron-éleveurs du lieu se sont unis pour créer leur centre de dégustation. Celui-ci a été inauguré en présence du président de la commune, Pierre Ançay, et de quelques invités de marque.

La gérance en a été confiée à Marianne Doyen, dont la renommée n'est plus à faire depuis Mon Moulin.

On peut recevoir près de soixante personnes dans ces murs de pierre sèche plus que centenaires, sous l'Hôtel de Fully entièrement restauré.

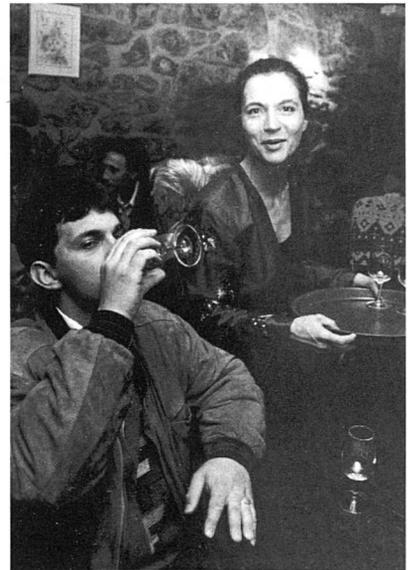
Le caveau sera ouvert en fin de semaine, du jeudi au dimanche soir.

On y servira sur demande des plats froids, fromage, saucisse et viande sèche, dans la chaleur d'un sourire.

Les passants pourront non seulement apprécier les crus de l'endroit, mais encore dialoguer avec les encaveurs dont l'association est présidée Gérard Roduit, ce passionné du cep.

Voilà une halte qui s'impose pour qui lézarde sur le sentier de la vigne et du vin.

Pascal Thurre



Oswald Ruppen

Dominique Fornage, dégustateur



Oswald Ruppen



Oswald Ruppen



Chronique de l'Ordre de la Channe

Le Valais vinicole à Sierre

Le Valais vinicole se donnera rendez-vous le premier week-end du mois de septembre à Sierre. La manifestation, intitulée «Vinea», est mise sur pied par la Jeune chambre économique (JCE) de Sierre. Elle se veut d'envergure. L'an dernier, une première approche régionale avait été tentée. Devant le succès rencontré, la JCE a décidé de renouveler l'opération et de lui donner un écho cantonal, pour le moins.

Le but de la manifestation est de faire connaître et de promouvoir les vins valaisans auprès d'un large public. Vinea est destiné à devenir un événement annuel, apportant ainsi sa contribution au développement du tourisme viti-vinicole en Valais. La manifestation s'adresse aussi bien au grand public qu'aux amateurs avertis.

Plus de 50 encaveurs valaisans seront présents. Ils présenteront quelque 500 crus en dégustation. Sur l'avenue Général-Guisan, au centre de la ville, des stand abriteront les producteurs réunis par quatre d'une même région. L'espace d'un week-end, Sierre se transformera ainsi en une vaste vinothèque. Les dégustations seront payantes, et les parents pourront s'y adonner en toute tranquillité puisqu'une garderie d'enfants est mise à disposition.

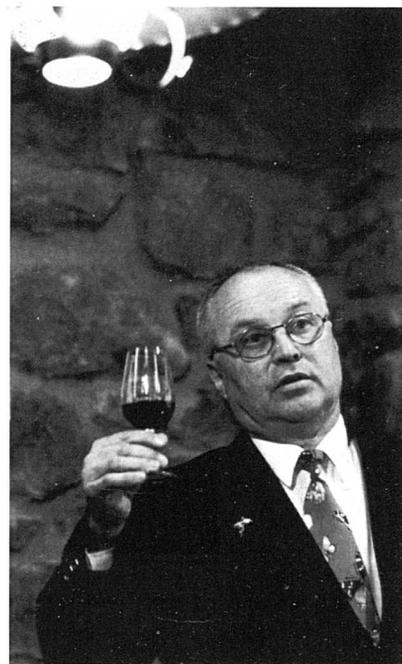
Un concours populaire de dégustation est prévu, ainsi qu'un concours d'habillage de bouteilles. L'invité d'honneur de cette première édition sera l'Ecole de Changins qui présentera ses activités par le biais

d'une exposition qui se veut dynamique et interactive.

Les passionnés de vins et les professionnels trouveront également leur bonheur. Un cycle de conférences et de dégustations est au programme. Six thèmes seront abordés dans les conférences. Isabelle Raboud, ethnologue et directrice du Musée de la vigne et du vin, parlera de «L'histoire de la viticulture valaisanne». Michel Pont, du Service cantonal de la viticulture, exposera «Le Valais, un potentiel viticole insuffisamment exploité». L'ingénieur agronome François Murisier, directeur de la section viticulture à la Station fédérale de Changins, abordera «La viticulture valaisanne et l'écologie, mariage possible ou impossible?». «Vinification des vins de qualité: la technologie moderne intimement liée à la tradition», sera présenté par l'ingénieur Sébastien Fabre, professeur d'œnologie à Changins. Roland Pierroz et Catherine Michel parleront des vins valaisans et de la gastronomie et le médecin parisien Hervé Robert des bienfaits du vin sur la santé.

Les séminaires de dégustation s'articulent pour leur part en trois volets. Une initiation permettra aux participants de se familiariser avec les couleurs, les arômes et les sensations gustatives. Pour les amateurs, une dégustation de vins exceptionnels du Valais et une autre de syrah et de cornalin est prévue. Les participants pourront encore se familiariser avec les régions viticoles valaisannes grâce une dégustation par région.

La manifestation ne se limite toutefois pas à ces seuls éléments. Les



Hans Jörg Dütsch,
patron du Fletschhorn, Saas Fee

Oswald Ruppen



13 Etoiles

organisateur entendent mettre en valeur l'originalité et la diversité du vignoble valaisan. Ils remettront deux prix, intitulés «Les ceps d'or Vinea 1994», qui récompenseront deux vinificateurs de cépages traditionnels: la petite arvine et l'humagne rouge.

Diverses expositions complètent encore la manifestation. Les visiteurs pourront ainsi admirer une collection privée de verres de dégustation au Château de Villa. Une exposition didactique sur les arômes et les couleurs du vin et une autre sur les étiquettes sont également au programme. Les artistes ne sont pour leur part pas oubliés. La vigne et le vin seront vus par des artistes et des photographes contemporains.

La gastronomie n'a pas été oubliée non plus. Des cuisiniers de renom prépareront un repas gastronomique en présence des participants qui le dégusteront accompagnés de vins valaisans spécialement choisis. Mais là, il vaut mieux s'inscrire à l'avance.

Et les Sierrois n'oublient pas les «à-côtés» qui font la réputation de toutes les manifestations organisées dans la cité du Soleil. La fête sera en effet bien présente, sous la forme de concerts sur la plaine Bellevue et à l'Espace des Marais. Avec en prime un concours «Tout sauf du rock». Au bout du compte, une affiche alléchante pour la rentrée de septembre.

**L'Epistolier de l'Ordre de la Channe
Pierre Berclaz**

AGENDA

11 juin 1994:

Chapitre Rhodanien à Genève

17 septembre 1994:

Chapitre à Loèche-les-Bains

Potins valaisans

Lettre à mon ami Fabien, Valaisan émigré

Mon cher,

Tout ce que je vais te dire est déjà bien loin pour toi. Mais mars, tu te souviens, ici les abricotiers ont fleuri déjà à la Saint-Joseph, ce personnage dont notre génération sait qu'elle la fait bénéficier d'un congé. Malheureusement le 19 mars était un samedi. Nous fûmes frustrés.

Ces abricots, disent les paysans, ne sont pas encore dans le panier. D'autres orientent leur inquiétude sur la possibilité de les écouler si le gel les épargne. On verra!

- C'est ça l'agriculture; malgré Gilles qui a brocardé les inquiets.

Mais la neige a non seulement persisté. Il en est revenu de la nouvelle. Alors à la Saint-Joseph et pendant encore un long mois, on a skié.

«Des fleurs dans la plaine, de la neige en montagne et du soleil partout!»

C'est ainsi qu'à l'Union valaisanne du tourisme nous annoncions le printemps quand j'y étais. C'était un peu téméraire. Il y avait bien sûr quelques couacs, mais entretemps nos touristes avaient épousé le pays.

- C'est aussi ça le tourisme!

Et s'il a plu davantage en avril, c'est encore tout bon pour nos barrages. Parce que tu sais, l'eau nous la vendons aux Suisses allemands qui sont venus ici faire de l'électricité, du moins jusqu'en 2040. Mais le progrès va si vite que dans cinquante ans on aura peut-être inventé autre chose. Il nous restera ces superbes murs, nos pyramides, à côté desquelles celles d'Égypte feront minables. Que de visiteurs!

- C'est ça le business! Car là on ne nous apprend rien.

A part cela, tu sais que «l'homme est un grand enfant auquel il faut de grands jouets»: une vieille formule. Donc allons-y pour les Jeux olympiques de l'an 2002. C'est moins lointain. Ils continueront à avoir la cote même si la formule du baron de Coubertin a été inversée: «L'essentiel n'est pas de participer mais de gagner»... sans armes et sans munitions. Quel exemple! Tu sauras en juin si la majorité des Valaisans et des Valaisannes est d'accord d'y mettre le prix.

- C'est ça le sport!

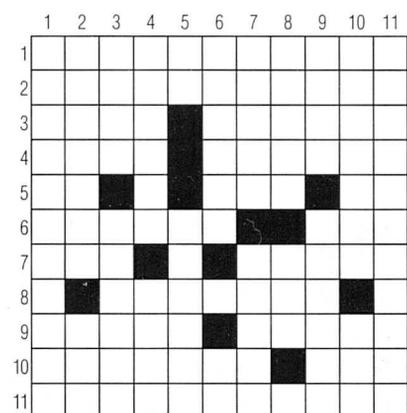
Mais il est vrai qu'aujourd'hui, tu l'as lu, le plus important c'est l'usage que nos jeunes sauront faire des préservatifs. Cela s'apprend à l'école dans les cours de savoir-vivre.

- C'est ça l'éducation!

Bien à toi.

Edouard Morand

Mots croisés



Horizontalement

1. Réjouissance de palais. 2. Qui flatte les narines. 3. Sporangé des mousses (bot.). - Collerette à plis. 4. Petite construction sur le pont du navire. - Donner une solution. 5. Note. - Trois voyelles pour un espace. - Radon. 6. Les satisfactions matérielles leur suffisent. - Plus que rien. 7. Issue de. - Boisson fermentée d'un fruit de nos vergers. 8. Insigne militaire. 9. Dans le nom d'une cité horlogère. - N'a pas encore servi. 10. Remontrances. - Résulte de la mouture céréalière. 11. Critiquèrent sans ménagement.

Verticalement

1. Pêché capital. 2. Qualifie une facilité d'exécution. - Peut être de sable. 3. Equipement amplificateur (fam.). - Ere de l'Islam. 4. Couleur du yass. - Evêque de Reims (v. 437-v. 530). 5. Gai participe. - Stimule la monture. 6. Remplissent les catalogues. - Extrémités de la nuit. 7. Dieu de la mer. - Antichambre de l'estomac des ruminants. 8. Chasse les pique-niqueurs. - Petit poème. 9. Place de jeux devenue promenade. - Qui marque un sentiment respectueux. 10. Intercaler. - Particule noble (alem.). 11. Souvent suivi d'un vœu.

Lucien Porchet

Solution du N° 5 (mai)

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1	G	A	L	L	O	R	O	M	A	I	N
2	E	Q	U	A	T	O	R	I	A	L	
3	N	U	R	S	E	S		C	R	A	C
4	D	I	E	S	E	S		H	A	L	
5	A	T		O		A	M	E	U	T	A
6	R	A	S	S	U	R	E	E		O	R
7	M	I	E		S	D	N		A	M	I
8	E	N	V	I	A		A	R	I	E	N
9	R	E	E	N	G	A	G	E	R		E
10	I		R		E	L	E	V	E	S	
11	E	X	E	C	R	E	R		S	U	E

Colón: apport à son histoire



Cent trente ans après la fondation de la ville de Colón dans la province argentine de l'Entre Ríos, qui se souvient encore des raisons qui ont motivé cette implantation? Plongeons-nous dans les archives, qui permettent de dresser un pétillant tableau de la genèse et de l'enfance de cette cité.

La colonie de San José naît en 1857, à l'initiative du général Urquiza, chargé de «loger» un groupe d'immigrants européens. Le site choisi est à plus d'une *legua* (5 km) du fleuve Uruguay. Pourquoi? On considère à l'époque que le terrain se situant entre les rives du fleuve et la Colonie est «rocailleux, pierreux et montueux». Autant dire impropre à l'agriculture. Ce qui n'était pas le cas, le temps le démontrera.

Toujours est-il que la Colonie de San José prospère rapidement. En 1859, le général Urquiza délègue le père Lorenzo en Europe, afin de recruter un nouveau contingent de *colonos*. Ce faisant, le général a un projet en tête: fonder un port de sortie directement accessible aux colons. «L'idée de Monsieur le général Urquiza consiste à construire une nouvelle ville près de la colonie, dans un endroit où puissent arriver les bateaux d'outre-mer», témoigne le père Cot. «Le terrain où sera placé cette ville sera vendu aux colons, mais bon marché. Cette œuvre accomplie, il aura créé la sortie la plus courte et la plus avantageuse pour les habitants de la colonie.»

Jusque-là, les colons de San José vendaient leurs produits agricoles à Concepción del Uruguay, le village le plus proche, mais distant tout de même de 30 kilomètres, et difficilement accessible. D'où l'insistance des colons à se doter d'un port. Le lieu d'implantation retenu par le général Urquiza dans le cadre d'un voyage de reconnaissance effectué en 1860 paraît idéal. Témoin une lettre adressée à Monsieur le Docteur Luis de la Pena: «Il s'agit d'un lieu privilégié à côté d'un fleuve navigable avec un mouillage profond et abrité, avec des *pedregullo* (terrain pierreux ou rocailleux) dotés de plusieurs carrières de pierre à chaux, de pierres pour la construction, avec des ruisseaux dans toutes les directions, des terres fertiles et des forêts pour le bois. Enfin, il côtoiera plusieurs centres commerciaux. Il a toutes les caractéristiques pour atteindre un développement très important.»

En avril 1861, le général Urquiza sollicite les services de l'arpenteur Carlos Sourigues pour établir les limites de la *villa*. Le traçage du village est réalisé en juin de la même année.

L'endroit choisi fut Galera de Espiro, lieu de débarquement des immigrants valaisans, savoyards et piémontais. Mais la naissance de la ville ne s'opéra pas sans douleur. En premier lieu, le village de Concepción del Uruguay ne vit pas avec plaisir la fondation d'un nouveau port qui



prendrait une partie de son commerce. A la pression des commerçants uruguayens, Urquiza répondit par l'aval de fonder la nouvelle cité. D'autres obstacles surgissent alors, notamment provoqués par l'Etat de Buenos Aires et la Confédération argentine. Cependant, en 1862, le pouvoir législatif de l'Entre Ríos sanctionne une loi qui stipule la création de la ville de Colón. «Il faut donner l'autorisation de fonder une ville sur le terrain de la carrière de pierre à chaux qui est à côté de la Colonie San José, et qui s'appellera «Colón», stipule l'article 1. «Il faut donner «deux mil varas» de front et «deux mil varas» de fond pour établir la ville, qui sera divisée en solaires», continue l'article 2. «Il faut déclarer de propriété publique par cession du propriétaire «quatre manzanas» pour établir la place et «cinquante solaires» pour les établissements publics», décrète l'article 4. «Il faut autoriser les dépenses pour la construction d'une église, de maisons pour l'administration publique et des écoles», demande l'article 6... Le tout daté du 9 mai 1862.

Le 7 avril 1863, le Pouvoir exécutif de la Province dicte un décret qui désigne pour le 12 du mois (un dimanche) la pose de la première pierre de la première école primaire de la ville. Ce décret exigeait la présence des autorités provinciales, des personnalités de Concepción del Uruguay et des voisins de la colonie, avec ordre d'entonner un *Te Deum* (en réalité on assista à une messe en plein air, célébrée par le père Lorenzo Cot). La place principale reçut le nom de «Washington». Urquiza, pour sa part, a prononcé quelques paroles pleines d'optimisme et de foi en l'avenir de la place. La valaisanne Marie Bonvin écrit à son beau-père German Francey d'Arbaz en date du 30 avril 1863: «Son Excellence Monsieur

le Général d'Urquiza est venu pour réaliser une grande fête sur le lieu destiné à la ville de Colón, à une demi-heure de la colonie. Il a apporté ses musiciens pour placer la pierre de la fondation de ... (pas lisible). Le curé de Concepción del Uruguay est venu pour donner la messe et tous les colons ont été présents avec leurs armes. Son Excellence fit griller les bœufs sur le feu, nous les avons mangés avec du pain, du vin et de la bière. Il y avait foule pour assister à cette grande fête...»

Carlos Enrique Conte Grand,
professeur d'histoire

Colón: Beitrag zu seiner Geschichte

Vor 130 Jahren wurde in der argentinischen Provinz von Entre Ríos die Stadt Colón gegründet. Doch wer erinnert sich noch an die Motive, die zur Gründung dieser Siedlung führten? Wenn wir uns in den Archiven «verlieren», finden wir ein reichhaltiges, bewegtes Bild aus der Gründungszeit dieser Stadt.

Die Kolonie von San José entstand 1857 auf Initiative des Generals Urquiza; sie hatte den Auftrag, eine Gruppe europäischer Einwanderer aufzunehmen. Der Standort war mehr als eine *legua* (5 km) vom Fluss Uruguay entfernt. Warum? Man betrachtete damals den Boden zwischen Flussufer und der Kolonie als felsig, steinig und uneben. Anders ausgedrückt: als unpassend für die Landwirtschaft. Dass dies nicht der Fall war, zeigte sich später. Tatsächlich entwickelte sich die Kolonie sehr rasch. 1859 schickte der General Urquiza Pater Lorenzo nach Europa, ein neues Kontingent von Siedlern anzuwerben. Der General hatte ein Projekt im Kopf: einen Hafen zu bauen, der für die Siedler direkt zugänglich wäre. «Es lag auch in der Absicht des Generals Urquiza, eine neue Stadt direkt neben der Kolonie zu bauen, in einer Umgebung, wo auch die Schiffe von jenseits der Meere anlegen könnten», heisst es im Bericht des Paters Cot. «Der Boden der zukünftigen Stadt sollte den Siedlern zu einem günstigen Preis verkauft werden. Nach Abschluss der Arbeit wäre damit die schnellste und günstigste Ausfahrt für die Bewohner der Kolonie geschaffen.»

Bislang verkauften die Bewohner von San José ihre landwirtschaftlichen Produkte in Concepción del Uruguay, dem nächstgelegenen, aber immerhin 30 km entfernten Dorf, das schwierig zu erreichen war. Dies war mit ein Grund, für die Neusiedler einen Hafen zu errichten. Der Standort dieser Anlage, vom General

1860 anlässlich einer Erkundungsfahrt festgelegt, schien günstig. Dies bestätigt ein Brief an Doktor Luis de la Pena. «Dass es sich sicher um einen vorzüglichen Ort handle, an der Seite eines schiffbaren Flusses, mit tiefem Grund, mit steinigem und felsigem Boden, ausgestattet mit vielen Kalksteinbrüchen, Steinen für den Häuserbau, mit Bächen in vielen Richtungen, mit fruchtbarem Boden und Wäldern für die Holzbeschaffung. Daneben gibt es eine Reihe von Handelszentren, all dies sind Voraussetzungen zu wichtiger Entwicklung...»

April 1861 beauftragt der General Urquiza die Feldmesserfirma Carlos Sourigues, die Grenzen der Stadt abzumessen und zu ziehen. Die Planung und Einteilung des Dorfes wird im Juni gleichen Jahres durchgeführt. Ausgewählt wurde Galero de Espiro, Landungsort der Immigranten aus dem Wallis, Savoyen und dem Piemont.

Aber die «Geburt» der neuen Stadt war nicht schmerzlos. Erst zeigte sich das Dorf Concepción del Uruguay über die Öffnung eines neuen Hafens unwillig, da dieser einen Teil seines bisherigen Handels abzweigen würde. Auf Druck der uruguayischen Handelsleute gab General Urquiza die Erlaubnis, eine neue Stadt zu gründen. Andere Schwierigkeiten machte der Staat Buenos Aires und das Land Argentinien. Dagegen beschloss die gesetzgebende Behörde ein Gesetz, das die Gründung der Stadt Colón verlangte: «Es ist die Erlaubnis zur Gründung einer Stadt zu erteilen, auf dem Gebiet der Kalksteinbrüche, das sich neben der Kolonie San José befindet», verlangt Art. 1. «Die Stadt soll Colón heissen.»

«Es sollen je zwei tausend «varas» vorderer und hinteres Land abgetreten werden, eine Stadt zu errichten, die in «solaires» eingeteilt ist», fährt Art. 2 fort. «Pro Zuweisung ist Boden abzutreten zur Errichtung öffentlicher Bauten, und zwar vier «manzanas» zur Errichtung des Platzes und fünfzig «solaires» für öffentliche Bauten», bestimmt Art 4. «Die Ausgaben für den Bau einer Kirche, der öffentlichen Verwaltung und der Schulen müssen bewilligt werden», heisst es im Art. 6. Alles dies datiert vom 9. Mai 1862.

Am 7. April 1863 erlässt die Regierung der Provinz ein Dekret, welches den 12. des Monats, einen Sonntag, für die Grundsteinlegung der ersten Primarschule der Stadt bestimmt. Dieses Dekret verlangt die Anwesenheit der Provinzautoritäten, der Persönlichkeit von Concepción del Uruguay und der Nachbarn der Kolonie mit dem Auftrag, das Te Deum anzustimmen. In Wirklichkeit nahm man an einem Gottesdienst im Freien teil, der von Pater Lorenzo Got zelebriert war. Der Dorfplatz erhielt die Bezeichnung «Washington». Urquiza seinerseits sprach Worte voller Optimismus und Glauben an die Zukunft der Siedlung. Die Walliserin Marie Bonvin schreibt an ihren Schwiegervater German Francey in Arbaz am 30. April 1863: «Seine Exzellenz kam her, ein grosses Fest am Bestimmungsort für die Stadt Colón abzuhalten, eine halbe Stunde von der Kolonie entfernt. Er brachte seine Musiker zur Grundsteinle-

gung mit... Der Pfarrer aus Concepción del Uruguay kam, die Messe zu lesen und alle Siedler waren mit ihren Waffen anwesend. Seine Exzellenz liess Ochsen auf dem Feuer braten, wir haben sie zu Brot, Wein und Bier zerspeist. Viel Volk war an diesem grossen Fest mit dabei.»

**Carlos Enrique Conte Grand,
Geschichtspräsident**

Colón: contribuição à sua história

130 anos após a fundação da vila de Colón na província argentina de Entre Rios, quem se lembra ainda das razões que motivaram esta implantação? Mergulhámos-nos nos arquivos, que permitem de erguer um crepitante quadro da gênese e da infância desta cidade.

A colônia de São José nasce em 1857, por iniciativa do General Urquiza, encarregado de «lojar» um grupo de emigrantes europeios. O sítio escolhido é a mais de uma «légua» (5 km) do rio Uruguay. Porque? Considera-se na época que o terreno situado entre as margens do rio e a colônia é «pedregoso, rochoso e montanhoso». Em consequência impróprio á agricultura. O que não fora o caso e o tempo o demonstrará.

E certo é que a colônia de São José prospera rapidamente. Em 1859, o General Urquiza delega o frade Lorenzo na Europa, afim de recrutar, um novo contingente de «colons». Isto feito, o General tem um projecto na cabeça: fundar um porto de saída directamente acessível aos colons. «A ideia do Senhor General Urquiza consiste a construir uma nova vila perto da colônia, e num lugar onde possam chegar os barcos do ultra-mar», testemunha o frade Cot. «O terreno onde será colocado esta vila será vendido aos colons, mais barato. Esta obra acabada, ele terá criado a saída mais curta e a mais vantajosa para os habitantes da colônia.»

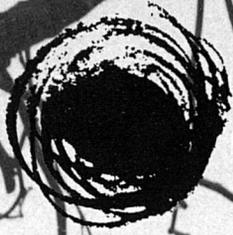
Até lá, os colons de São José vendiam os seus produtos agrícolas a Conceição de Uruguay, a aldeia mais próxima, mas de todo o modo distante de 30 km, e dificilmente acessível. De onde a insistência dos colons a se dotarem de um porto. O lugar de implantação retido pelo General Urquiza no plano de uma viagem de reconhecimento efectuado em 1860 parece ideal. Testemunha uma carta azechada ao Senhor Doutor Luis da Pena. «Trata-se de um lugar privilegiado ao lado de um rio navegável com um ancoradouro profundo e abrigado em pedregulhos, dotado de várias pedreiras de pedra de cal, de pedras para a construção, com ribeiros em todas as direções, algumas terras férteis e algumas florestas para a madeira, Enfim ele bordejará vários centros comerciais. Ele têm todas as características para atingir um desenvolvimento muito importante.» Em abril de

1861, o General Urquiza solicita os trabalhos do agrimensor Carlos Sourigues para estabelecer os limites da «vila». A traçagem da aldeia foi realizado em junho do mesmo ano.

O lugar escolhido foi Galera de Espiro, lugar do desembarcamento dos emigrantes valaisanos, savoyards e piemontês. Mas o nascimento da vila não se ferá sem dor. Em primeiro lugar, a aldeia da Conceição de Uruguay não vive com prazer a fundação de um novo porto que tomará uma parte do seu comércio. Com a pressão dos comerciantes uruguayens, Urquiza responde por aval de fundar a nova cidade. Outros obstáculos surgem no momento em que, especialmente provocados pelo Estado de Buenos Aires e a Confederação Argentina. No entanto, em 1862, o poder Legislativo de Entre Rios sanciona uma lei que estipula a criação da vila de «Colón». É preciso dar a autorização de fundar uma vila sobre o terreno da pedreira da pedra de cal que fica ao lado da colônia de São José, e que se chamará «Colón» estipula o artigo 1. É preciso dar «duas mil varas» de frente e «duas mil varas» de fundo para estabelecer a vila que será dividida em solares continua o artigo 2. «É preciso declarar de propriedade pública por cessão do proprietário «quatre manzanas» para estabelecer o lugar, e cinquenta «solares» para os estabelecimentos públicos», decreta o artigo 4. É preciso autorizar as despesas para a construção de uma igreja, casas para a administração pública e escolas, pede o artigo 6... Tudo datado do 9 Maio 1862.

No 7 de Abril 1863, o Poder Executivo da Provincia dita um decreto que designa para o 12 do mes (um domingo) a colocação da primeira pedra da primeira escola da vila. Este decreto exigia a presença das autoridades provinciais, personalidades de Conceição de Uruguay, e os vizinhos da colônia, com ordem de entoar um Te Deum (em realidade assistimos a uma missa ao ar livre, celebrada pelo frade Lourenzo Cot). A praça principal recebeu o nome de «Washington». Urquiza por sua parte, prununciou algumas palavras cheias de optimismo e de fé no futuro da praça. A valaisana Marie Bonvin escreveu ao seu padraсто German Francey de Arbaz em data do 30 de Abril de 1863: «Sua excelência o Senhor General Urquiza veio para realizar uma grande festa sobre o lugar destinado a vila de Colón, a uma meia hora da colônia. Ele trouxe os seus musicos para colocar a pedra da fundação de... (não lisível). O padre de Conceição de Uruguay veio para dizer a missa e todos os colons estavam presentes com as armas. Sua excelencia fez grillhar os bois sobre o fogo, nos comemos com pão, vinho e cerveja. Havia multidão para assistir a esta grande festa...»

**Carlos Enrique Conte Grand,
professor de história
(tradução Fátima Figueiredo)**



sierre

salgesch



Tous les sports à 30 minutes – Quatre campings, dancings – Hiver: patinoire artificielle couverte, ski, curling, piscine couverte. – Été: tennis, natation, canotage, pêche, équitation, parcours Vita.

Renseignements:
Office du tourisme de Sierre
Tél. 027/55 85 35

Le N°1 DE LA PEINTURE EN VALAIS

ILECOLOR SA

COULEURS & VERNIS
SIERRE - Ile Falcon
Tél. 027/55 50 47 - Fax 027/55 87 17
SION - Route de Chandoline
Tél. 027/31 60 20 - Fax 027/31 60 21

TOUTES LES GRANDES MARQUES DE PEINTURE EN STOCK !
'A DES PRIX CALCULES'

gil bonnet
montres - bijoux - Etains

Avenue Général-Guisan 11 Sierre
Tél. 027/55 28 70

IWC LONGINES
RADO TISSOT
SECTOR GUCCI SWATCH
BERTOLUCCI MICHEL JORDI

DIRECT POSTCARD

Au café-restaurant
DU SOLEIL
BORZUAT - SIERRE

Rue Edmond-Bille 24

MENU-DÉGUSTATION CHINOIS
À UN PRIX EXCEPTIONNEL

Bijoux
Or 18 Carats

Nils Hansen

Bijouterie - Horlogerie
3960 Sierre

PIANOS

- ACCORDAGE
- Vente - Réparations

Plus de 40 pianos en stock

Theyraz musique
Facteur et accordeur de pianos

Av. du Rothorn 11
Tél. 027/55 21 51

Hansen
OPTIQUE

MAÎTRISE FÉDÉRALE
EXAMENS DE LA VUE

Général-Guisan 5
Tél. 027/55 12 72

Ford

MONDÉO
VOITURE DE L'ANNÉE 1994

Garage du Rawly
F. DURRET S.A. - 027/55 03 08

Agence Marcel Zufferey

Affaires immobilières - Fiduciaire
Maîtrise fédérale
Membre USF
Tél. 027/55 69 61

AUBERGE-CAFÉ-RESTAURANT LE GOUBING
Gérard et Andrée Rouvinez-Aymon

- ASSIETTE DU JOUR • FONDUE
- RACLETTE (sur commande)
- SPÉCIALITÉS VALAISANNES

CHAMBRES
BD BAR

ouvert du lundi au samedi de 17 à 1 h

Près Patinoire - Parc à proximité
Tél. 027/55 11 18 - Fax 027/56 18 01

FIAT PUNTO

PUNTO

La Fiat Punto, c'est du tempérament: 6 motorisations développant de 55 à 136 ch, 20 versions à 3 et 5 portes signées Gurgaro, 2 cabriolets de Bertone. C'est surtout la sécurité: de la structure renforcée jusqu'à l'airbag pour conducteur et passager. Enfin, c'est un prix étonnant: des Fr. 14'000... Un essai vous convaincra. Fiat Punto. La réponse.

GARAGE DU Jett-lac
BÉTRISEY SA
Rue des Lacs 32 Tél. 027/55 52 58

Ouvert le samedi

FIAT

S A I S O N 9 4 - 9 5

A U P R O G R A M M E T H É Â T R E

CROCHETAN
M O N T H E Y

SOL
NILDA FERNANDEZ
LE BALLET BERIOSKA
LE CIRQUE BERLINOIS GOSH
LE THÉÂTRE AMBULANT
CHOPALOVITCH
QUISAITOUT ET GROBÊTA
OPÉRA ORPHÉE DE GLÜCK
... 30 SPECTACLES À LA CARTE

Vente des abonnements dès le 8 août

LOCATION:

THÉÂTRE DU CROCHETAN

TEL 025 71 62 67

ET PAR BILLETTEL

IM GRAND



pour votre
Publicité Lumineuse

Gillioz
Neon

FABRIQUE D'ENSEIGNES LUMINEUSES
ET SIGNALISATION ROUTIÈRE

1908 Riddes

Tél. 027/ 86 24 76 - Fax. 027/ 86 64 76



FONDATION PIERRE GIANADDA MARTIGNY



MUSÉE GALLO-ROMAIN
MUSÉE DE L'AUTOMOBILE
PARC DE SCULPTURES

DE MATISSE A PICASSO

Collection

Jacques et Natasha Gelman

Exposition organisée

avec

The Metropolitan Museum
of Art, New York

18 juin - 1^{er} novembre 1994

Tous les jours de 9 à 19 heures

Renseignements: tél. (026) 22 39 78

GEVAG

Getränke



Mineralwasser, Bier,
Spirituosen, Weine

3930 Visp - Telefon 028/46 70 17

Telefax 028/46 74 38 - 46 70 69

Tél. (027) 22 55 05-06
1951 Sion

stores michel

Visitez notre exposition

STORE-CORBEILLE
MOUSTIQUAIRE

Service de réparations

Il en a besoin.

Il en donne.



Donnez de votre sang.
Sauvez des vies.

Région de Sierre

Boulangerie - Pâtisserie - Confiserie

Delacombaz

SIERRE

Mariages • Réceptions • Anniversaires

Pour vos apéritifs
grand choix d'amuse-bouche

Service à domicile Tél. 027/55 17 23

«Les Acacias» - Beaulieu
Magasin et tea-room à Veyras



RESTAURANT - PIZZERIA



- Spécialités italiennes
- Pizzas au feu de bois

SIERRE / GLAREY - Tél. 027/55 12 08

De Beppe
RISTORANTE
PIZZERIA



TAVERNE SIERROISE
RESTAURANT-PIZZERIA
SIERRE - Tél. 027/55 14 05

- Menu du jour soigné
- Spécialités italiennes
- Pâtes fraîches (12 sortes)
- Pizzas (14 sortes) (aussi à l'emporter)

Fermé lundi et mardi



HOTEL
TERMINUS
RESTAURANT
SIERRE

Famille T. KUONEN
Rue du Bourg 1 - Tél. 027/55 04 95



Café-Restaurant
LE BOURGEOIS

Tél. 027/55 75 33

Salles de banquets jusqu'à 250 places
Avenue du Rothorn 2 - SIERRE

**Cet espace publicitaire
est à votre disposition !**

Prochaine parution:
AOÛT 1994

Renseignements:
PUBLICITAS, SION

Tél. 027/295 201

Oswald Ruppen



GARAGE OLYMPIC

Agent général pour le Valais

Audi



A. ANTILLE - GARAGE OLYMPIC
SIERRE - SION - MARTIGNY

OSCAR

Carrelage - Céramique
Tapis - Revêtements
Cheminées et décoration d'intérieur

EXPOSITION - VENTE

Baukeramik
Teppiche und Innendekoratione

Sur tissus de rideaux
rabais permanent de **10%**

Barbara Zappellaz

Route du Simplon 30 - SIERRE

W. Nagler-Favre
ORTHOPÉDIE
ORTHOPÉDIE



Av. Max-Hubert 12 - Sierre
Tél. 027/55 11 54

RION
Tapis d'Orient



SIERRE

Rue Beausite 2
027 / 55 44 53

Revêtements de sols - Tapis
Parquets - Rideaux - Plastique

HÔTEL  
LA PORTE
D'OCTODURE
 MARTIGNY

Hôtel de première classe
 56 chambres tout confort
 Restaurant "La Brasserie"
 Ristorante "Toscana"
 Bar "La Courtisane"

Terrasse, salles de conférences
 et banquets jusqu'à 200 personnes,
 centre de fitness, tennis

Grand parking

Rte du Gd-St-Bernard
 1921 Martigny-Croix
 Tél. 026 / 22 71 21
 Fax 026 / 22 21 73
 Fritz Langenegger, Directeur



RESTAURANTS 
Les îles
 SION

Situé à 5 km de Sion,
 dans un magnifique cadre
 naturel entre deux petits lacs

Brasserie avec grande terrasse

Salle de banquets et de conférences
 jusqu'à 250 personnes

Grand parking

Route d'Aproz
 1951 Sion
 Tél. 027 / 36 44 43
 Fax 027 / 36 44 55
 François Borloz, Directeur

2 établissements spécialisés pour vos
mariages, banquets, fêtes de familles, cocktails, réceptions, séminaires



Tél. 027/41 37 96

Société de développement d'Aminona

Station nouvelle située à l'est de Crans-Montana, Aminona est avant tout un magnifique domaine skiable. C'est aussi un panorama spectaculaire et une nature vierge (Les Faverges, Les Outannes, Le Plan), une forme d'hébergement originale et pratique en appart'hôtels et chalets, le point de départ de passionnantes randonnées à travers de

vastes réserves naturelles, et la proximité de très beaux villages de la Noble-Contrée. Pour l'été, de magnifiques promenades sont à faire ainsi que différents sports comme le VTT, l'aile delta, le parapente. Aminona, une station où il fait bon vivre, face aux 4000 m où la nature se marie avec les bisses. La télécabine de Tel Aminona SA

transporte l'été les mountain-bike, parapentes, ailes delta, au Petit-Bonvin, d'où vous pouvez jouir d'une descente inoubliable et sans fatigue. Départ du chemin pédestre du 100°, vous rejoindrez Crans-Montana en passant par la grotte aux minéraux. Temps environ deux heures et demie, retour bus SMC gratuits.

LEUKER & BAD

LOÈCHE-LES-BAINS

IMMEUBLE «LA PROMENADE» au centre
STUDIOS, 2 PIÈCES, 3 PIÈCES
grand standing

Renseignements et documentation:

Agence immobilière et fiduciaire DALA

Badnerhof - Tél. 027/61 13 43 - Fax 027/61 38 43 - 3954 LOÈCHE-LES-BAINS



Rue des Remparts 3 (1er étage) Tél. 027 22 31 77

SION

MARCHÉ IMMOBILIER

SÉLECTION D'ADRESSES POUR VOS SÉJOURS ET INVESTISSEMENTS

**GROUPEMENT DES AGENCES
IMMOBILIERES
DE LA REGION
D'EVOLÈNE**

GRAIM

**Location - Vente
Gérance**

Grand choix de chalets,
appartements et terrains.

AFIM

Follonier Anne Catherine (Evolène)
Tél. 027/ 83 18 57 Fax 027/ 83 18 69

EVOLÈNA

Anzévui-Maistre Solange (Evolène)
Tél. 027/ 83 13 59 Fax 027/ 83 21 46

EVOLÈNE VACANCES

Métraiiller Henri-Jules (Evolène)
Tél. 027/ 83 21 21 Fax 027/ 83 22 33



CH-3962 MONTANA-CRANS

MICHEL-ALAIN KNECHT
COURTIER PATENTÉ
BOÎTE POSTALE 226

**ASSURANCES
PROMOTIONS VENTES
LOCATIONS**

FAX 027/41 81 00
TEL. 027/41 41 41

LEUKER & BAD

LOÈCHE-LES-BAINS
IMMEUBLE «LA PROMENADE»
au centre

**STUDIOS, 2 PIÈCES, 3 PIÈCES
grand standing**

Renseignements et documentation:

*Agence immobilière
et fiduciaire DALA*

Badnerhof - Tél. 027 / 6113 43
3954 LOÈCHE-LES-BAINS



Hiver - Eté

Au cœur
du Valais central
à 1500-2500 m.

Tout un programme pour
des vacances inoubliables
en hôtel ou appartement.

Un magnifique choix
d'appartements et de chalets
en vente. (Neufs ou occasions)

**novagence
anzère sa**

Pour tous renseignements
et visites:
Place du Village
Tél. 027 / 38 25 25
Télex 472 688
Fax 027 / 38 16 57

IMMOBILIEN MARKT

GUTE ADRESSEN
FÜR FERIE
UND ANLAGEN



MM
CENTRE COMMERCIAL
DU MANOIR
MARTIGNY

DANS VOS MEUBLES

La voix de la raison et de la maison, c'est Francis Pesse. Dans le premier cas de figure, le «boss» des meubles Pesse a su diversifier la gamme des produits, selon les tendances du moment, selon les budgets et selon, encore, les tranches d'âges. Et ce n'est pas un hasard si la philosophie de la maison passe par... «Pesse, le tiercé gagnant». On y distingue, en premier chef, «La signature du mieux-vivre» –



De gauche à droite: Jean-Jacques Gex-Fabry, responsable Pesse Boutique; Samuel Pesse; Jacques Bressoud, responsable Habiter par Correspondance; Pierre-Alain Rosset, responsable Meubles Mini-Prix (Les Ilettes); Roland Pesse, responsable Meubles Pesse (Les Ilettes) et Francis Pesse, responsable général.

à la Boutique, au cœur de Monthey – avec des meubles sélectionnés, de marque, et ce aux meilleurs prix. Aux Ilettes, en bordure de route (celle du Simplon), on vous invite à parcourir une impressionnante exposition composée de meubles de qualité, lesquels s'appêtent à meubler votre intérieur sans «trop bourse délier». A propos de coûts, les Meubles Pesse, à

Monthey, en connaissent un bon bout. La politique des «miniprix et des «maxi-idées» se sent des ailes, tant elle est prisée et convaincante. Pour les jeunes, ce département donne raison à l'économie, ce personnage central d'une pièce que l'on joue, actuellement, sur la scène de la Conjoncture. Et la maison Pesse joue à merveille ce rôle «d'adaptateur maison»

dans le contexte économique actuel.

**SAVOIR
MEUBLER
«EUROPÉEN»**

La voix de la raison et de la maison, Francis Pesse a su l'écouter et la divulguer. Européen, voire «international», jusqu'au bout des ongles – sur

AVEC... PESSE MEUBLES

le plan commercial à tout le moins – Francis Pesse sillonne la planète en quête de nouveautés. Les foires expositions, universellement reconnues, font... feu de tout bois sur l'esprit d'ouverture de cette personnalité chablaisienne hors du commun. La mémorable semaine belge du meuble qui a mobilisé salons et calendrier des meubles Pesse, à Monthey, a révélé, ou confirmé, l'aura de l'entreprise valaisanne dans les milieux économiques helvétiques, belges et européens. Pour la circonstance, un riche parterre d'invités avaient tenu à honorer, par leur présence, une journée inaugurale placée, certes, sous le signe de la convivialité, mais surtout dans un esprit de «libre-échange» de plus en plus évident. Car, ne

l'oublions pas, les rapports commerciaux, aujourd'hui et demain, «transitent» par L'Europe.

«HABITER», C'EST ENCORE MEUBLES PESSE

Choisir le meuble Pesse, c'est aussi approuver, en quelque sorte, un concept publicitaire efficace et varié. L'audiovisuel, la presse écrite, la publicité dite «directe», etc., servent avantageusement son image de marque. Là aussi, les frontières n'existent pas! La dernière édition (1994) du catalogue de l'ameublement par correspondance des Meubles Pesse vient corroborer la justesse d'un choix médiatique qui, avouons-le, ne cesse d'évoluer. «Habiter»,

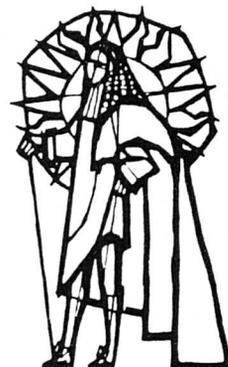
c'est donc la rétrospective, en images, et en couleurs, d'une large gamme de produits décrits avec précision. Une présentation graphique, artistique et technique conduit le regard du lecteur à travers des expositions que l'on devine à portée de la main. En fonction de ses goûts et de ses possibilités pécuniaires, l'acheteur potentiel se met à imaginer... concrètement le décor qu'il pourrait faire sien, prochainement. Par «Habiter» interposé, ledit lecteur se métamorphose en visiteur averti. De profane, il devient connaisseur. Chambres à coucher, lits, tables, canapés, sièges divers, salons on ne peut plus divers, meubles de style, parois, salles à manger, armoires... tout y est. Pas de doute, chez Pesse Meubles, vous avez le ticket!

Lors de l'inauguration de la semaine belge, chez Pesse Meubles, Son Excellence M. Marcel Houlez, ambassadeur de Belgique à Berne, était entouré de MM. A. Dupont, président de Monthey, et B. Deheeger, directeur d'exportation de Belgofurn, à Bruxelles

Dans
vos meubles
avec...
Pesse
Meubles

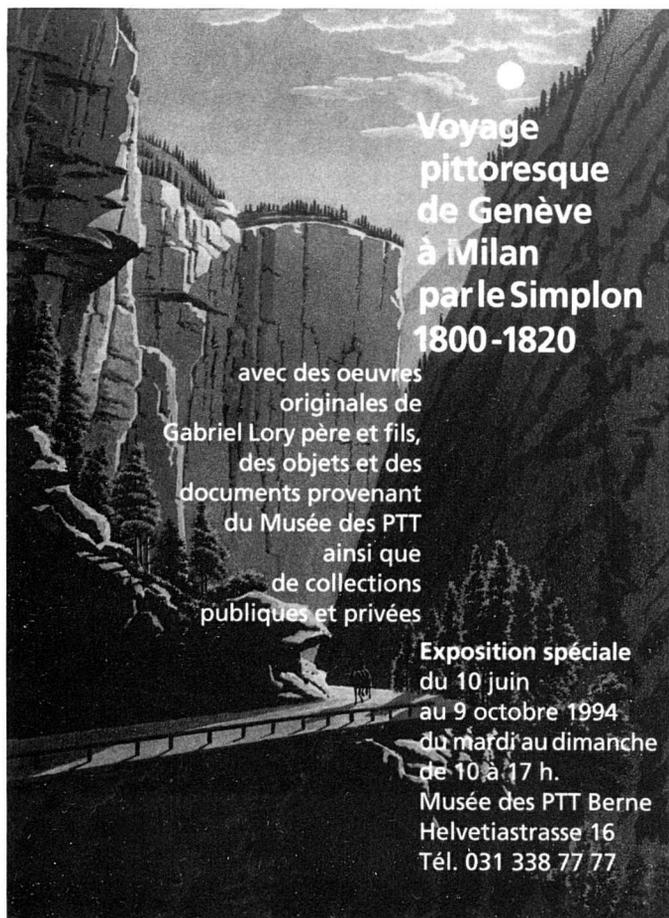


LES GRANDS VINS DU VALAIS *



LES FILS MAYE SA

1908 RIDDES – Tél. 027/86 55 86 – Fax 027/86 60 92



**Voyage
pittoresque
de Genève
à Milan
par le Simplon
1800-1820**

avec des oeuvres
originales de
Gabriel Lory père et fils,
des objets et des
documents provenant
du Musée des PTT
ainsi que
de collections
publiques et privées

**Exposition spéciale
du 10 juin
au 9 octobre 1994
du mardi au dimanche
de 10 à 17 h.**
Musée des PTT Berne
Helvetiastrasse 16
Tél. 031 338 77 77



VARONE
vins du Valais
SION

Fendant «SOLEIL DU VALAIS»
Dôle «VALERIA»



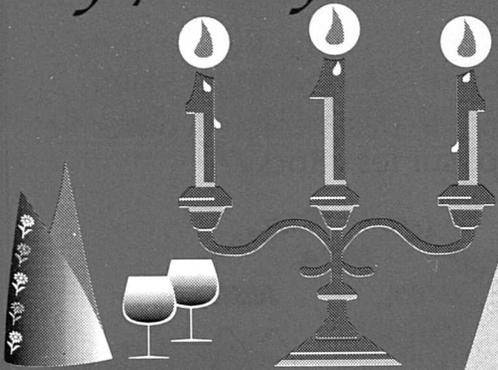
**Bonvin Antiquités Sion
& Hameau de Verbier**
présente
Les luminaires sculpture
Le must des tissus contemporains

René Bonvin - Décorateur conseil -
Rue du Rhône 19, Sion
Tél. 027 / 22 21 10

Hameau de Verbier
Tél. 026 / 31 58 07

Visp/Vispertal

Rund um Visp

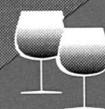


Hotel Restaurant

BERGHEIM

3942 RARON - Telefon 028/44 18 20
Sonntag Ruhetag

Hotel 
Sonnenhalde
Fam. F. Gard-Blatter
3938 Ausserberg
Tel. 028/46 25 83



Hotel Bahnhof

Fam. Leiggenger-Imboden

3938 Ausserberg Tel. 028/46 22 59
oder 028/46 49 14 Fax 028/46 79 58

*** 
HOTEL-RESTAURANT
Bürchnerhof

Tel. 028/44 24 34 - Fax 028/44 34 17

Pension-Restaurant

Mattsand

St. Niklaus/Herbriggen - Tel. 028/56 16 80
Fam. Schnydrig - Ihre Gaststätte im Nikolaital

Drehrestaurant



Tel. 028/57 17 71 - Fax 028/57 30 71

RESTAURANT + HOTEL

DOM

3921 RANDA bei Zermatt
Tel. 028/67 35 56 - Fax 028/67 43 63
SCHWEIZ 1400 m ü. M.

Das Erholungsgebiet vor der Haustür.
Skilaufen, Wandern
Familienbetrieb, gepf. Haus
Alle Zimmer mit Bad oder Dusche/WC
Eigene Parkplatz. Mässige Preis

Familie Hauser-Pollinger



HOTEL BERGSONNE

Ruhige Lage - Gepflegte Küche
Aussichtsreiche, moderne Zimmer

3939 **EGGERBERG**
An der Südrampe
der Lötschbergbahn

Thomas Andenmatten

Restaurant «zur Traube»

Italienische Spezialitäten

VISP - Tel. 028/46 37 55

Mira

Restaurant - Bar
Gourmet • Konferenzzimmer
Fam. Ittig-Schweizer
3930 VISP - Tel. 028/46 22 21

HOTEL  RESTAURANT

Gabriela Imboden-Z'Brun

Tel. 028/46 34 91 - Fax 028/46 76 79
CH-3930 VISP - Bahnhofstrasse 2

LA POSTE

SPEISERESTAURANT VISP

IRMGARD UND GILBERT SARBACH

Tel. 028/46 76 10

Banketträumlichkeiten
bis zu 600 Personen
Ideal für Hochzeiten

STALDBACH VISP

Tel. 028/46 28 55 - Fax 028/46 10 65

RESTAURANT
Au Premier
Exklusive Gourmetküche

BRASSERIE
Tagesteller

ZER B EYHOLZ RCHHA

Fam. D. Spadaro - Heinzmann
RESTAURANT - PIZZERIA
3931 Eyholz - Tel. 028/46 20 78



Das gute Speiserestaurant
im Herzen des Oberwallis

Fam. L. Doser

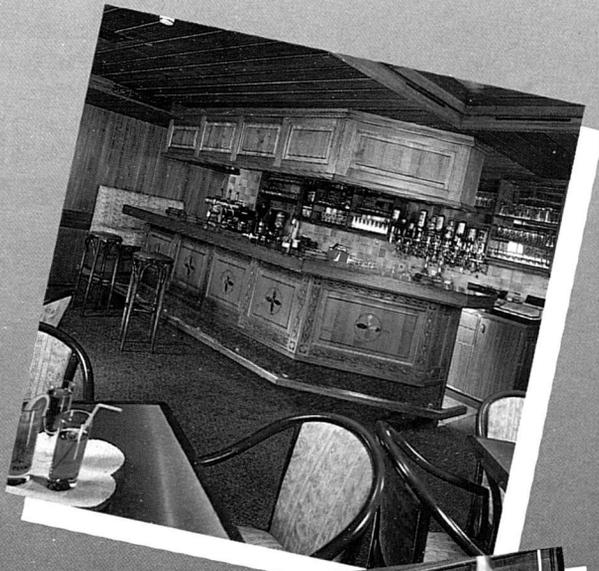
FABRIQUE DE MEUBLES

Gertschen

PROJET
DESIGN
EXÉCUTION

ÉQUIPEMENT INTÉRIEUR *à la carte*

POUR HÔTEL
RESTAURANT
BAR, PUB, CAFÉ
SALLE DE CONFÉRENCE



*ameublement d'hôtels
par des spécialistes*

Liste des références à disposition
M. Herbert Gertschen, architecte d'intérieur dipl.
Furkastr. 140 - 3904 Naters

Tél. 028 / 90 70 11 - Fax 028 / 90 70 00

A la sortie de l'hiver, vous aspirez à un grand bol d'air pur et de soleil. Pourquoi ne pas venir savourer le printemps sur les «Rocs»?



Renseignements: **Office du tourisme**
Tél. 027/83 12 80 - Fax 027/83 32 80

Appartements et chalets à louer
Soleil, repos, promenades

Mobilière Suisse
Société d'assurances

Agence générale de Monthey
Pierrot UDRY, agent général

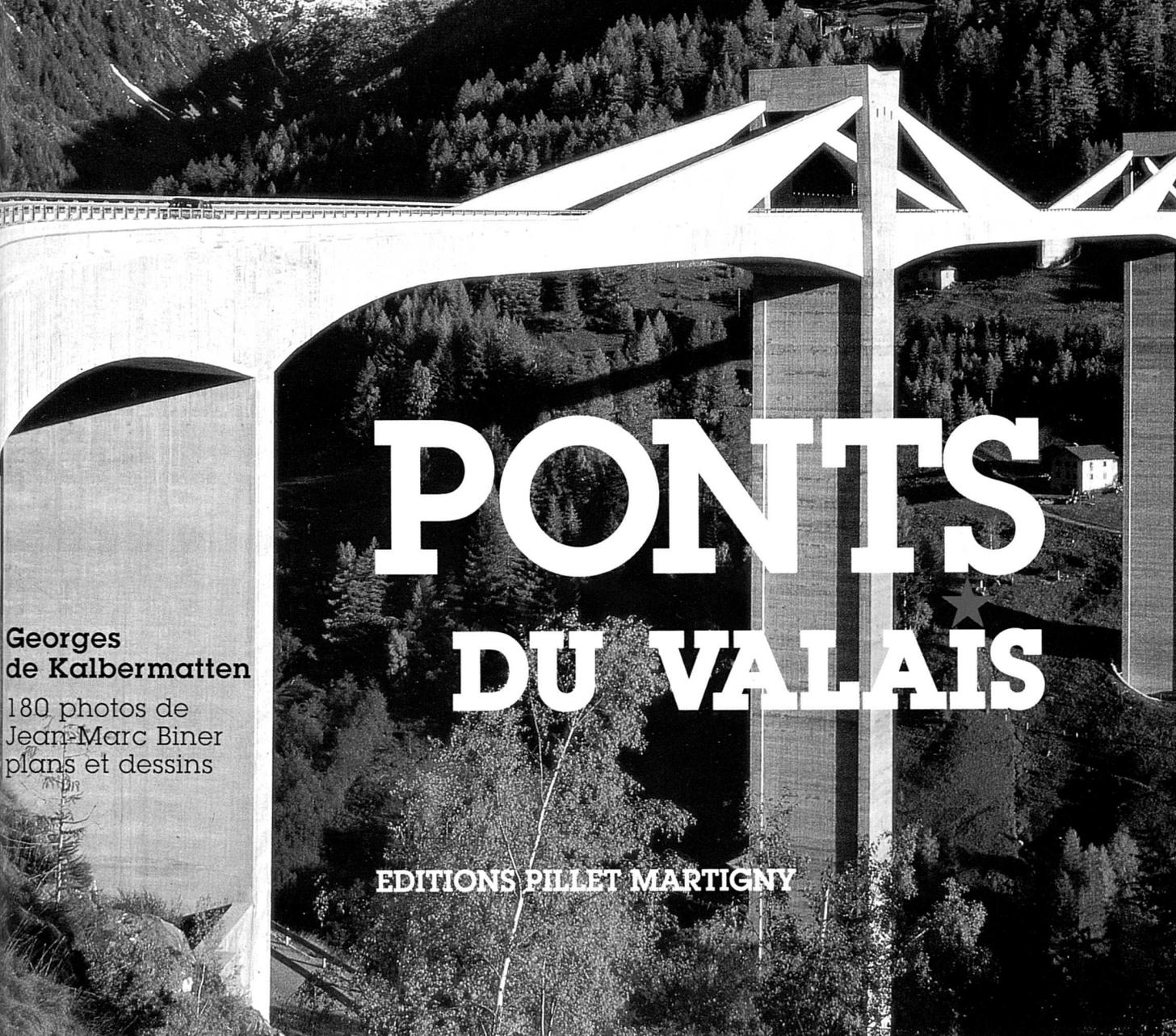
Rue de la Verrerie 1, 1870 MONTHEY 1
Tél. 025/71 92 92 - 71 34 31
Fax 025/71 55 01

Vos conseillers:

André FARINE
Philippe GIROUD
Alain RICHARD
André SIERRO

Bureaux décentralisés:
Saint-Maurice et Saint-Gingolph

Votre partenaire vie:
RENTENANSTALT



PONTS DU VALAIS

Georges
de Kalbermatten

180 photos de
Jean-Marc Biner
plans et dessins

EDITIONS PILLET MARTIGNY

PONTS DU VALAIS

Ponts de bois, de pierre, d'acier, de béton!
Par-dessus les vallées, les rivières, les
gorges, dans un paysage naturellement
grandiose, ils ont tissé au cours des siècles
des liens physiques entre les hommes.

Témoignant de notre patrimoine, l'ouvrage
de Georges de Kalbermatten, ingénieur
EPFZ, consacré aux ponts du Valais, retrace
l'histoire de ces ponts et de leurs techniques
de construction.

Beauté de l'ouvrage d'art, née de la synthèse
réussie de la qualité de la matière, de la
technique, de la perfection des courbes en
accord avec l'environnement.

Plaisir de lire et de compulsurer ce volume
illustré de plus de 200 photos de Jean-Marc
Biner, de dessins, de plans et de plusieurs
cahiers en couleurs.

EDITIONS PILLET
1920 Martigny - Tél. 026 / 218 812
et dans les librairies

BULLETIN DE COMMANDE

à retourner aux Editions Pilet, case postale 840,
1920 Martigny 1

PONTS DU VALAIS par Georges de Kalbermatten, préface de Félix Carruzzo, ancien rédacteur de « 13 ETOILES ».

Ouvrage relié pleine toile (210 x 230 mm), 264 pages, imprimées en duplex, sous jaquette en quadrichromie.

Je soussigné(e) commande _____ exemplaire(s) «Ponts du Valais» au **prix de Fr. 80.-** (+ Fr. 3.- pour port et frais).

Adresse de l'expéditeur:

Nom et prénom: _____

Rue: _____

NPA: _____ Localité: _____

Date: _____ Signature: _____



Saas-Fee

HOTEL GARNI ★★★ LA COLLINA

Hallenbad - Sprudelbad - Sauna - Solarium - Hotelbar - Snacks
Das romantische Erstklasshotel mit persönlicher Atmosphäre.

Fam. Cesar Zurbriggen, 3906 Saas-Fee

Bergführer und Skilehrer, Tel. 028/57 19 38, Fax 028/57 33 49



Eurocard UBS La Carte.

Adressez-vous à votre UBS
pour bénéficier d'un conseil
personnalisé concernant
l'Eurocard UBS
et ses multiples atouts.

Nous vous renseignons volontiers.

Réussir ensemble.



HOTEL GANTERWALD

ROTHWALD AM SIMPLON

Fam. Pfammatter-Borter
Tel. 028/23 26 54



Komfortable Zimmer
Räumlichkeiten für Gruppen
Familien und Gesellschaften
Reichhaltige Speisekarte
Grosser Parkplatz, zahlreiche
Wandermöglichkeiten

Lötschental

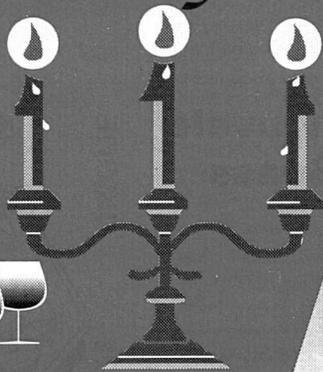
Hôtels Fafleralp et Langgletscher

Fafleralp Altitude 1800 m

Un cadre enchanteur, un paradis de montagne,
alpages, forêts de pins et de mélèzes, lacs
tranquilles, torrents fougues, pics neigeux.
Cette nature à l'abri du trafic vous invite à la
détente, au rêve et à la pratique du sport.

Dir.: Christian Henzen, tél. 028 / 49 14 51

Goms Aletsch - Simplon



HOTEL ALETSCHE 

A. Cathrein CH-3983 MÖREL - TEL. 028/27 18 21

Hotel-Restaurant Sparrhorn

Ski und Wandergebiet Aletsch

Fam. W. Imwinkelried-Zenhausern

CH-3914 BELALP

Tel. 028/23 52 12 - Fax 028/24 25 25



SCHLOSSKELLER BRIG

im Haus der
Burgerschaft
in der Briger Altstadt



Im alten Restaurant,
im Burgersaal von 1640,
im Stockalpersaal,
im Schlossgrill a. d. Jahr 1530,
in der Alfred-Grünwaldstube,
heissen Erwin und Madeleine Schwery Burgener
ihre geschätzten Gäste herzlich willkommen

Tel. 028/23 33 52

Parkplatz westlich vom Schlossareal



Restaurant Kreuz

Auf Ihren Besuch freuen sich
Peter und Brigitte Gschwendtner
CH-3994 Lax - Tel. 028/71 27 71



Gediegene Atmosphäre und
Komfort geben Ihrem Essen
den richtigen Rahmen.

Hotel Gomesia MÜNSTER

Traditionsreiches Familienhotel inmitten einer
grossartigen Wander- und Skilanglaufegend.
70 Betten, alle Zimmer mit Bad oder Dusche und WC.
Hauseigene Sauna, gemütliche Salons.

Restaurant mit ruhiger Sonnenterrasse
(Französische Küche,
Walliser Spezialitäten, Holzkohlegrill)

Fam. A. Imsand - Tel. 028/73 13 18 - Fax 028/73 26 54



Ideal für Hochzeitsfeste
Familienfeiern
Vereinsanlässe
Bankette usw.
Grill-Terrasse



Mit besten Empfehlungen
Martin Eyer Furrer Küchenchef

SAAL + RESTAURANT ZUR LINDE

Telefon 028 23 72 09 3904 Naters

Hotel-Restaurant Landhaus Münster GOMS

Familie Wasmer - Tel. 028/73 22 73

HOTEL Walser

CH-3988 ULRICHEN

An der Langlaufloipe
Grosses Pauschalwochenangebot

Tel. 028 / 73 21 22

*** Hotel
Speiserestaurant
Mühlebach Komfortable,
heimelige Zimmer
und Suiten
mit Dusche, WC,
Radio, TV.



Sauna und Solarium, Kinderspielplatz,
Sonnenterrasse, Hubertusstübli, ausge-
zeichnete Küche, auch Vollwertgerichte.

Fam. Sepp Volken-Ritz
CH-3995 Mühlebach
Tel 028/71 14 06 - Fax 028/71 33 91

sport- und seminarhotel
 **st. hubertus**

ch-3981 obergesteln / vs
tel. 028/73 28 28 - fax 028/73 28 69

**Diese Seite
erscheint wieder 1994;
AUGUST**

Auskunft:
Publicitas Brig
Tel. 028/23 88 23



**Bien manger, un plaisir renouvelé
Auswärts essen macht Spass**



Gastronomie



**HÔTEL-RESTAURANT
VISSOIE Tél. 027 / 65 12 20
Familles Melly-Bourgeois**

*Quelques apéritifs amusants
pour l'été prochain*

FRAMBOISE

Ingrédients:

1,5 dl de jus de pommes, 1 cuiller à soupe de sirop de framboises, 1 boule de sorbet au citron, 1 cuiller à café de jus de citron, 1 glaçon, 1 tranche de citron.

Préparation:

Mixer le jus de pommes, le sirop, le sorbet et le jus de citron, remplir les verres, ajouter le glaçon, fixer la tranche de citron sur le rebord et servir.

GRAPEFRUIT

Ingrédients:

1 dl de jus de pommes, 3/4 dl de jus de grapefruits, 1 cuiller à café de sucre vanillé, 2 glaçons, quelques groseilles pour la garniture, sucre selon les besoins.

Préparation:

Bien frapper le sucre vanillé avec le jus de pommes et de grapefruits, ajouter les glaçons et servir avec les groseilles.

RANGER

Ingrédients:

1/2 dl de jus d'oranges naturel, 2 glaçons, 1 prise de gingembre, du jus de pommes, un peu de sucre pour la décoration.

Préparation:

Bien frapper le jus d'oranges avec les glaçons et le gingembre. Saupoudrer un côté du verre avec du sucre, y verser le mélange, remplir de jus de pommes à 2 dl et servir.

*Vacances
à la carte
dans une beauté sauvage*

Fam. Mol et Berner
(chef de cuisine) **SILENCE**
HOTELS SUISSE

Tél. 026/
61 16 66
Fax 026/
61 16 00

Aux Mille Etoiles
Vous vous y sentez chez vous
Une oasis de tranquillité
dans un cadre agréable
pour vos repas et réunions.

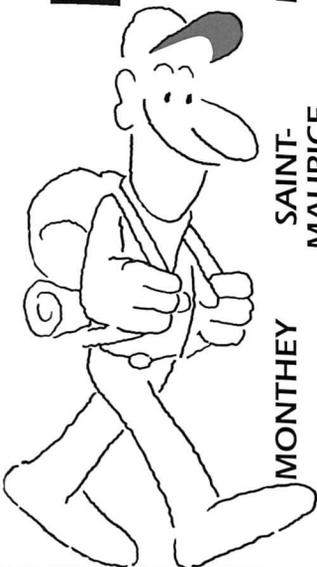
Les Marécottes

**RELAIS
DU CHATEAU
DE VILLA
SIERRE**

Centre de dégustation de vins
du Valais sélectionnés
Raclette - Spécialités

M. André Besse, gérant
SIERRE, tél. 027 / 55 18 96

PROMENADES ET EXCURSIONS



départs

buts

km

BRIGUE

VIÈGE

SIERRE

SION

MARTIGNY

SAINT-MAURICE

MONTHEY

Gasthaus Jägerheim, Fam. Julier, 028 / 71 11 31, gepflegte Küche, Zimmer mit Dusche, WC, Radio	AUSSERBIN	25
Hotel-Speiserest. Alpenblick, komf. Gästezimmer mit Dusche-WC, Panoramaterrasse, Kinderspielplatz, Walliser Stube, Kegelbahnen, neuzeitliche Küche. Fam. M. Imboden, 028 / 71 15 37	ERNEN	22
Hotel Mühlebach, familienfreundlich, Kinderspielplatz, schöne Gästezimmer, ausgezeichnete Küche, Sauna/Solarium. Fam. Sepp Volken-Ritz, 028 / 71 14 06	MÜHLEBACH	21
Hotel Furka, gepflegte Küche, mässige Preise, 028 / 73 11 44, Fax 028 / 73 25 57	OBERWALD	40
Hotel Ganterwald, komf. Zimmer + Massenzimmer Wandermöglichkeiten, 028 / 23 26 54	ROTHWALD AM SIMPLON	18
Hotel-Restaurant-Pizzeria-Bar-Dancing Millius, 3952 Susten-Leuk, 027 / 63 23 75	SUSTEN-LEUK	29
Gourmets-Restaurant, 30 mit allem Komfort eingerichtete Zimmer	ULRICHEN	35
Hotel Waiser, an der Anfahrt zum Nufenenpass, 028 / 73 21 22		
Hotel-Rest. Bergsonne, mod. Zimmer. Fam. Pfammater, 028 / 46 12 73	EGGERBERG	4
Hotel-Restaurant Killerhof, E. Berchtold, Prima Küche, 028 / 52 13 38	STALDEN	8
Pension-Rest. Lötschberg, F. Wohnungen, Fam. A. Heynen, 028 / 46 22 38	AUSSERBERG	7
Restaurant Le Robinson, camping, tennis, pétanque, tir à l'arc, jardin d'enfants, piscine, zoo, C. Vuistiner, 027 / 58 16 01	GRANGES	10
Hôtel-Restaurant Favre, chambres tout confort. Entièrement rénové en 1993, terrasse sur le val d'Anniviers. Fam. Favre-Zufferey, 027/65 11 28, Fax 027 / 65 29 01	SAINT-LUC	22
Café-Restaurant de la Poste, repas de famille, salle pour sociétés charbonnade et spécialités, 027 / 65 15 08	SAINT-LUC	22
Hôtel-Restaurant-Pizzeria-Bar-Dancing Millius, 3952 La Souste-Loèche, 027 / 63 23 75	SUSTEN-LEUK	9
Restaurant-Gourmet, 30 chambres avec tout le confort		
La Colline-aux-Oiseaux, fam. Léon Aubert, 027 / 86 40 77. A l'intérieur: «Le Bistrot», 40 places, ouvert tous les jours de 8 h à 23 h + La Scie de Cry, carnetzet pour sociétés. En plein air: 300 places chauffées. Restauration chaude à toute heure, raclette, pêche à la truite. Places gratuites pour caravane. Nouveau: liaison par bisse du Poteux au Musée de spéléologie	CHAMOSON	15
Café-Restaurant Vieux-Bourg, terrasse, vieux pressoir, 027 / 81 19 91	MASE	15
Hôtel Beau-Site, grande salle pour sociétés et repas de famille, ouvert toute l'année, terrasse 200 places, 027 / 86 27 77	MAYENS-DE-RIDDES	17
Café-Restaurant Au Vieux-Nendaz, après avoir cheminé le long du Bisse-Vieux, venez déguster en pleine nature la truite fraîche, les produits du pays et admirer une exposition de peinture. dans la bonne humeur. Se recommande Edith Frossard, 027 / 88 21 89	SIVIEZ/NENDAZ	24
Restaurant «Au Petit Clos», spécialités du pays, belle terrasse. 027 / 83 11 69	LA SAGE	37
Auberge du Barrage, salles rustiques, dortoirs 60 places, vue sur le lac et sur Gstaad, soleil couchant. Nouveau: Accès à Gsteig-Gstaad en téléphérique. Fam. Jean-Maurice Luyet, tél. 030 / 5 12 32 ou 027 / 25 24 10	SANETSCH	33
Hôtel-Restaurant de Ferret, au cœur des alpages, 026 / 83 11 80	FERRET	32,5
Chalet-Restaurant Col-de-Fenêtre, pelouse face au glacier, 026 / 83 11 88	FERRET	32,5
Hôtel Beau-Séjour, café-restaurant, P.-A. Gay-des-Combes, sur la route du barrage d'Emosson, salle à manger panoramique, 140 places, 026 / 68 11 01, Fax 026 / 68 13 60	FINHAUT	30
Restaurant-Dortoirs Col de la Gueulaz. Barrage d'Emosson. Panorama grandiose sur la chaîne du Mont-Blanc, 026 / 68 12 46	FINHAUT	37
Hôtel-Café-Rest.-Dortoirs-Epicerie du Grand-Combin, 026 / 38 11 22. Sur le passage des tours du val de Bagnes et des Combins. Nombreux itinéraires pédestres	FIONNAY	33
Hôtel-Restaurant de Mauvoisin, au cœur d'une zone protégée, 026 / 38 11 30	MAUVOISIN	30
Hôtel-Rest.-Dortoirs-Camping Col de La Forclaz. Nombreux itinéraires pédestres. Point de départ tour du Mont-Blanc, T.V.T., glacier du Trient, 026 / 22 26 88	COL DE LA FORCLAZ	15
Café-Restaurant Relais du Mont-Blanc, dortoirs, épicerie, gîte d'étape, tour du Mont-Blanc, M ^{me} Eliane Rosset, 026 / 22 46 23	TRIENT	20
Hôtel-Restaurant-Café de Ravoire, M.-C. Vouilloz et P. Flückiger, 026 / 22 23 02, carte variée, plats du jour, terrasse, vue sur la vallée du Rhône, Alpes valais. et bernoises	RAVOIRE	10
Visitez la Grotte-aux-Fées, lac et cascade, 025 / 65 10 45	SAINT-MAURICE	1
Vérossaz, balcon de la plaine du Rhône, départ du tour pédestre des Dents-du-Midi, parcours Vita, le plateau vous réserve de très jolies promenades. 10 km de Monthey - Bex - Saint-Maurice	VÉROSSAZ	10
Le Bouveret, port, plage, sports nautiques, campings, hôtels et restaurants. Swiss Vapeur Parc, Rive-Bleue-Express. Office du tourisme, 025 / 81 11 01	BOUVERET	15
Café-Restaurant Petit-Paradis «Chez Zip», le paradis des petits et le bonheur des grands. Départ du chemin vers les carrières. Route de Morgins, 025 / 71 66 61	COLLOMBEY	6
Restaurant Croix-de-Culet, vue panoramique, imprenable à 2000 m. Billet combiné train AOMC + téléphérique + repas. M. Clivaz, 025 / 79 23 95	CHAMPÉRY	22
A Planachaux 1800 m, Restaurant Coquoz, 025 / 79 12 55, votre étape gourmande en pleine nature. Le terroir dans votre assiette	CHAMPÉRY-PLANACHAUX	22
Site protégé, promenades faciles dans les forêts et les pâturages		
Cornettes-de-Bise 2432 m, vue sur les Alpes. Le Grammont 2171 m, vue sur le lac Léman. Dès Miex + 50 min. à pied. Pêche dans le lac de Taney	TANEY/VOUVRY	20
Café-Restaurant chez Gaby, avec chambres, 025 / 77 22 22		
Au cœur des alpages avec ses spécialités, promenades à cheval et pédestres	CHAMPOUSSIN	19



13 ETOILES

REFLETS DU VALAIS

La faune et la flore,
l'art et la culture,
la science et la biologie,
l'industrie et l'agriculture
d'un canton exceptionnel
traités par
des chroniqueurs,
artistes et photographes
de renommée.



Printed in Switzerland

- Je désire m'abonner à la revue 13 ETOILES pour 1 année, SFr. (étranger SFr. 70.-). Je recevrai directement à mon domicile 12 numéros richement illustrés des reflets du Valais.
- Je désire recevoir durant 3 mois, gratuitement et sans engagement de ma part, la revue 13 ETOILES.

Nom: _____

Prénom: _____

Rue: _____

Localité: _____

Date: _____ Signature: _____

J'acquitterai le montant par c.c.p. 19-4320-9 - Revue 13 ETOILES



ERRAFEU

FENDANT

IRE DE PRODUCTION DÉLIMITÉE

MISE D'ORIGINE



CHANTEAUVIEUX

DÔLE



PERDRIZE

OEIL-DE-PERDRIX DU VALAIS

AIRE DE PRODUCTION DÉLIMITÉE

MISE D'ORIGINE

Quand le talent est reconnu, on appose sa marque.

Et son signe.

PROVINS  **VALAIS**

Le signe du bon goût.



*les moments
d'amitié,
c'est précieux.*